LE MONDE RADIO-TÉLÉVISION : 32 pages de programmes et de commentaires

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE – N° 13783 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 21-LUNDI 22 MAI 1989

L'Ethiopie malade de l'Erythrée

Le temps des purges a commencé à Addis-Abeba, le colonel Menguistu Hailé Mariam, après la tentative de coup d'Etat, ayant apparemment repris le contrôle de la situation. La chasse aux suspects aurait déjà fait plusieurs centaines de victimes, surtout au sein de la hiérarchie militaire. Le ministre des affaires étrangères a reconnu que « plusieurs officiers supérieurs » avaient été arrêtés.

Depuis qu'il est aux affaires, le colonel Menguistu a multiplié les purges pour s'assurer la docilité de tous ceux qui étaient appelés à servir sa personne et ses desseins. D'autres grands commis de l'Etat – ministres, hauts fonctionnaires, diplomates – lui ont, en cours de route, faussé compagnie, et ont pris le chemin de l'exil. Aujourd'hui plus que jamais, le « Négus rouge » sera tenté de frapper fort pour rétablir son autorité sur ses troupes, pour sortir d'une épreuve sans précédent qu'il n'avait pas vue venir, si soupçonneux soit-il.

La tentative de putsch a eu pour détonateur l'Erythrée, où s'éternise un conflit qui a pris des allures de guerre de Cent Ans. Les chefs militaires savaient la victoire impossible, malgré les moyens engagés, tant en hommes qu'en matériel. Les jeunes recrues, souvent prises dans des rafles, en avaient assez d'aller au massacre, et leurs parents de les y voir partir.

Ce conflit érythréen, le chef de l'Etat éthiopien en a hérité de l'empereur Hailé Selassié, qui, en 1962, avait annexé cette province autonome. « On ne négocie pas avec des terroristes », a longtemps soutenu le dirigeant marxiste, tout en prenant discrètement langue avec eux. Mais le dialogue n'a jamais été poussé très loin, car il s'est constamment heurté au refus du colonel Menguistu d'envisager une solution qui mettrait en péril l'unité nationale.

Allié des jours difficiles, l'Union soviétique a fini par se lasser d'avoir à financer cet effort de guerre. Soucieuse de voir se régler les conflits régionaux, elle a appelé de ses vœux une « solution juste » en Erythrée. Le colonel Menguistu a fait la sourde oreille, accumulant, ces derniers temps, sur le terrain, de cuisants revers. Qui sait si, au fond, le Kremlin n'est pas satisfait de la sévère leçon que les événements se chargent de donner à son protégé, aussi ombrageux qu'entêté.

Quoi qu'il en soit, malgré les offres de services fort peu discrètes des indépendantistes érythréens, les officiers félons étaient loin de partager leurs vues sur l'avenir de cette province sinistrée. Personne, au sein de l'armée, n'a jamais remis en cause le dogme de l'unité de l'Ethiopie, même si d'aucuns préconisaient d'autres méthodes, envisageaient d'autres tactiques, pour sortir de ce bourbier.

S'il veut sauver son trône, le « Négus rouge », qui n'a guère le goût du compromis, pourra-t-il continuer à s'enfermer dans ses propres raisonnements ? Une chose est sûre, en tout cas : on le voit mal accéder à la demande des maquisards érythréens et accepter ainsi le démembrement de son pays. Le principe de l'intangibilité des frontières a sagement été reconnu par l'Organisation de l'unité africaine. L'Ethiopie ne manque pas de se prévaloir de ce dogme...

(Lire nos informations page 4.)

M 0146 - 0522 0- 6,00 F

3790146006000 05220

L'instauration de la loi martiale et le recours à l'armée

Epreuve de force à Pékin entre le pouvoir et les manifestants

En dépit de la proclamation de la loi martiale par le régime dans la nuit de vendredi 19 à samedi 20 mai, et de l'appel à l'armée pour rétablir l'ordre à Pékin, les manifestants continuaient d'occuper la place Tiananmen, samedi en fin d'après-midi. La population bloquait l'avance des troupes vers le centre de la capitale. Les liaisons telex des agences de presse étrangères ont été coupées, après que des mesures eurent été prises pour interdire aux médias de couvrir les événements. Le durcissement du pouvoir face à la contestation ne semble pas faire l'unanimité à Pékin : en annonçant la loi martiale, le premier ministre, M. Li Peng, était entouré de nombreux responsables, dont le chef de l'Etat, M. Yang Shangkun. Mais M. Zhao Ziyang, secrétaire général du PCC et partisan de la modération, n'était pas visible.

Les rumeurs de la place Tiananmen

PÉKIN
de notre correspondant

Le premier ministre chinois, M. Li Peng, a finalement eu recours à cette « méthode Jaruzelski » que prônait depuis longtemps M. Deng Xiaoping face au soulèvement populaire pacifique de Pékin qui menaçait de tourner à la grève générale samedi : la force militaire massive, assortie de tous les accessoires destinés à effaroucher la population, y compris un décret imposant la loi martiale à partir de samedi matin, 20 mai, à 10 heures, à Pékin.

Mais plusieurs heures plus tard, les effets tardaient singulièrement à s'en faire sentir, hormis, sur le moment, l'interdiction faite aux journalistes chinois et étrangers de couvrir les événements.

En début d'après-midi, une foule de Pékinois se dirigeait vers la place Tiananmen, où se trouvaient toujours des dizaines de milliers de personnes, principalement des étudiants et des infirmiers, et personne ne semblait avoir été particulièrement impressionné. On n'y voyait toujours pas un soldat, et les unités, d'un effectif total avoisinant 200.000 hommes, censées entrer dans la capitale pour y ramener l'ordre, étaient pour la plupart bloquées par les manifestants à la périphérie. Mieux, les premières déclarations dénonçant le coup de force militaire commençaient à circuler à grande échelle, ainsi que des appels à « *s'y opposer par tous les moyens efficaces, légitimes et pacifiques* ». L'un comparait les événements des dernières semaines aux pires moments de la révolution culturelle, ceux de la quasi-guerre civile.

FRANCIS DERON.

(Lire la suite page 3.)

Aggravation de la violence dans les territoires occupés
Huit Palestiniens et un soldat israélien tués en une journée
PAGE 4

La campagne de Mme Simone Veil
Le soutien de M. Raymond Barre et l'accueil chaleureux de MM. Millon et Noir
PAGE 6

Chute du gouvernement italien
M. De Mita pourrait se succéder à lui-même
PAGE 5

La crise de l'OTAN
M. Mitterrand s'est entretenu à Ottawa avec M. Mulroney
PAGE 5

Le procès d'Action directe
Olivier et Frérot se racontent
PAGE 8

La dette du tiers-monde
Les réunions se succèdent pour éviter une déstabilisation des pays pauvres
PAGE 13

RÉGIONS
Nouvelles menaces sur le parc de la Vanoise
Saint-Laurent sans nucléaire
PAGE 12

« Grand Jury RTL-*le Monde* »
M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, député apparenté UDC de la Haute-Garonne, invité dimanche, à 18 h 15

Le sommaire complet se trouve page 16

A la présidence de l'Union calédonienne

M. François Burck succède à Jean-Marie Tjibaou

« Des racines canaques et des branches européennes »

L'Union calédonienne, principale composante du FLNKS, a désigné son nouveau président, samedi 20 mai. Il s'agit de M. François Burck, ancien prêtre, ami de longue date de Jean-Marie Tjibaou, auquel il succède à la tête de l'UC. M. Burck dispose, comme il le dit lui-même, de « racines canaques et de branches européennes ».

NOUMÉA
de nos envoyés spéciaux

Le comité directeur de l'Union calédonienne (UC), réuni depuis le matin à la tribu de Saint-Louis pour choisir un successeur à Jean-Marie Tjibaou, concluait à peine ses travaux. Les délégués indépendantistes, venus de toutes les communes de la Grande Terre et des îles Loyauté, pataugeaient dans la boue, autour de la grande case érigée derrière le terrain de football. Soudain, un arc-en-ciel s'est cambré au-dessus du mât où le drapeau de Kanaky avait été mis en berne. Le spectacle tenait de la métaphore.

L'image, pourtant, illustrait parfaitement l'issue des débats : pour la première fois depuis sa conversion à l'indépendantisme, l'Union calédonienne venait de se donner comme porte-drapeau une personnalité de souche européenne en affirmant, par ce choix symbolique, sa fidélité à l'esprit d'ouverture imprégnant les accords de Matignon. Comme si, plus que jamais, la composante majoritaire du FLNKS avait voulu confirmer spectaculairement sa volonté de perpétuer l'héritage de son chef assassiné.

Le comité directeur de l'Union calédonienne a, en effet, décidé de confier la succession politique de Jean-Marie Tjibaou au doyen de son état-major, M. François Burck, seul survivant de l'équipe historique qui, en 1977, avait conduit le parti à revendiquer l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Ancien compagnon de Jean-Marie Tjibaou, Yeiwéné Yeiwéné, Eloi Machoro et Pierre Declercq, tous disparus dans des circonstances tragiques, M. Burck, qui occupait jusqu'à présent les fonctions de commissaire général de l'UC, a été élu par vingt-trois voix sur quarante au cours du vote des délégués mandatés par les comités locaux.

M. Léopold Jorédié, qui faisait figure de favori après sa nomination au comité consultatif du territoire en remplacement de Jean-Marie Tjibaou et sa désignation comme tête de liste du FLNKS aux élections provinciales du 11 juin dans la région Nord, a obtenu quatorze voix. Tandis que M. Rock Wamytan, chef de file de l'UC dans la commune de Mont-Dore, en recueillait trois. M. Jorédié a ensuite été élu à la vice-présidence du parti, où il succède à Yeiwéné Yeiwéné, par vingt-sept voix sur quarante.

La désignation de M. Burck apparaît, en vérité, doublement symbolique. De tous les dirigeants de l'UC il était sans doute le plus proche de Jean-Marie Tjibaou. Cet homme, au crâne dégarni et aux favoris grisonnants derrière ses lunettes, est lui aussi un ancien prêtre. Après avoir fréquenté, comme Jean-Marie Tjibaou, le séminaire de Païta, et avoir été ordonné en 1966, il semblait même promis aux plus hautes charges de l'Eglise catholique puisqu'il dirigea, de 1970 à 1972 le grand séminaire de Saint-Paul, où il enseignait la philosophie et les écritures saintes.

Mais comme Jean-Marie Tjibaou, dont il avait été le confident et dont il avait célébré le mariage avec Marie-Claude Wetta en 1973, il fut au coeur de la grande tourmente qui secoua à cette époque l'Eglise catholique en Nouvelle-Calédonie et qui le conduisit, personnellement, à renoncer à son sacerdoce pour entrer en politique.

FRÉDÉRIC BOBIN et ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 7.)

Lire également page 7

L'enquête sur l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou et de Yeiwéné Yeiwéné

THIERRY DE BEAUCÉ
Le livre d'esther

"Le chant d'amour d'un père pour sa fille. Une manière d'étonnant et sombre poème à toutes les petites filles que nous, les hommes, nous avons eues ou que nous avons rêvé d'avoir." Jean-René Barry / Le Point

"Thierry de Beaucé se révèle, dans son *Livre d'Esther*, un remarquable conteur." Jean Chalon / Le Figaro

Le Livre d'Esther

"Enfantines"

GRASSET

Cannes 89

Sélection officielle

- *« Francesco », de Liliana Cavani.*
- *« Do the Right Thing », de Spike Lee.*

Quinzaine des réalisateurs

- *« Le 7e Continent », de Michael Haneke.*
- *« Sidewalk Stories », de Charles Lane.*

Page 9

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,80 DA ; Maroc, 8 dr. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Dates

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IX^e

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*
ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER :
Par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner
RENVOYEZ CE BULLETIN
accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL 3615 LEMONDE
code d'accès ABO

PORTAGE :
Pour tous renseignements :
tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
____
____
Code postal : ____________
Localité : ____________
____
Pays : ____________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Il y a cinquante ans

Le Pacte d'acier

MUSSOLINI n'a jamais aimé Hitler. Et pourtant, la réciproque n'est pas vraie. Le Führer éprouvait pour le Duce une sorte d'admiration affectueuse qui ne l'empêcha nullement de lui jouer de mauvais tours lorsque son propre intérêt était en jeu. Les deux hommes se rencontrèrent pour la première fois le 14 juin 1934 au palais de Stra, près de Padoue. Hitler, mal conseillé, était habillé en civil et faisait pauvre figure aux côtés d'un Mussolini tout chamarré. De plus, les moustiques obligèrent les dictateurs à faire retraite sur Venise.

Par la suite, Mussolini protégea l'Autriche contre une annexion allemande (30 juin 1934), signa à Stresa, le 11 avril 1935, un pacte à trois contre l'Allemagne, avec la France et l'Angleterre, édulcoré d'ailleurs par cette dernière, déjà engagée dans la politique d'*appeasement*.

Le virage s'amorça avec l'agression fasciste contre l'Ethiopie, où les livraisons allemandes annihilèrent les discrètes « sanctions économiques » de la Société des nations. En juillet 1936, la solidarité s'établit entre les deux pays, par le soutien commun à Franco dans la guerre d'Espagne. Mais l'événement décisif fut probablement l'avènement du Front populaire en France avec le gouvernement du socialiste Léon Blum. Comme il n'y avait jamais de débats de politique étrangère sans qu'un député de son parti criât « Matteotti ! » – le nom du socialiste italien assassiné par les fascistes en 1924, – le Duce glissa vers l'autre camp.

En octobre 1936, un vague accord d'amitié fut signé à Berchtesgaden par le comte Ciano, gendre de Mussolini, et celui-ci, qui aimait les phrases sonores, déclara : *« Cette verticale Berlin-Rome n'est pas un diaphragme, mais un axe autour duquel peuvent s'unir tous les Etats européens. »* L'Axe – le nom fit fortune – n'était pas une alliance. Dans l'esprit de Mussolini naissaient et se développaient l'irritation, la jalousie, la méfiance à l'égard d'un homme qui réussissait mieux que lui, avec une armée en plein essor, une puissante industrie, une population exacerbée par l'idée d'une revanche et stimulée par les souffrances de la crise économique. Au contraire, des profondeurs de l'Italie montait un puissant désir de paix que les « chemises noires » ne pouvaient surmonter.

Le Japon, troisième larron

Mais Mussolini, malgré sa hargne, se trouvait comme envoûté. Il se prit à imiter Hitler. Que les troupes italiennes adoptassent alors le fameux « pas de parade », dit en France « pas de l'oie », prêtait seulement à rire. Que Mussolini se lançât dans le racisme et adoptât des mesures hostiles aux juifs apparaissait comme beaucoup plus grave, encore qu'elles n'aient jamais atteint l'horreur nazie. De l'Axe Rome-Berlin, comment en arriva-t-on, en deux ans et demi, à une alliance de nature exceptionnelle, qui s'affirmait elle-même différente des autres, offensive et défensive à la fois : le « Stahlpakt », « Patto d'Acciaio », « Pacte d'acier » du 22 mai 1939 ?

La négociation fut compliquée à cause des avancées et des reculs d'un troisième larron, le Japon. Celui-ci apparaissait comme autoritaire, violemment anti-démocratique, anti-bolchevik, impérialiste et conquérant. Mais il n'était pas fasciste. Pas de chemises brunes ni de chemises noires, mais des groupes d'officiers ultra-nationalistes et fanatiques, qui d'ailleurs se disputaient âprement le pouvoir. Aussi l'idée apparaissait-elle d'un « Axe Rome-Berlin-Tokyo » – où le mot Axe devenait une sorte de thème abstrait. L'Allemagne et le Japon avaient signé le « pacte anti-Komintern », le 25 novembre 1936. Par une subtilité affectée, il était dirigé non contre l'URSS, mais contre l'Internationale communiste. Quand on pense à la formidable dictature de Staline sur l'ensemble, on peut penser que les signataires songeaient essentiellement à prendre des précautions contre la puissance soviétique.

« L'espace vital »

Mussolini, esprit changeant, qui recherchait les coups de théâtre parce qu'ancien journaliste – il aimait se voir dans les gros titres de la presse mondiale, – se rendait de plus en plus compte que l'Allemagne l'éliminerait de l'Europe centrale et qu'il ne pouvait plus protéger ses amis autrichiens. Il avait une consolation : la Méditerranée – *« Mare nostrum »*, « notre mer », des Romains – et, au-delà, l'Afrique. Hitler l'y poussait. Aussi le Duce décida-t-il de se rendre à Berlin, de prononcer un discours devant huit cent mille Berlinois : *« Quand le fasciste a un ami, il marchera avec cet ami jusqu'au bout »* (septembre 1937). Puis, le 6 novembre, il signa l'adhésion de l'Italie au pacte anti-Komintern, et il laissa entendre au ministre allemand des affaires étrangères, Joachim von Ribbentrop, qu'il se désintéressait de l'Autriche.

Hitler en profita avec joie, et, sans prévenir son partenaire, envoya ses troupes en Autriche et réalisa l'Anschluss. *« Duce, je n'oublierai jamais cela »*, télégraphia-t-il à son complice, mélancolique et résigné.

Hitler ne désirait pas la guerre pour la guerre, et, depuis 1935, ses coups de force successifs n'avaient provoqué dans les démocraties que de vaines protestations, de somptueux discours, l'espoir qu'il deviendrait raisonnable et l'abaissement auquel se laissaient aller les partisans de la paix à tout prix. Munich, l'annexion du pays des Sudètes au détriment de la Tchécoslovaquie, 30 septembre 1938, l'occupation de Prague et l'établissement du « protectorat de Bohême-Moravie », le 15 mars 1939, tout cela finit par exaspérer le grand chef des *appeasers*, le premier ministre britannique Neville Chamberlain. Le 15 mars, il déclara que *« Hitler n'était pas un gentleman »*. Cette remarquable découverte s'accompagna d'une volonté de résistance et de garantie pour les pays menacés, et notamment la Pologne. On croyait que Hitler « bluffait ». Mais une alliance franco-anglaise suffirait-elle à le décourager ? On essaya donc de gagner l'URSS, où le vieux roublard qui dirigeait tout, à coups de goulag, de faux procès et de balles dans la nuque, sut fort bien mettre deux fers au feu et finalement opter pour l'Allemagne.

L'initiative d'une alliance venait des Nippons. D'octobre 1938 à la fin d'avril 1939, les négociations s'étaient poursuivies sous la forme « triangulaire ». Le Japon voulait bien une alliance qui l'aiderait à poursuivre la conquête de la Chine, qu'il avait entreprise en juillet 1937. Il tenait à ce qu'il fût précisé que la nouvelle alliance ne serait pas dirigée contre la France, l'Angleterre ou les Etats-Unis. Il refusait également de promettre toute contribution à une guerre, à l'exception de celle qui serait dirigée contre l'URSS, que le Japon combattait alors localement, entre Mongolie et Mandchourie.

Cela ne correspondait nullement aux ambitions de Hitler et de Mussolini.

Que voulait Hitler ? On sait que, avant de conquérir son fameux *Lebensraum*, « l'espace vital », il avait, dans son livre-programme *Mein Kampf*, décidé qu'il fallait d'abord écraser l'ennemi héréditaire, la France. Par ailleurs, Hitler savait déjà que Staline songeait à un rapprochement secret avec l'Allemagne nazie. Ce n'était pas le moment de soutenir le Japon contre l'URSS. Mettre l'Italie, emportée par la vaine gloriole mussolinienne, dans l'obligation de participer à toute agression de la Wehrmacht, telle serait la meilleure solution possible. Hitler ne bluffait pas.

Mussolini s'était en quelque sorte consolé des coups de force de Hitler en réalisant le sien, au détriment de la malheureuse Albanie (7 avril 1939). Mais il savait bien que son armée n'était pas prête, que son industrie de guerre n'atteignait pas le niveau requis. Il comptait sur l'alliance totale de l'Allemagne pour être protégé et maintenir la paix. Le prestige, la vanité, l'effet produit, l'illusion créée, nécessitaient la paix. En cas de guerre, tout pourrait s'effondrer.

Alliance « offensive »

L'ultime souci des gouvernants italiens fut d'inclure – au moins par une déclaration parallèle des Allemands – la promesse que la frontière entre les deux pays resterait fixée au fameux col du Brenner, c'est-à-dire que Hitler ne chercherait pas à annexer le Haut-Adige, ou Sud-Tyrol, en majorité de langue allemande.

Le traité fut signé le 22 mai 1939 à Berlin par le comte Ciano et Joachim von Ribbentrop (qui reçut à l'occasion le « collier de l'Annonciade », au grand déplaisir de Goering, qui ambitionnait tous les hochets de la gloire). A Berlin, aucun enthousiasme populaire. Sur la Wilhelmplatz, on ne voyait que des étudiants, dont certains se moquaient ouvertement des Italiens. Le traité comprenait un préambule évoquant l'amitié éternelle et la solidarité entre les deux pays, désireux d'*« assurer leur espace vital »*.

L'essentiel était l'article 3 : *« Si, malgré les désirs et les espérances des parties contractantes, il devait arriver qu'une des deux parties entre dans ses complications guerrières contre une ou plusieurs autres puissances, l'autre partie contractante se porterait immédiatement comme alliée à ses côtés et la soutiendrait avec toutes ses forces militaires sur terre, sur mer et dans les airs. »* Il s'agissait donc bien de ce système, depuis longtemps tombé en désuétude, qu'on appelle Alliance *offensive*.

Une œuvre volontariste

Ce traité singulier, conclu entre deux puissances inégales, aboutit, pour l'Italie, à des résultats sinistres : le malheur d'un peuple entraîné malgré lui dans la guerre. Pour Mussolini, ce sera l'humiliation, sans cesse plus accentuée : quand Hitler attaqua la Pologne, le 1er septembre, le Duce, prévenu, à sa grande stupeur, quelques jours auparavant, se trouva dans l'impossibilité de participer au conflit comme l'exigeait l'accord offensif. Par fidélité au Pacte, et à ce qui restait de sa propre image, il frappa la France d'un coup de poignard dans le dos le 10 juin 1940. Malgré ses généraux, pour imiter Hitler, il attaqua la Grèce en octobre 1940, et ce sont les Grecs qui envahirent l'Albanie. Seul Hitler put le sauver, en avril 1941. Le Führer le sauva encore en Libye, par l'envoi de l'Afrika-korps, commandé par le général Rommel. De plus en plus, l'Italie, qui avait perdu sa colonie d'Afrique orientale, se trouva soumise à Hitler. Après la perte totale de la Libye et de la Tunisie, au printemps 1943, le Duce fut chassé du pouvoir le 25 juillet. Emprisonné au Gran-Sasso, il fut délivré par un détachement de SS ; il créa un Etat fantoche, la République fasciste italienne, dont le centre était situé à Salo, sur le lac de Garde. Il en résultera l'écrasement et la mort. Il fut tué par les partisans le 28 avril 1945, deux jours avant la mort de Hitler dans son blockhaus de Berlin.

Le Pacte d'acier n'était pas une nécessité historique. Il fut l'œuvre de deux hommes qui avaient réussi à se donner un pouvoir absolu, une œuvre « volontariste » par excellence. La position neutre aurait été, pour l'Italie, autrement favorable. Et peut-être eût-elle pu durer. Parce que Mussolini voyait son « disciple » acquérir une formidable puissance, il voulut apparaître comme son égal. Il se trompa en mai 1939, tout comme Staline en août. Mais Jupiter rend fous ceux qu'il veut perdre.

J. B. DUROSELLE,
de l'Institut.

"GRAND JURY" RTL - Le Monde
dimanche 18 h 15
DOMINIQUE BAUDIS
en direct sur RTL
animé par Olivier MAZEROLLE
avec André PASSERON et Anne CHAUSSEBOURG (*Le Monde*)
Dominique PENNEQUIN et Bernard LEHUT (*RTL*)

هكذا من الأصل

CHINE : épreuve de force entre le pouvoir et les manifestants

Le président François Mitterrand a réagi à l'évolution de la situation en Chine, au cours d'une brève rencontre avec la presse, à Ottawa, vendredi 19 mai. *« Dans un mouvement général du monde, et par référence à ce que la France a vécu il y a deux siècles, la liberté est en train de faire sauter les murs les plus épais. Mais cela ne se fait pas sans que les murs résistent. C'est un grand combat pour l'humanité. »* De son côté, le président américain George Bush a déclaré que la contestation étudiante en Chine reflétait une aspiration persistante à la liberté dans le monde communiste. Interrogé par le *Boston Herald,* il a dit percevoir *« un mouvement inexorable vers la liberté et la liberté d'entreprise dans le monde communiste (...) avec la reconnaissance des échecs du socialisme ». « On assiste en Chine à l'expression du souhait d'une ouverture à la chinoise »*, a-t-il ajouté.

La Maison Blanche a, de son côté, qualifié d'*« inquiétante »* la décision des autorités chinoises d'interdire la place Tiananmen à la presse étrangère et a lancé un appel au gouvernement chinois pour qu'il poursuive le dialogue avec les étudiants. Pékin, a dit le porte-parole, a jusqu'à présent *« fait preuve de retenue. Nous espérons que cela continuera »*. Le département d'Etat a déploré l'intervention de l'armée : *« Les Etats-Unis soutiennent la liberté d'expression, la liberté de rassemblement pacifique en Chine, comme dans le reste du monde. Nous regrettons que l'intervention de l'armée ait été ordonnée dans le but de restreindre ces libertés. »* L'imposition de la loi martiale est intervenue le jour où trois bâtiments de la flotte américaine faisaient escale à Shanghaï.

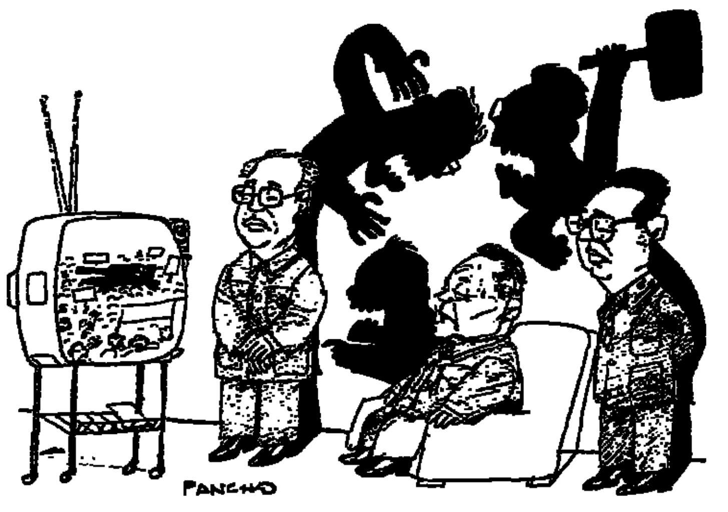

Les rumeurs de la place Tiananmen

(Suite de la première page.)

Enfin, plusieurs camions commençaient à circuler à travers la ville en milieu d'après-midi pour transporter des manifestants criant à l'intention de la foule des slogans réclamant le retour de M. Zhao Ziyang – dont la rumeur veut qu'il ait démissionné.

Dans le même temps, des hélicoptères Gazelle de l'armée de terre chinoise survolaient régulièrement l'avenue Chang'an, parfois très bas. Les mêmes appareils avaient été vus, en début de matinée, s'immobilisant à très basse altitude au-dessus de la place Tiananmen, avant de repartir vers le bourg de Tongxian, à une vingtaine de kilomètres, où ils sont généralement basés. Tôt le matin, et à plusieurs reprises dans la journée, on a entendu le bruit de réacteurs d'avions volant très haut au-dessus de la ville.

Le processus qui a amené à cette situation peu ordinaire reste obscur. Il ne fait cependant aucun doute que la crise ouverte entre les deux têtes à la succession de M. Deng Xiaoping, le secrétaire général du parti communiste, M. Zhao Ziyang, et le premier ministre, avait tourné à une partie de bras de fer dans laquelle le second a cru pouvoir évincer le premier. Qu'il y soit réellement parvenu est une autre affaire. En tout cas, la chronologie de ces dernières vingt-quatre heures fait penser à l'histoire d'un véritable putsch.

Les événements s'étaient accélérés toute la journée de vendredi depuis l'apparition dramatique de M. Zhao Ziyang sur la place Tiananmen face aux deux à trois mille étudiants grévistes de la faim. Depuis le matin, la télévision nationale diffusait alternativement, sans aucun commentaire ni reportage sur les manifestations en cours – contrairement à la veille, – les extraits de l'intervention de M. Li Peng face aux délégués des grévistes de la faim, la veille et les paroles émues de M. Zhao, le matin même. Il était clair que deux discours opposés s'affrontaient : la fermeté du premier ministre, la conciliation du secrétaire général.

Puis, dans l'après-midi, alors que la manifestation battait son plein, comme tous les jours depuis lundi, dans le centre de Pékin, la rumeur commença à filtrer que des choses importantes étaient en préparation. Sur la place, certains manifestants approchaient systématiquement les journalistes étrangers pour les prier d'être présents le soir même en ces mêmes lieux, une *« répression sévère »* devant avoir lieu. On apprit que le 38e corps d'armée, soupçonné de sympathies envers les étudiants, avait refusé de marcher sur le centre de la ville, le général le commandant ayant une fille parmi les grévistes de la faim. Ce dernier aurait été mis à pied.

De nouveaux grévistes

Au milieu de l'après-midi de vendredi, les choses se précisaient encore grâce au calendrier diplomatique. M. Li Peng recevait un émissaire du premier ministre australien, M. Bob Hawke, venu lui parler de coopération économique régionale. Au lieu de se concentrer sur ce sujet, le premier ministre chinois se lança dans une tirade destinée à démontrer que l'*« anarchie »* régnant au centre-ville, qui avait obligé le diplomate, M. Richard Woolcott, à emprunter un chemin détourné pour pénétrer dans la résidence de Zhongnanhai, siège du parti communiste, où avait lieu la rencontre, était indigne du pays : *« Le gouvernement va adopter, avec une attitude raisonnable, des mesures pour faire cesser le chaos afin de restaurer l'ordre social et assurer le progrès des réformes de la Chine et son ouverture sur le monde extérieur »*, déclara-t-il. On sait que M. Li Peng parut à ses interlocuteurs particulièrement nerveux durant l'entretien.

Devant la porte de la résidence, deux bonnes douzaines d'enseignants appartenant à l'une des institutions d'enseignement les plus en pointe dans le mouvement contestataire, l'uUniversité de droit et politique, avaient à leur tour entamé une grève de la faim. La porte de Zhongnanhai était barrée par simple rangée de soldats assis en tailleur. Devant ces nouveaux grévistes trônait le portrait de Zhou Enlai, père adoptif du premier ministre. Partout aux alentours de la place venaient d'être affichées sur les murs des photocopies d'un appel lancé par quatre instituts de recherches relevant du gouvernement mais très engagés sur les travaux de réforme politique chers à M. Zhao et formés lorsqu'il était lui-même premier ministre. Les chercheurs en question dénonçaient toute tentation *« de recourir à des moyens extrêmes comme la prise de contrôle militaire »*.

A 19 heures, le premier ministre dévoilait ses cartes. Se présentant comme *« le représentant du comité central du parti et du gouvernement »*, il se montrait à la télévision en compagnie de M. Qiao Shi, troisième dans la hiérarchie du bureau politique, M. Yang Shangkun, chef de l'Etat, M. Hu Qili, autre membre du bureau politique, ainsi que le vice-président de l'Etat M. Wang Zhen, sur la tribune d'une salle utilisée généralement pour des réunions des partis non communistes alliés au pouvoir et non pas dans l'une de celles du Palais du peuple utilisées généralement pour les réunions des plus hautes autorités. Et pour cause : M. Li Peng répétait à l'envi depuis le début de la journée qu'il fallait mettre fin à l'exil forcé dans lequel se trouve le pouvoir, qui ne peut plus accéder normalement à ses bâtiments officiels autour de la place Tiananmen depuis le début de la grève de la faim des étudiants, le 13 mai.

M. Li Peng concédait aux étudiants la légitimité de certaines de leurs demandes mais annonçait que les forces de l'Armée populaire de libération allaient pénétrer dans la ville afin de rétablir une situation normale. Il décrivait le pouvoir comme l'*« otage »* d'un *« très petit nombre de personnes »* décidées à utiliser la grève de la faim. Au passage, il soulignait que l'agitation avait été particulièrement injuste envers M. Deng Xiaoping, attaqué par les manifestants en dépit de son rôle dans l'ouverture de la Chine. M. Li Peng critiquait, dans un style proche de celui des déclarations officielles de l'ère maoïste, un *« tout petit nombre de gens qui tirent les ficelles derrière la scène »* pour *« renverser le gouvernement élu de la République populaire »*. A son côté, M. Yang Shangkun souligna à son tour que l'intervention de l'armée était *« indispensable »* et devait être bien accueillie par l'ensemble de la population. Leurs discours furent diffusés à de nombreuses reprises par les haut-parleurs de la place Tiananmen. Les étudiants, qui avaient annoncé une heure plus tôt qu'ils mettaient fin à leur jeûne, indiquèrent aussitôt après qu'ils le reprenaient.

L'ordre « par tous les moyens »

L'armée se fit attendre. Les cortèges se succédaient, les camions de manifestants – ouvriers et activistes pas toujours clairement identifiés – parcouraient en permanence toute la longueur de l'avenue Chang'an échangeant des hourras avec la population. Vers 2 heures du matin, le bruit se répandit que les unités étaient bel et bien bloquées aux portes de la ville. Sur place, la scène était incroyable. Des dizaines de camions bâchés entourés de manifestants. Les étudiants étaient prêts : ils avaient rédigé des chants, des poèmes, des suites de slogans, qu'ils faisaient répéter à la population, en grande partie ouvrière, implorant les soldats de ne pas intervenir, mettant en exergue, comme du temps de légende de la Longue Marche, l'unité profonde de l'armée et du peuple. Ailleurs, la population – en majorité ouvrière – s'indignait avec virulence de voir apparaître, outre les camions bâchés, des engins qui passent – personne n'est très sûr de soi à ce sujet – pour des lance-gaz de guerre. Sûrement pas du matériel anti-émeute, en tout cas. Les ouvriers, hommes et femmes, bousculaient les journalistes, les suppliant : *« Prenez des photos ! Rapportez cela au reste du monde ! »* Plus tard, des camions furent disposés en travers des grands axes d'accès à la ville, barrant la route à toute avancée militaire. Des chicanes furent improvisées avec les barrières canalisant la circulation des vélos. L'insurrection non armée, le *people's power* chinois, avait gagné toute la capitale.

L'agglomération entière de Pékin et certains districts ruraux en dépendant sont passés sous administration militaire avec l'intervention, selon des sources bien informées, de cinq corps d'armée – deux cent mille hommes – massés aux portes de la ville. Leurs instructions seraient de ramener l'ordre *« sans hésitation et par tous les moyens »*.

Pourtant, en milieu de journée, les cortèges de jeunes à pied, le va-et-vient incessant des camions d'activistes, continuaient comme celui – le plus rassurant pour toute la population – des centaines de motocyclettes montées par les entrepreneurs privés, ces *nouveaux riches* de la Chine de Deng Xiaoping. Rassurant, car l'on sait bien que ces gens qui vont d'un bout à l'autre de l'avenue est-ouest traversant Pékin ne seraient sûrement pas les premiers à se jeter sous les chars si ceux-ci – qu'on n'est pas très sûr d'avoir vraiment vus – avançaient. Tant que les motocyclettes circulent, on les acclame au passage, soulagé.

Comme du temps de la révolution culturelle, l'impasse s'éternise, mais sans violence : tout reste très bon enfant, presque rigolard, à l'exception d'un incident non confirmé officiellement et rapporté par la radio des étudiants sur la place Tiananmen, selon lequel il y aurait eu quarante-cinq blessés dans un affrontement entre étudiants et soldats au petit matin. Hormis quelques camions de militaires armés d'un fusil, la plupart de ceux qui sont visibles sont sans armes.

Appels à la résistance pacifique

Des tracts – signés *« Unité spéciale de l'université de Pékin »*, un titre inconnu, – après avoir fait l'historique des oppositions auxquelles s'est heurté M. Zhao depuis quelque temps, appellent à la résistance pacifique et à des élections libres. On peut lire sur une affiche rédigée en chinois et placardée devant une résidence pour diplomates étrangers : *« Il y a quarante ans, l'armée populaire de libération entrait dans Pékin et le peuple lui faisait un triomphe. Aujourd'hui, elle y pénètre à nouveau et le peuple ne l'acclame pas. Le peuple se demande : pourquoi ? »* On ne sait même plus trop où se trouve le clivage du pouvoir : la télévision et la radio diffusent régulièrement ses communiqués sur la loi martiale – interdiction de toute manifestation, grève et autres activités de nature à troubler l'ordre public – mais l'agence Chine nouvelle, visiblement informée moins rapidement que les médias des ondes, a mis plus de deux heures à en annoncer l'instauration.

S'il fallait une preuve que la Chine vacille, près de treize ans après la mort de Mao et alors que son nouvel *« empereur »*, M. Deng est plus qu'en difficulté, on la trouverait aisément dans le comportement des policiers assurant la circulation, par nature enclins à la prudence en période d'incertitude. Ils détournent tout le trafic automobile du centre-ville mais laissent obligeamment passer vers la place Tiananmen les camions remplis de manifestants, hérissés de drapeaux et de banderoles, qui continuent leur manège.

A côté, la petite vie des marchés libres se poursuit comme si de rien n'était – les petits malins semblent même faire des affaires en or. La soirée de samedi, après une annonce faite en milieu d'après-midi instaurant un couvre-feu, s'annonçait cruciale.

FRANCIS DERON.

Loi martiale et mesures contre la presse

C'est par un *décret signé* dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 mai par le premier ministre M. Li Peng que le gouvernement chinois a instauré la loi martiale à Pékin. L'agence Chine nouvelle en a diffusé le texte intégral : *« En raison des troubles sérieux qui se sont produits à Pékin et du fait que la stabilité sociale, la vie normale du peuple ont été perturbées, et pour mettre résolument fin à l'agitation et préserver le calme à Pékin, protéger la vie, les biens des citoyens et la propriété publique, pour assurer le fonctionnement normal des principaux départements de l'administration municipale de Pékin, le Conseil d'Etat* (gouvernement) *a décidé, conformément à l'alinéa 16 de l'article 89 de la Constitution de la République populaire de Chine, de décréter la loi martiale dans certains quartiers de Pékin à compter de 10 heures* (3 heures du matin, heure de Paris) *le 20 mai 1989, décision que le gouvernement populaire de Pékin est chargé de mettre à exécution, et de prendre des mesures concrètes en relation avec les nécessités. »* M. Li a annoncé ces mesures devant plusieurs milliers de dirigeants réunis au Palais du peuple. Le chef de l'Etat, M. Yang Shangkun, était présent, mais le secrétaire général en titre du PCC, M. Zhao Ziyang, n'était pas visible.

L'alinéa 16 de l'article 89 de la Constitution de 1982 stipule que : *« Le Conseil d'Etat exerce les fonctions et pouvoirs suivants (...) : décider de l'application de la loi martiale dans une partie du territoire d'une province, région autonome et municipalité relevant directement de l'autorité centrale. »* Le terme chinois employé dans le décret est le même que celui qui a été utilisé au Tibet à la suite des manifestations anti-chinoises de ces derniers mois. La loi martiale s'applique à un secteur d'environ 25 kilomètres carrés dans le centre de Pékin, ainsi qu'au quartier des universités, dans le nord-ouest, et à une agglomération de banlieue.

Le maire de la capitale, M. Chen Xitong, a annoncé la mise en place de mesures interdisant toute manifestation, grève, boycottage de cours, distribution de brochures ou de tracts, diffusion de rumeurs, d'attaques contre les dirigeants et les médias et *« toute autre action destructive »*. Il a précisé que les soldats avaient été autorisés à prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre. M. Chen a précisé que tous les étrangers devaient se soumettre à la loi martiale et n'étaient pas autorisés à manifester aux côtés de la population.

Images télévisées interdites

Après avoir annoncé la mise en application de la loi martiale, la télévision centrale a détaillé les mesures prises contre les médias, qu'il soient chinois ou étrangers. La diffusion de rumeurs et de fausses informations est interdite. Il est interdit de faire des discours ou de distribuer des tracts qui favoriseraient le chaos social. Il est interdit d'effectuer des reportages, de prendre des photographies, d'enregistrer ou de filmer dans les zones couvertes par la loi martiale. Il est également interdit de perturber le déroulement des réunions du PCC, du gouvernement et de l'armée, les bureaux de télévision et de radio et autres *« unités de travail importantes »*.

La chaîne de télévision par câble américaine CNN, qui avait dépêché sur place une importante équipe à l'occasion de la visite de M. Gorbatchev, a montré en direct des images d'un responsable chinois des télécommunications venu demander à ses techniciens de cesser leurs émissions. CNN a donc été contrainte d'interrompre sa retransmission des événements juste au moment de l'entrée en vigueur de la loi martiale, en dépit de l'autorisation qui lui avait été accordée de filmer pendant toute la journée de samedi. La chaîne américaine avait permis de suivre en direct la visite du numéro un soviétique et la révolte des étudiants.

Une demi-heure avant l'entrée en vigueur de la loi martiale, une autre chaîne de télévision américaine, CBS, avait diffusé pendant une minute les premières images de brutalités policières. On y voyait des étudiants s'approchant d'un cordon de policiers en dialoguant quand subitement un des policiers a commencé à les frapper à coups de matraque. Une bousculade a suivi et on a pu voir des jeunes gens le visage ensanglanté. – *(AFP, UPI, Reuter, AP.)*

Les principaux acteurs

M. Li Peng

M. Li Peng, l'homme au visage sévère qui est apparu dans la nuit pour annoncer l'imposition de la loi martiale, est premier ministre depuis novembre 1987. Cet ingénieur sexagénaire formé en URSS dans les années 50, est un des fils adoptifs de Zhou Enlai. Représentant de la nouvelle génération de conservateurs opposés à l'accélération des réformes économiques et à la démocratisation – relative – du régime préconisées par le secrétaire général du PCC Zhao Ziyang, M. Li a connu une ascension rapide mais contestée. Vice-ministre, puis ministre de l'énergie (1980-1983), vice-premier ministre et membre du bureau politique du parti (1983), il est responsable de l'économie et des relations avec les partenaires économiques et commerciaux de la Chine. Chargé de superviser l'éducation, il se signalera à la colère des étudiants en prenant les mesures pour remettre de l'ordre dans les universités après les manifestations de décembre 1986 et de janvier 1987. Depuis son arrivée à la tête du gouvernement, il s'est heurté à M. Zhao, en particulier au cours de l'été dernier, obtenant l'interruption de la réforme des prix qui avait causé un vent de panique parmi la population. Dès le début de la vague de manifestations qui a suivi la mort de l'ancien secrétaire général du PCC, Hu Yaobang, le 15 mai, *M. Li s'était montré partisan de la* fermeté tandis que son rival Zhao Ziyang préconisait le dialogue avec les étudiants. C'est la raison pour laquelle ces derniers l'ont conspué, parfois en des termes très durs, demandant sa démission ainsi que celle de M. Deng Xiaoping.

M. Deng Xiaoping

M. Deng Xiaoping, qui demeure le numéro un chinois en dépit de sa semi-retraite – il ne conserve plus que le poste de président de la commission militaire du parti, – n'est apparu que deux fois au cours des cinq dernières semaines de crise ; pour les funérailles de Hu Yaobang et pour la visite de M. Gorbatchev. *L'homme, qui avait été* l'artisan de la libéralisation de la Chine après les désastres de la révolution culturelle, des *réformes économiques et de* l'ouverture vers le monde extérieur, avait toujours hésité face à une démocratisation, promise *mais jamais appliquée dans les* faits.

Vieux révolutionnaire âgé de quatre-vingt-quatre ans, vétéran *de la Longue Marche, secrétaire* général du PCC jusqu'à la révolution culturelle, au cours de laquelle il a été par deux fois victime des purges ultra-gauchistes, M. Deng a louvoyé au cours de ces dix dernières années entre ses vieux camarades conservateurs et les héritiers réformistes qu'il s'était choisis, MM. Zhao et Hu. Après avoir soutenu ces derniers, l'âge aidant, le « vieux Deng », *comme l'appelaient avec* affection les Chinois du temps de sa popularité, a adopté des positions de plus en plus conservatrices : *participation à la révocation* de Hu Yaobang, puis aux critiques contre M. Zhao en 1988, avant de préconiser la *manière forte contre les étu*diants ces dernières semaines. Ce qui explique qu'il ait été la principale cible des manifestants, qui *ont demandé avec insistance* qu'il se retire définitivement.

M. Zhao Ziyang

M. Zhao Ziyang, secrétaire général du PCC depuis la chute de Hu Yaobang en janvier 1987, avait été auparavant premier ministre depuis 1980. Cet homme de soixante-dix ans, technocrate, a appliqué sur le terrain les réformes économiques de M. Deng, d'abord dans les années 70, alors qu'il dirigeait la province du Sichuan, puis dans le reste du pays. Un des dirigeants chinois les plus ouverts, il s'était efforcé en 1987 de contrer l'offensive conservatrice envers les réformes économiques, puis de contre-attaquer en demandant de *nouvelles réformes* de structure et une certaine libéralisation du régime. Populaire auprès des intellectuels et des *étudiants, surtout* depuis qu'il s'était opposé à la campagne contre la « pollution spirituelle » de 1983, il avait été un temps éclipsé par son rival conservateur Li Peng après l'échec de sa libéralisation des prix. Depuis le début de la vague de contestation, cet homme connu pour son élégance vestimentaire s'était prononcé contre la répression et aura tenté, jusqu'à vendredi, de poursuivre le dialogue avec les étudiants.

Un autre homme, qui n'aime guère apparaître en public, a certainement joué lui aussi un rôle important dans les derniers événements : M. Qiao Shi. Membre du comité permanent du bureau politique, spécialiste des questions de sécurité et de l'appareil du PCC, il est âgé de soixante-cinq ans.

P. de B.

Cinq semaines de crise

15 AVRIL. – Mort de Hu Yaobang, ancien secrétaire général du PCC, limogé en janvier 1987, au lendemain des premières grandes manifestations étudiantes.

17 AU 20 AVRIL. – Manifestations d'étudiants à la mémoire de Hu Yaobang, place Tiananmen, aux cris de *« Vive la démocratie ! »*, *« Vive la liberté ! »*. De quelques milliers le 17, les manifestants passent à plus de cent mille le 19.

21 AVRIL. – Les manifestants tentent, pour la première fois depuis la fondation du régime en 1949, d'envahir le *Palais du peuple* (Parlement), place Tiananmen.

22 AVRIL. – Funérailles de Hu Yaobang : après une interdiction de manifester, des milliers d'étudiants restent sur Tiananmen, en vertu d'un apparent compromis. L'agitation s'étend à Xian (centre), à Changsha (sud), à Shanghaï et à Chengdu (sud-ouest).

24 AVRIL. – Passent outre à une interdiction de manifester, les étudiants rassemblent place Tiananmen un demi-million de personnes.

4 MAI. – Trois cent mille manifestants réclament dans les rues de Pékin des discussions sur la démocratisation. Des journalistes se joignent aux étudiants.

5 MAI. – Le secrétaire général du PC chinois, M. Zhao Ziyang, s'engage en faveur du dialogue. Reprise des cours dans certaines universités de Pékin.

8 MAI. – La majorité des étudiants de Pékin reprennent les cours.

13 MAI. – Début d'une grève de la faim d'un millier d'étudiants, sur la place Tiananmen, pour l'ouverture du dialogue sur la démocratisation.

15 MAI. – Des dizaines de milliers d'étudiants occupent la place Tiananmen alors que le dirigeant soviétique Mikhaïl Gorbatchev arrive à Pékin pour un sommet historique.

16 MAI. – Entretien entre M. Deng Xiaoping et M. Gorbatchev, qui scelle la normalisation des relations sino-soviétiques après trente ans de brouille. Les manifestations perturbent le programme de la visite. M. Zhao lance aux grévistes de la faim un appel à mettre fin à leur mouvement, assurant que leurs revendications en faveur de plus de démocratie seraient prises en compte.

17 MAI. – Plus d'un million de personnes envahissent *le centre de* Pékin. Des banderoles et des slogans demandent la démission de M. Deng.

18 MAI. – Les chefs du PCC et du gouvernement se rendent au chevet de grévistes de la faim hospitalisés et affirment leur volonté de dialogue et de réformes. Pour la deuxième journée consécutive, plus d'un million de personnes se rassemblent dans le centre de Pékin.

19 MAI. – MM. Zhao et Li viennent avant l'aube rencontrer les grévistes de la faim sur la place avec une proposition de dialogue et un constat : « Nous sommes venus trop tard. » Dans l'après-midi, les étudiants annoncent la suspension de leur grève de la faim. Dans la nuit, M. Li fait savoir à la télévision qu'il a demandé à l'armée de rétablir l'ordre à Pékin.

Afrique

ETHIOPIE : le putsch avorté contre le président Menguistu

Quand les objectifs des rebelles érythréens rejoignent ceux des conjurés militaires...

Les premières informations un tant soit peu fiables sur les événements qui ébranlent l'Ethiopie depuis le 16 mai permettent de mieux mesurer l'assise du régime d'Addis-Abeba et d'identifier ceux qui se sont soulevés contre lui.

Selon la version la plus plausible, tout commence lors d'une réunion du haut commandement de l'armée, qui se tient au ministère de la défense, alors que le président Menguistu vient à peine de quitter Addis-Abeba pour une visite officielle en Allemagne de l'Est. Les participants sont pour la plupart des généraux. Militaires professionnels avant tout, ils n'ont que peu d'estime pour le parti marxiste-léniniste qui dirige l'Ethiopie et celui-ci le leur rend bien.

Au cours de la discussion le ministre de la défense, Hallé Giorgis Habte Mariam, apprend qu'il fait face à un groupe de conjurés, organisés pour prendre le pouvoir. Quelques heures plus tard, ils le pressent de se joindre à eux. Il refuse. L'alerte est donnée. Le corps d'élite qui assure la protection du président intervient immédiatement, très vite épaulé par les forces de sécurité. Une fusillade éclate, au cours de laquelle le ministre et des officiers sont tués. La chasse aux conjurés est lancée très rapidement dans Addis-Abeba, avec son lot d'exécutions et d'arrestations. Peu ou prou, les loyalistes reprennent le contrôle de la situation en fin d'après-midi. La tentative de putsch n'a même pas été déclenchée. Asmara n'a pas bougé. Le président Menguistu poursuit sa visite en Allemagne de l'Est.

Le lendemain, plusieurs unités se soulèvent dans la capitale érythréenne, sous l'impulsion et la direction, semble-t-il, du Mouvement des soldats libres éthiopiens (Free Ethiopians Soldiers Movement), qui entre alors en scène et parle en leur nom. Mouvement clandestin né en 1987 parmi des officiers de rang intermédiaire, qui paraissent former le gros de ses forces, son étendue comme ses structures demeurent mystérieuses. Quelques-uns de ses tracts, parvenus à l'extérieur, révélaient une hostilité totale au régime du président Menguistu, notamment au sujet des conflits érythréen et tigréen et de l'absence de démocratie.

A peine ce mouvement s'est-il emparé d'une partie d'Asmara, y compris la station de radio, que le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) lui apporte son soutien, fait connaître ses revendications par l'intermédiaire de ses représentants à l'étranger, proclame un cessez-le-feu unilatéral de deux semaines et dévoile même l'existence d'une alliance conclue pour renverser le régime d'Addis-Abeba.

En fait, depuis son deuxième congrès en mars 1987, le FPLE a formellement décidé d'avancer dans deux directions : resserrer encore son étreinte militaire et appuyer tant et plus ceux qui peuvent contribuer à abattre le régime avec lequel il estime qu'aucune négociation n'est possible. Or, vu la faiblesse des mouvements civils d'opposition à Addis-Abeba, le Front est convaincu que seul un soulèvement au sein des forces armées pourrait faire tomber Menguistu. Il a donc *« aidé »*, selon ses propres termes, le Mouvement des soldats libres depuis sa naissance. Probablement informés de la tentative de putsch en préparation à Addis-Abeba, constatant la confusion qui y règne, le Mouvement et le Front ont réagi avec une telle simultanéité qu'on ne peut écarter l'hypothèse d'une opération conjointe.

Traditionalistes

Les dernières informations semblent indiquer que les loyalistes reprennent peu à peu les garnisons du Nord. Si l'échec des insurgés se confirmait, la première leçon à en tirer serait que la position du colonel Menguistu Hallé Mariam et de ses fidèles est beaucoup plus forte qu'on ne le supposait avant cette rébellion. A en croire la rumeur, le chef de l'Etat vivait barricadé, chacun de ses visiteurs, quel que soit son rang, était fouillé, il apprenait à piloter un hélicoptère, au cas où...

Les rebelles d'Addis-Abeba ont perdu la partie en quelques heures, sans même que le président fût présent, et il n'a guère fallu plus de temps, semble-t-il, pour que ceux qui le suivaient retournent la situation à Asmara. Au sein d'une armée dont il est le commandant en chef et qui subit pourtant, depuis un an, défaite cuisante sur défaite cuisante, il conserve donc des appuis plus solides qu'on ne l'imaginait. La répression va s'abattre sur ses adversaires qui viennent de se découvrir. Or, aujourd'hui encore, l'armée seule compte en Ethiopie ; on chercherait vainement la trace de la moindre intervention du parti et du gouvernement dans les événements de ces derniers jours.

D'autre part, l'opposition au sein de l'armée à son encontre épouse des contours et des positions immuables depuis la chute de l'empereur. Les officiers généraux d'abord, des *« traditionalistes »* en quelque sorte, n'ont jamais vraiment accepté cette révolution de capitaines, voire de sergents, et son radicalisme. Les aviateurs ensuite, dont le chef était l'un des dirigeants du complot et qui semble avoir largement basculé du côté des rebelles, incarnent toujours l'aile *« libérale »* de l'opposition ; celle-ci affronte le régime sur le même terrain depuis 1974 : en finir avec la guerre dans le Nord, établir un minimum de démocratie.

« Partie remise »

Cependant, pas une seule voix de militaire ne s'est élevée ces jours derniers pour rejeter le dogme de *« l'unité de l'Ethiopie »*. Même, le Mouvement des soldats libres, qualifie les guerres en Erythrée et au Tigrée de *« conflits internes »*. Dès lors, si le FPLE a désormais le champ plus libre que jamais pour remporter de nouveaux succès militaires sur une armée dont une bonne partie du commandement a été exécutée ou arrêtée et dont des unités entières semblent s'être réfugiées dans ses bases, peut-il encore escompter qu'une autre équipe d'officiers s'emparera bientôt du pouvoir à Addis-Abeba et, surtout, engagera des négociations sur son seul et unique objectif : l'accession de l'Erythrée à l'indépendance ? Il a réagi à l'échec probable des insurgés en indiquant officieusement que les tensions au sein de l'armée éthiopienne restaient si vives que *« ce n'était que partie remise »*.

Rien, pour le moment, ne semble indiquer que des *« conseillers »* soviétiques aient participé, en quoi que ce soit, à la lutte contre les insurgés. Depuis le début de la perestroïka, Moscou a accumulé les gestes et actes de défiance vis-à-vis du prédident Menguistu, allant jusqu'à mesurer très chichement son aide militaire, et a appelé officiellement à une *« juste solution »* du conflit.

Des spécialistes soviétiques des affaires africaines ne cachaient plus, lors d'entretiens privés, que le régime d'Addis-Abeba devait radicalement changer de cap, fût-ce au prix d'un changement d'equipe. Si ce dernier n'est plus à l'ordre du jour, Moscou peut-il refuser à Addis-Ababa un minimum de moyens pour tenir ? Car le choix crucial demeure entre une solution négociée en Erythrée — le régime Menguistu doit avoir une solidité suffisante pour le rechercher et l'appliquer — et la poursuite de la guerre, qui entraînerait alors le dernier grand allié de l'URSS en Afrique vers l'abîme.

RENÉ DAMIEN.

MAURITANIE

Diatribe de la radio nationale contre le gouvernement sénégalais

A quelques jours de l'ouverture du sommet francophone, les autorités sénégalaises ont levé, vendredi 19 mai, l'état d'urgence en vigueur à Dakar depuis le 28 avril en raison des affrontements avec la population mauritanienne installée dans la capitale. Si le président Diouf paraît avoir maintenant le contrôle de la situation dans son pays, ses relations avec la Mauritanie restent, en revanche, très tendues, la tentative de médiation du Mali ayant apparemment échoué.

Alors que le président Traoré préconisait la cessation des incitations à la violence par les médias mauritaniens et sénégalais pour faire baisser la tension, la radio nationale de Nouakchott s'est livrée, vendredi, à une violente diatribe contre le régime du président Diouf, *« qui se débat dans une crise économico-politique et a choisi la surenchère et l'escalade pour faire oublier aux Sénégalais la réalité des problèmes »*.

La radio mauritanienne affirme que le gouvernement de M. Diouf a *« perdu toute crédibilité face à la pression des insurgés casamançais et d'une jeunesse sans travail »*. Cette référence aux indépendantistes casamançais apparaît comme une réplique au soutien que des Sénégalais apporteraient, selon les Mauritaniens, aux militants des Forces de libération africaines de Mauritanie (FLAM), organisation clandestine en lutte contre le pouvoir central de Nouakchott.

Le Monde

LUNDI 22 MAI 1989 (NUMÉRO DATÉ DU 23)

SUPPLÉMENT SPÉCIAL EMPLOI

20 pages d'annonces des centaines d'offres d'emploi pour les cadres

PILE SEPAREE

ATTENTION : ce numéro gratuit est publié avec *le Monde Economie* en cahier séparé. N'oubliez pas de le demander à votre marchand de journaux.

NAMIBIE

L'Afrique du Sud Cuba et l'Angola relancent le processus de paix

Le processus d'indépendance de la Namibie a été remis à flot, vendredi 19 mai, à Cahama (Angola) à l'issue d'une nouvelle réunion entre Sud-Africains, Angolais et Cubains. La sixième réunion de la commission conjointe, qui rassemble ces trois pays signataires des accords du 22 décembre 1988 sur l'indépendance de la Namibie et le retrait cubain de l'Angola, a *« recommandé »*, en effet, *« la poursuite de l'application de la résolution 435 du Conseil de sécurité de l'ONU »*. Cette résolution, qui s'applique depuis le 1er avril et prévoit des élections libres en novembre, avait failli sombrer à la suite d'infiltrations en Namibie d'éléments armés de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) venus d'Angola.

Le communiqué final, rendu public au Cap, ne fait plus mention des difficultés surgies, sans expliquer la façon dont elles ont pu être aplanies. Selon ce communiqué citant *« une information fournie par le GANUPT »* (Groupe d'assistance des Nations unies pour la période de transition les bérets bleus), *« les éléments armés de la SWAPO étaient maintenant confinés dans leurs bases au nord du 16e parallèle »*. Les forces sud-africaines ont, elles aussi, regagné leurs baraquements, et le cessez-le-feu a été effectivement rétabli.

Des *« mesures pratiques »* destinées à *« renforcer la confiance et faciliter la poursuite ininterrompue du processus de paix »* prévoient que l'Angola et Cuba *« continueront de veiller à ce que les forces de la SWAPO soient transférées au nord du 16e parallèle »*. Pour sa part, *« conformément à la résolution 435, la police namibienne continuera d'assumer son rôle primordial qui est d'assurer le maintien de l'ordre »*. Elle doit s'efforcer en outre de *« mettre au jour les caches d'armes laissées en Namibie »* par les maquisards de la SWAPO refoulés vers l'Angola. — *(AFP.)*

Proche-Orient

Neuf tués dans les territoires occupés

Pour la première fois, un affrontement à l'arme à feu a opposé des Palestiniens à l'armée israélienne

Huit Palestiniens et un soldat israélien ont été tués dans les territoires occupés vendredi 19 mai, une des journées les plus meurtrières en dix-sept mois d'intifada.

Commentant la véritable bataille rangée qui a opposé à Beit-Aula, en Cisjordanie, militaires israéliens et Palestiniens, le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, a estimé qu'il se sentait désormais *« plus libre d'utiliser tous les moyens, dans les limites imposées par la loi, pour combattre la violence »* dans les territoires occupés. *« Tant que nous n'aurons pas reçu une réponse positive des Palestiniens à notre initiative de paix,* a-t-il dit, *nous avons la responsabilité de tout faire pour parvenir à notre but, le retour au calme. »*

La responsabilité de l'accrochage de Beit-Aula a été revendiquée à Damas par le Fath-Commandement provisoire du colonel prosyrien Abou Moussa. De sources militaires à Jérusalem, on avait indiqué que l'accrochage s'était soldé par la mort de trois Palestiniens qui appartenaient au Fath, la principale composante de l'OLP.

A Londres, Amnesty International a demandé, vendredi, au gouvernement israélien d'ouvrir une enquête sur la mort d'un étudiant palestinien, Atwah Hirzallah, qui, selon l'organisation, a été sommairement exécuté par des soldats israéliens en février dernier.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Si le gouvernement comptait sur la présentation de son plan de paix pour apaiser le soulèvement dans les territoires occupés, l'échec paraît patent. Si l'armée estimait avoir trouvé un remède à la violence avec la pratique étendue des couvre-feux, les résultats ne sont guère plus concluants. Et vendredi soir 19 mai, au terme d'une journée marquée par la mort de neuf personnes — dont un soldat, — plusieurs responsables politiques qualifiaient l'intifada de *« véritable état de guerre »* et disaient haut et fort, à l'intention du gouvernement, que l'heure n'était pas à la négociation mais au durcissement de la répression.

A ces appels en forme de mise en demeure aux autorités s'ajoutaient des questions sur un éventuel tournant stratégique dans le soulèvement. Car après dix-huit mois d'une révolte où, à quelques rares exceptions près, seuls des pierres et des cocktails Molotov ont été utilisés du côté des manifestants, une confrontation à l'arme à feu a, pour la première fois, opposé vendredi des Palestiniens des territoires à l'armée israélienne.

Elle a eu lieu peu après minuit, à Beit-Aula, un hameau situé à quelques kilomètres à l'ouest d'Hébron (sud de la Cisjordanie), au cœur d'une vallée de rocailles désolée. *« Depuis plusieurs mois,* a expliqué le général Avram Mitzna, responsable militaire de la Cisjordanie, *nous étions à la recherche d'un groupe de terroristes membres du Fath opérant la nuit dans cette région. »* Ils *« intimidaient »* les villageois, a poursuivi le général Mitzna, et s'en prenaient à ceux d'entre eux suspectés de collaborer avec l'administration israélienne.

Au beau milieu de la nuit, selon le récit des porte-parole militaires, l'armée a été prévenue que le domicile d'un collaborateur palestinien venait d'essuyer des coups de feu dans le village de Nuba, voisin de Beit-Aula. Trois jeeps sont parties patrouiller dans cette direction. Elles se sont retrouvées face à face avec une Peugeot 504 blanche immatriculée à Hébron, qui a immédiatement fait demi-tour. Après des salves de sommation, les soldats ont immobilisé la Peugeot en tirant dans les pneus.

Cagoules noires

Par la vitre arrière, les Palestiniens ont alors ouvert le feu avec des armes légères et lancé une grenade. Une des jeeps se trouvait à 3 mètres. Un soldat israélien a été tué par les éclats de la grenade. Sept autres ont été blessés — dont le chef de l'unité qui était vendredi soir dans un état désespéré - avant que la patrouille ne réplique, tuant les trois occupants de la Peugeot. Deux d'entre eux portaient des cagoules noires ; leurs armes — un fusil M-16, une mitraillette Uzi, deux grenades — avaient vraisemblablement été volées à l'armée israélienne. Selon le général Mitzna, tous étaient déjà connus des services de sécurité et habitaient des villages des environs d'Hébron. Vendredi soir, cinq maisons appartenant aux membres du groupe et à leurs proches ont été dynamitées par l'armée.

L'incident est sans précédent depuis le début du soulèvement. Mais à en croire le général Dan Shomron, chef de l'état-major, il serait imprudent d'y voir encore un changement de stratégie de la part des nationalistes palestiniens. Il a lui même qualifié l'affaire d'*« exceptionnelle »* et toutes les versions des porte-parole militaires insistaient sur le fait que la patrouille n'avait pas été prise en embuscade ni été l'objet d'une attaque préméditée. On semblait ainsi avoir le souci de ne pas exacerber la peur et la colère des colons israéliens de la région d'Hébron, victimes d'un nombre croissant d'attaques à coups de pierres, et, surtout, de ne pas leur donner prétexte à utiliser eux-mêmes davantage leurs armes au motif que les Palestiniens conduiraient désormais des opérations armées.

Durcissement de l'opinion israélienne

Car l'incident de Beit-Aula est intervenu au terme d'une semaine particulièrement lourde en accrochages entre les deux communautés. Aux attaques répétées dont leurs voitures sont la cible — et qui, mardi, ont fait plusieurs blessés, — les colons ont répliqué par des raids de représailles d'une ampleur sans précédent dans la banlieue nord d'Hébron (rafales de coups de feu en l'air, vandalisme sur des dizaines de voitures de Palestiniens). Les résidents d'Hébron crient à la provocation ; les colons se disent à bout et s'organisent en milices d'autodéfense. Et le gouvernement redoute que ce face-à-face entre les deux populations ne dégénère en affrontements de plus en plus graves.

Signe d'un durcissement de l'opinion israélienne, les obsèques du soldat tué à Beit-Aula — un père de famille, réserviste, âgé de trente-quatre ans — ont donné lieu à une manifestation de plusieurs centaines de personnes brandissant des drapeaux et des banderoles appelant à la vengeance. Une certaine radicalisation était perceptible dans les commentaires de la classe politique. Le ministre du commerce, M. Ariel Sharon, se disait confirmé dans l'opinion que *« l'intifada est une guerre en bonne et due forme »* et qu'il fallait y répondre en conséquence. Le chef travailliste et ministre des finances, M. Shimon Pérès, appelait à *« une lutte sans compromis contre le terrorisme »*. Le Conseil des implantations juives de Cisjordanie et de Gaza réclamait la déclaration de l'état d'urgence dans les territoires et de nombreux responsables de la droite voyaient dans l'incident de Beit-Aula *« la réponse des Palestiniens au plan de paix du gouvernement »*.

Signe de durcissement encore : le très libéral quotidien *Haaretz* appelait cette semaine à la démission du général Dan Shomron jugé responsable de l'échec de la répression du soulèvement. L'armée croyait pourtant avoir trouvé la parade à la poursuite ininterrompue des manifestations et attaques à coups de pierres avec l'imposition de longs couvre-feux à la population palestinienne — tout particulièrement dans la bande de Gaza. C'est une mesure qui relève de la pression psychologique, de la sanction économique, et de la dissuasion militaire puisque les résidents sont avertis que l'armée peut tirer sur quiconque se risque hors de son domicile.

Ce qui s'est passé vendredi soir dans le camp de réfugiés de Rafiah, à l'extrême sud du territoire de Gaza, prouve que cette politique a ses limites. A en croire la version donnée par les Palestiniens, une bonne partie de la population du camp, soumise depuis treize jours à un couvre-feu draconien, est descendue dans la rue pour venir en aide à des jeunes que des soldats frappaient.

Des centaines de personnes se sont retrouvées face aux soldats. Geste de colère, d'exaspération et d'épuisement après deux semaines de claustration forcée et qui s'est transformé en affrontement. Les soldats ont ouvert le feu : cinq Palestiniens ont été tués sur le coup, dont une femme de cinquante ans, cependant qu'une vingtaine d'autres manifestants étaient blessés par balle — souvent à la poitrine ou à la tête. En fin de soirée, l'armée, sans confirmer le récit des Palestiniens, annonçait qu'elle avait ouvert une enquête.

La veille, des dizaines de militants islamistes de la bande de Gaza, dont un des chefs spirituels du groupe Hamas, le cheikh Ahmad Yassin, avaient été arrêtés. La semaine avait commencé avec la présentation du projet du gouvernement d'organiser des élections dans les territoires. Elle s'achève sur un des bilans les plus lourds enregistrés en une seule journée depuis le début du soulèvement.

ALAIN FRACHON.

● **L'Iran attaque les Etats-Unis devant la Cour internationale de justice.** — L'Iran a porté, devant la Cour internationale de justice (CIJ) l'affaire de l'Airbus d'Iran-Air, abattu par la frégate américaine *Vincennes* le 3 juillet, au-dessus du golfe Persique, avec deux cent quatre-vingt-dix personnes à bord, a-t-on appris vendredi 19 mai au greffe de la Cour, à La Haye.

La requête iranienne, déposée le 17 mai, demande la condamnation des Etats-Unis au paiement d'indemnités. Le montant de ces dernières est laissé à l'entière appréciation des juges, mais devrait compenser, selon Téhéran, *« les préjudices subis par la République islamique et par les familles endeuillées »*, ainsi que *« les pertes financières d'Iran-Air »*. — *(Corresp.)*

A TRAVERS LE MONDE

Panama

Interdiction provisoire des manifestations.

Le gouvernement du Panama a, le vendredi 19 mai, interdit toute manifestation jusqu'à ce que la « mission de médiation » envoyée par l'Organisation des Etats américains ait remis son rapport. Cette mission doit arriver mercredi prochain à Panama, et l'OEA devrait débattre de ses conclusions le 5 juin. Le ministre de l'intérieur de la République centre-américaine a assuré que la mesure répondait au souhait des personnalités qui arriveront à Panama le 24 (l'opposition estime, elle, que cette décision revient à « se moquer » de l'OEA. Elle a appelé à une mobilisation antigouvernementale pour le 24. Par ailleurs, une quinzaine d'employés d'une société privée de gardiennage, affectés à la surveillance de l'ambassade des Etats-Unis à Panama, ont été arrêtés le 17 mai. L'entreprise Minsa est accusée par les autorités d'avoir assuré la protection des candidats de l'Alliance d'opposition (ADOC) lors de la présidentielle du 7 mai. — *(AFP, AP, UPI.)*

Tchécoslovaquie

Libération de l'opposant Stanislav Devaty

Le tribunal de Brno (Tchécoslovaquie), a ordonné vendredi 19 mai la libération de l'opposant Stanislav Devaty, qui avait été arrêté le 1er mai lors d'une manifestation interdite. Ancien porte-parole de la Charte 77, Stanislav Devaty avait, peu après son incarcération, entamé une grève de la faim. Son état de santé avait nécessité son hospitalisation dans un service de soins intensifs à Prague le 12 mai. Selon ses proches, il aurait perdu 15 kilos en trois semaines de jeûne.

Par ailleurs, le porte-parole du gouvernement tchécoslovaque, M. Miroslav Pavel, a annoncé vendredi la démission du chef de la police de Prague, chargé de la répression des manifestations de rue. Le général Bohumil Csarda *« a décidé lui-même de renoncer à ses fonctions en raison de son âge »*. Agé de cinquante-sept ans, il était responsable des opérations de maintien de l'ordre et de la dispersion brutale des manifestations d'opposants de ces derniers mois, place Venceslas à Prague. — *(Reuter, UPI.)*

● **URSS : les grèves gagnent du terrain en Arménie.** — Les grèves, entamées jeudi à Erevan, touchaient le vendredi 19 mai, près de la moitié des entreprises de la capitale arménienne, au lendemain d'un nouveau meeting non autorisé ayant rassemblé quelque cent cinquante mille personnes, a indiqué, à l'AFP, un responsable de l'agence officielle locale Armenpress. Manifestants et grévistes demandent la démission de la direction arménienne et dénoncent les conditions de détention des membres du Comité Karabakh, emprisonnés à Moscou et au secret depuis cinq mois. Certains, parmi ces derniers, auraient observé ces derniers temps des mouvements de grève de la faim. — *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Europe

ITALIE : chute du gouvernement de M. De Mita

Démocrates-chrétiens et socialistes refusent d'endosser la responsabilité de la crise

Des divergences de vues sur la politique économique et les réformes constitutionnelles, mais surtout des rivalités internes entre démocrates-chrétiens et socialistes sont à l'origine de la chute, vendredi 19 mai, du gouvernement de coalition italien (qui comprend également les libéraux, les républicains et les sociaux-démocrates) dirigé par M. Ciriaco De Mita. Après un conseil des ministres extraordinaire, réclamé par le PSI pour *« clarifier la situation politique »*, le président du conseil s'est rendu dans l'après-midi au palais du Quirinal à Rome pour présenter sa démission au chef de l'Etat, M. Francesco Cossiga. Cette nouvelle crise intervient à moins d'un mois des élections européennes, qui permettront aux différentes formations politiques de mesurer leurs forces.

ROME
de notre correspondant

« Terminus, tout le monde descend ». Comme l'avait prédit, jeudi à Milan, le numéro deux du Parti socialiste, le quarante-huitième gouvernement italien depuis 1945 est tombé vendredi 19 mai. Président du conseil des ministres depuis treize mois, le démocrate-chrétien Ciriaco De Mita a cependant été chargé par le président de la République d'expédier les affaires courantes jusqu'à ce qu'un successeur lui soit trouvé.

A l'issue des consultations, que le chef de l'Etat est tenu d'ouvrir – à partir du lundi 22 mai – avec tous les leaders politiques, de la majorité comme de l'opposition, il n'est pas impossible qu'un gouvernement De Mita-*bis* soit constitué. Il n'est pas exclu non plus, en cas d'échec, de recourir à des élections générales anticipées, alors que la législature en cours devrait normalement se poursuivre jusqu'en juin 1992. Bref, après moins de quatre cents jours d'une fragile stabilité gouvernementale, l'Italie politique renoue avec la confusion et le brouillard.

Difficile, en effet, d'y voir clair dans cette énième et lassante partie de chaises musicales, où les protagonistes sont toujours à peu près les mêmes et les règles, essentiellement électoralistes, aussi. Une seule chose est sûre : à quelques jours de la visite en Italie du président George Bush et des prochains sommets de Bruxelles (OTAN), de Madrid (CEE) et de Paris (pays industrialisés), ce sont, encore une fois, les intérêts de la nation italienne tout entière qui risquent de faire les frais des joutes politiciennes.

Qui est responsable de cette nouvelle crise ? *« Pas nous »*, disent les socialistes qui, tout au long de leur congrès national à Milan, cette semaine, n'ont cessé d'attaquer et de critiquer le gouvernement, auquel, sur un total de quatre-vingt-quinze membres, vingt-sept des leurs (neuf ministres et dix-huit sans portefeuille) appartiennent. *« Pas nous »*, rétorquent à leur tour les démocrates-chrétiens, qui dominent le pouvoir, en coalition avec les uns ou les autres depuis 1945, et qui n'ont jamais, en quarante-trois ans, trouvé le moyen d'offrir à leur pays un système stable. *« Pas nous non plus »*, se défendent, enfin, les trois autres organisations politiques minuscules de la coalition, qui forment avec les deux « grands » ce *« pentopartito »* plus ou moins en vigueur depuis huit années à Rome.

En fait, tous ont à la fois raison dans la forme et collectivement tort sur le fond. De New-York, où il est le premier chef d'un parti communiste occidental en visite aux Etats-Unis, M. Achille Occhetto, secrétaire général du PCI, a émis un jugement qui, pour n'être pas nouveau, et de loin, apparaît fondamentalement juste : *« Le système italien ne fonctionne plus. »* Il tourne en rond. M. Bettino Craxi, le leader socialiste qui, de 1983 à 1987, battit des records de longévité à la tête du gouvernement, propose une profonde *réforme institutionnelle – notamment* l'élection directe, au suffrage universel, d'un *« vrai »* président de la République – qui pourrait, enfin, faire sortir la démocratie italienne de l'interminable zone de turbulences où elle se complaît depuis si longtemps. Mais les autres la refusent ou la retardent, sous le prétexte non avoué que c'est lui, le pharaon socialiste, qui pourrait en profiter.

Alors, en attendant, M. Craxi qui – tragique ironie de l'histoire – a été réélu, vendredi, à la tête de son parti avec un taux *« à la bulgare »* (ce sont ses propres mots) de 93 %, au moment même où le gouvernement national tombait, M. Craxi fait de la politique. A quelques semaines des élections européennes – dont l'enjeu, ici, apparaît purement italo-italien, – le PSI et son chef ont sans doute voulu récupérer un peu de marge de manœuvre et se différencier d'un gouvernement peu populaire, où ils jouent pourtant un rôle de premier plan. Peut-être, en effet, n'ont-ils pas voulu, comme ils le prétendent, aller jusqu'à la crise. M. Craxi lui-même a dit, pendant son congrès, que l'alternative de gauche qui lui est proposée par les communistes n'est, à son avis, *« pas mûre »*.

La conséquence de ce jugement, dans un système traditionnellement clientéliste, où il ne fait jamais bon se trouver dans l'opposition, aurait dû lui sauter aux yeux : puisque la vieille démocratie chrétienne demeure, pour l'instant, le seul partenaire possible, mieux vaut la ménager. *« Tout vient à point à qui sait attendre »*, affirme le dicton...

PATRICE CLAUDE.

ROUMANIE

Un député belge au Parlement européen agressé par des policiers

La Belgique a rappelé en consultation son ambassadeur en Roumanie, M. Jan Koninckx, vendredi 19 mai, après l'agression commise la veille par des policiers roumains contre un parlementaire européen de nationalité belge, M. Gérard Deprez.

Président du Parti social-chrétien (PSC, l'un des cinq partis de la coalition gouvernementale) et tête de liste aux élections européennes du 18 juin, M. Deprez a été battu et volé par des policiers devant le domicile de la dissidente roumaine Doïna Cornéa à qui il voulait remettre notamment un message de sa fille, qui vit en France.

Le ministre belge des relations extérieures, M. Léo Tindemans, *« a convoqué l'ambassadeur de Roumanie à Bruxelles, lundi 22 mai, pour discuter de cette affaire »*, a déclaré un porte-parole du ministère.

Par ailleurs, la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Roumanie a indiqué, vendredi à Paris, que M. Dan Simpaleanu, de Blaj (Transylvanie), qui s'était rendu à Cluj (Transylvanie) le 12 avril pour rencontrer Mme Cornéa, a été battu devant le domicile de la dissidente, conduit au poste de police et brutalement interrogé pendant dix-huit heures. – *(AFP.)*

URSS : un appel au Congrès des députés

Les Républiques baltes demandent la condamnation du pacte germano-soviétique de 1939

Les Soviets suprêmes d'Estonie et de Lituanie ont adopté, jeudi 18 mai, un texte demandant au Congrès des députés du peuple qui s'ouvrira le 25 mai à Moscou de *condamner le pacte germano-soviétique* du 23 août 1939, qui a conduit à l'annexion par l'URSS des Républiques baltes en 1940, a rapporté vendredi l'agence TASS.

Par ailleurs, un séminaire a réuni du 14 au 19 mai une importante délégation du Front populaire de Lettonie (LTF) et de la communauté lettone en exil à Huismes, près de Chinon. Plusieurs résolutions ont été votées à l'issue de cette rencontre. Reprenant l'appel lancé le 14 mai à Tallin (Estonie) par les Fronts populaires de Lettonie, d'Estonie et le Sajudis lituanien pour dénoncer le pacte signé par Ribbentrop et Molotov, une de ces résolutions apppelle l'URSS à *« n'opposer aucun obstacle à la restauration de la souveraineté nationale des trois Etats baltes »*, qui feront connaître leurs aspirations à l'autodétermination *« à un niveau international, avec la participation de représentants élus des peuples baltes »*.

« La communauté en exil »

Selon M. Peteris Lakis, président du comité directeur du LTF, les députés nationaux de ce mouvement (qui n'a pas le statut de parti, car l'URSS n'admet pas le multipartisme) sont au nombre de trente-quatre. Le mouvement avait présenté quarante candidats. Le LTF se veut un courant regroupant toutes les nationalités vivant en Lettonie, les Lettons ne constituant que moins de 50 % de la population.

Sur le plan économique, il a été décidé de *« mettre en place des liens économiques entre la Lettonie et la communauté en exil »*, afin de profiter du savoir-faire de ces derniers pour développer la Lettonie, dans le cadre de l'autonomie économique que veulent obtenir les Pays baltes.

Les résolutions sur l'écologie prévoient notamment des actions juridiques pour dénoncer *« une industrie lourde qui a sévèrement pollué plusieurs sites du territoire »*. Des initiatives bilatérales seront lancées pour former des spécialistes de la protection de l'environnement et s'opposer aux dangers du nucléaire. La situation écologique est jugée « catastrophique ».

Diplomatie

Avant de rencontrer le président Bush

M. Mitterrand s'est entretenu à Ottawa avec M. Mulroney de la crise de l'OTAN

OTTAWA
de nos envoyées spéciales

C'est l'OTAN qui a occupé l'essentiel de la conversation, vendredi 19 mai, lors du dîner que le chef du gouvernement canadien, M. Brian Mulroney, offrait à Ottawa au président de la République. A dix jours d'un sommet atlantique dont la préparation a pris ces dernières semaines des allures de crise et alors que M. Mitterrand s'apprêtait à passer toute la journée de samedi avec le président des Etats-Unis, dans sa résidence de Kennebunkport (Maine), c'était bien le moins.

Si l'on avait su ce que les deux hommes se sont dit pendant le dîner sur le dernier point en débat dans l'affaire des armes nucléaires tactiques – à savoir, l'opportunité d'ouvrir une négociation, – cela aurait peut-être complété les propos tenus la veille à Paris par M. Mitterrand, qui n'a pas précisé dans sa conférence de presse sa position sur cette question. Mais on ne le sut pas, la politique française étant précisément, comme l'expliquait ensuite le porte-parole de l'Elysée, M. Hubert Védrine, de ne pas prendre position publiquement sur ce point. *« La France,* disait-il, *n'a pas de raison de prendre des positions théoriques qui aggraveraient les choses. »* L'ouverture de négociations sur les armes nucléaires tactiques est *« une demande des Allemands adressée aux Américains »*. L'attitude française, poursuivait M. Védrine, a consisté, *« par un travail diplomatique discret, à défaire le nœud des antagonismes, à éviter que ne se crée deux camps trop tranchés »*.

Sommet des Sept et francophonie

Même si la France, comme on se plaît à le répéter à l'Elysée, n'est pas *« directement concernée »* par ce débat, il en sera de nouveau question samedi à Kennebunkport, après le nouvel échange qu'a eu, vendredi, M. Bush avec le ministre de la défense ouest-allemand, M. Stoltenberg.

C'est la préparation d'un autre sommet, celui des Sept à Paris en juillet, qui justifie ces deux visites nord-américaines de M. Mitterrand. On a pu constater à Ottawa une totale convergence sur la conception d'ensemble de cette manifetation, et notamment sur la priorité à donner aux deux thèmes de l'endettement et de l'environnement.

La dette des pays africains, sujet déjà abordé aux deux précédents sommets de la francophonie, sera à nouveau à l'ordre du jour de la réunion de Dakar, la semaine prochaine, et le président Mitterrand a promis *« des initiatives concrètes »*. Un langage qui n'est pas pour déplaire à M. Mulroney, toujours soucieux de démontrer à ses concitoyens que ces forums apportent des solutions tangibles aux grands problèmes de l'heure. Ottawa, dont les créances vis-à-vis des pays pauvres sont, il est vrai, de beaucoup inférieures à celles de la France, avait pris les devants, fin 1987, en effaçant la dette publique de treize pays africains (700 millions de dollars canadiens au total).

Le Canada et la France, dont les relations ont pris un tour plus serein depuis le dénouement, en avril dernier, du conflit sur la pêche – seul sujet de litige sérieux au niveau bilatéral, – travailleront aussi de concert sur les questions environnementales. Chacun s'efforcera d'amener les pays francophones qui ne l'auraient pas encore fait à signer la déclaration de La Haye, de mars dernier, visant à mettre en place une autorité mondiale chargée de la protection de l'environnement.

L'adhésion la plus large possible à ce texte donnera à M. Mulroney des arguments supplémentaires pour convaincre Washington de conclure avec le Canada, dont les lacs et les forêts meurent sous l'effet des pluies acides venues des Etats-Unis, un traité prévoyant la limitation des rejets polluants que le président Bush ne semble pas pressé d'envisager.

Réplique à une « lettre ouverte »

A Dakar, la délégation canadienne aura à cœur de réparer l'« outrage » fait à la langue française par l'Institut Pasteur qui a fait savoir, en mars dernier, que ses Annales seront désormais publiées exclusivement en anglais, au grand dam des scientifiques francophones québécois. Elle proposera le lancement d'une revue internationale sur la recherche en chimie du même calibre que le magazine *Médecine-Science*, déjà financé par la France et le Canada.

Le président Mitterrand a fait comprendre vendredi, devant la presse canadienne, que la France *n'avait, en matière de défense de la* langue française, pas de leçon de vigilance à recevoir du Québec. Interpellé dans une « lettre ouverte » du Mouvement Québec français, regroupant une dizaine de syndicats et d'organisations nationalistes de la Belle Province, le chef de l'Etat a répliqué que, si le Québec avait réagi *« vite et bien »* dans cette affaire, les autorités françaises étaient, elles aussi, intervenues. *« Un peu partout, les institutions privées ou semi-publiques en prennent à leur aise. Elles ont tort, et nous entendons bien, non pas leur faire la leçon, mais les conduire à avoir une meilleure conscience de la défense de leur langue »*, a-t-il déclaré.

MARTINE JACOT et CLAIRE TRÉAN.

Amériques

NICARAGUA

Les Indiens Miskitos craignent de faire les frais d'un règlement du conflit national

M. Brooklyn Rivera, l'un des cinq membres du directoire du Mouvement des Indiens Miskitos vivant sur la côte atlantique du Nicaragua, était de passage à Paris les jeudi 18 et le vendredi 19 mai, dans le cadre d'une tournée dans huit pays européens. Son objectif était d'informer sur la situation des trois « nations » (outre les Miskitos, les Sumus et les Ramas) intégrant le Yatama à neuf mois des prochaines élections générales organisées par les sandinistes au pouvoir à Managua :

1. *Les quelque 145 000 Indiens du* Nicaragua, naguère politiquement divisés, disposent depuis 1987 d'une organisation unique : précisément le Yatama ;

2. Le régime révolutionnaire a, en juin 1988, rompu pour la deuxième fois en quatre ans les négociations entreprises quatre mois plus tôt dans le cadre du plan général de paix en Amérique centrale (accord d'Esquipulas ou « plan Arias ») ; celles-ci visaient à déterminer le degré d'autonomie acceptable par les parties en présence pour le Yapti Tasba, la « Terre mère » des Miskitos, qui représente près de 40 % de la superficie du territoire nicaraguayen ;

3. L'incertitude quant à une évolution positive de la situation a provoqué une paralysie du mouvement de retour de quelque 40 000 Indiens ayant choisi l'exil, principalement au Honduras, où le camp de Mocoron compte *30 000 réfugiés* ;

4. Les effets combinés de la guerre lancée en 1981 par les sandinistes contre les Miskitos et de l'ouragan « Joan » à l'automne dernier ont provoqué à la destruction totale ou partielle d'une centaine de communautés ; plus de la moitié de la population est ainsi affectée.

5. Des contacts ont lieu avec tous les autres opposants : les quinze partis de la Coordination démocratique et la Résistance extérieure (contra), mais les Miskitos entendent visiblement, sur ce plan-là aussi, *garder la prudence nécessaire.*

M. Rivera a demandé à ses interlocuteurs (en France, M. Bernard Kouchner : l'Elysée n'a pas souhaité le recevoir) outre une aide matérielle pour la réhabilitation de la vie sociale – en comptant avec le retour des exilés, – un soutien politique, afin que le Yatama puisse participer, avec toutes les garanties nécessaires, aux élections du 25 février 1990.

Il est clair que les Miskitos *n'entendent pas*, une fois encore, être les oubliés d'un éventuel règlement de la question nicaraguayenne. A entendre M. Rivera, leur scepticisme sur la bonne foi des sandinistes (déjà trois fois prise en défaut en une décennie pour ce qui les *concerne est immense. Mais ils sont* également conscients de la rapide évolution, ces derniers mois, des positions internationales sur la question nicaraguayenne, et de celle des Etats-Unis au premier chef ; ils s'efforcent dès lors d'éviter d'en faire les frais. Le Yatama vient donc de mettre au point une nouvelle *« initiative de paix »*, consistant pour l'essentiel à conditionner la réintégration des Miskitos au processus politique national, et à une *relance des négociations* sur les sujets, pour eux, les plus importants : leur droit à la terre et à la possession de leurs ressources naturelles, à l'*« autodéfense »*, à l'autosubsistance économique et à une forme de réelle autonomie politique. *« Pour que tout cela aboutisse*, conclut M. Rivera, *nous avons besoin que la communauté internationale s'engage, et cela dans un esprit de relative neutralité, autrement dit en cessant d'appuyer unilatéralement les sandinistes* (1), *qui ne sont qu'une des parties prenantes au processus de réconciliation nationale. »*

J.-P. C.

(1) Lors d'une conférence internationale réunie du 11 au 13 mai à Stockholm, en présence du président Daniel Ortega, six pays européens ont consenti à apporter au Nicaragua une aide d'un montant total d'environ 50 millions de dollars : le Danemark, la Norvège, la Suède, la Finlande, l'Italie et l'Espagne.

ARGENTINE

La dépréciation monétaire bat tous les records

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

L'élection du péroniste, Carlos Menem, à la tête de l'État argentin, le 14 mai, a calmé les esprits mais non la crise économique. Le futur président a rencontré, jeudi 18 mai, pour la première fois à la Casa Rosada, celui qui demeure, jusqu'au 10 décembre, le chef de l'État, M. Raul Alfonsin. Et, pendant ce temps, le dollar reprenait sa course folle. Un nouveau train de mesures a été annoncé à la surprise générale par le gouvernement dans la soirée de jeudi. Il était principalement destiné à calmer le marché. Mais il n'a fait que relancer la vague de spéculation. De 100 australes vendredi dernier, à la veille des élections, le dollar est passé à 220 australes vendredi 19 mai. La « City » a de nouveau été prise d'assaut par des acheteurs de billets verts repris par la phobie de l'hyperinflation. La presse a qualifié cette journée d'*« infernal vendredi noir »*.

L'annonce d'augmentations (40 %) des tarifs de services publics et des prix des combustibles et une nouvelle réforme fiscale (la deuxième en deux mois) ont fait long feu. L'inflation prévue pour mai est de 80 %. Et la valse des étiquettes a repris : les augmentations de prix sont de... 2 % par jour en moyenne ; mais certains produits, *comme les vêtements, suivent* le rythme du dollar : 25 % de jeudi à vendredi matin ! Certains commerçants ont préféré fermer boutique, prétextant un soudain « bilan ». Des clients achètent à l'unité : un œuf, une orange... Dans certaines régions, pour parer la dépréciation monétaire, les salaires sont payés deux fois par semaine.

M. Menem a prudemment rejeté l'hypothèse d'un « cogouvernement » avec M. Alfonsin, ou d'un raccourcissement de la longue période de transition. Après sa rencontre d'une demi-heure avec le chef de l'Etat, le dirigeant péroniste a déclaré : *« Tout ce qui arrivera d'ici au 10 décembre est de l'entière responsabilité du gouvernement. »* Les deux hommes sont convenus, pourtant, de se retrouver au moins une fois par mois. Ils ont aussi décidé d'envoyer une mission « conjointe » aux Etats-Unis, afin de renégocier le remboursement de la dette extérieure (dont les intérêts ne sont pas payés depuis plus d'un an) et de tenter d'obtenir de nouveaux crédits.

La colère monte en Argentine, au rythme de l'inflation. La CGT (centrale syndicale unique, péroniste), qui, avant les élections, avait tout fait pour contenir les revendications sociales afin de ne pas effrayer l'électorat indécis, a désormais averti qu'elle avait *« le devoir de prendre toutes les mesures, y compris de force, pour défendre les intérêts des travailleurs »*.

C. D.

L'ambassadeur de Turquie à Paris critique les positions de Mme Mitterrand sur les réfugiés kurdes

L'ambassadeur de Turquie en France, M. Ilter Turkmen, a critiqué les pays d'Europe de l'Ouest, dans une mise au point adressée vendredi 19 mai à l'AFP, à la suite d'un appel lancé, le même jour, par Mme Danièle Mitterrand, en faveur des 36 000 Kurdes irakiens réfugiés en Turquie.

Affirmant que Mme Mitterrand avait effectué en Turquie *« une visite à caractère privé »* du 29 avril au 2 mai, l'ambassadeur souligne que *« le gouvernement turc s'est scrupuleusement abstenu jusqu'à présent de faire des commentaires sur ce voyage »*. *« Franchement, nous ne nous attendions pas à des appels politiques, à des critiques ou à des statistiques sur la population de la Turquie »*, affirme le diplomate.

« Pas un centime d'aide »

Au cours d'une conférence de presse, l'épouse du chef de l'Etat avait demandé qu'Ankara accorde le statut de réfugiés politiques aux Kurdes réfugiés en Turquie à la suite de l'utilisation massive d'armes chimiques par Bagdad, lors de la phase finale de la guerre irako-iranienne.

Vivant dans trois camps à Mush, Dyarbakir et Mardine *« dans des conditions précaires, isolés par des barbelés et contrôlés par des rondes militaires jour et nuit, ces réfugiés, qui ont le statut de réfugiés temporaires, sont des révoltés en puissance »*, a déclaré Mme Mitterrand en affirmant que 476 personnes – pour la plupart des enfants – y sont mortes, des suites des intempéries, cet hiver.

Dans sa mise au point, l'ambassadeur de Turquie à Paris critique *« ceux des pays de l'Europe qui n'ont pas consenti un centime d'aide et qui se sont catégoriquement refusés à accorder l'asile à ces Irakiens, même aux personnes qui avaient des familles chez eux »*. *« Au moment où les pays d'Europe occidentale s'opposent à toute immigration et coopèrent en vue de mieux sceller leurs frontières, veut-on que la Turquie ouvre ses portes à des exodes massifs ? »*, demande-t-il.

« Malgré nos demandes réitérées, beaucoup de pays européens, y compris la France, ont catégoriquement refusé d'accepter une partie de ces personnes en quête d'asile, notamment dans le cas des Kurdes d'Irak », ajoute l'ambassadeur. – *(AFP.)*

Le Monde
ABONNEZ-VOUS
RÉABONNEZ-VOUS
LE MONDE ET SES PUBLICATIONS
Gérez vos abonnements sur minitel 24 heures sur 24 7 jours sur 7
ABONNEMENTS
36.15 LEMONDE

Politique

Mme Veil en visite dans la cité des « rénovateurs »

Photos de famille à Lyon

LYON
de notre envoyé spécial

« On n'a pas de sous, mais c'est sympathique. » En ce printemps européen, Simone Veil renaît. Ses familiers écarquillent les yeux : pas une colère, pas le plus petit dossier passé par la fenêtre. La voilà qui fait de l'humour en public, qui parle sans note, sans le secours toujours forcé jusqu'alors de la carafe d'eau pour chasser de la gorge le chat de l'émotion. On leur a changé leur « Momone ». *« C'est vrai,* avance-t-elle pour toute raison, *que c'est agréable de pouvoir travailler avec des gens qui pensent comme vous. »*

Avec le cœur pour slogan et les centristes pour compagnons de route, elle est devenue une femme libérée. Libérée de Giscard, qui n'a jamais cessé de la *« stresser »*, du RPR, si prompt à semer sous ses pas la malveillance, et puis de ce Hersant, *« le boulet »* de sa campagne de 1984. Simone Veil peut enfin s'avancer bannière européenne déployée, et cela suffit amplement à son bonheur. Elle aurait – elle y a songé – consacré le restant de sa vie à voyager, les invitations ne manquent pas, à s'occuper enfin de ses petits-enfants. Mais elle ne regrette rien. L'Europe mérite bien, selon elle, encore quelques efforts. Après avoir connu le pire, elle voudrait tellement vivre le mieux ! Elle rêve d'en découdre. Fabius et Giscard ont tenté de lui faire un débat télévisé dans le dos. *« Ça montre bien,* dit-elle, *que je leur fais peur. »* Les sondages lui donnent 13 %. Elle est prête à signer des deux mains. Faire la moitié du score de la liste Giscard et ce serait alors la face de toute l'opposition qui s'en trouverait changée. Alors pour elle, Europe et rénovation, même combat. Simone Veil retrousse les manches.

Elle a passé la journée de vendredi à Lyon, la ville de Michel Noir, siège social aussi de la région Rhône-Alpes présidée par un autre « rénovateur », Charles Millon, et lieu de séjour politique d'un certain Raymond Barre. Une bien belle journée en vérité. Puisque d'abord il fut donné de constater, à la lumière des gyrophares et ensuite de motos d'escorte, que, au niveau des commodités des transports urbains, la maréchaussée de Pierre Joxe et la gendarmerie de Jean-Pierre Chevènement n'étaient pas pingres. Mais surtout parce que les trois personnages précités n'ont pas été avares non plus de compliments à l'égard de la personne de Simone Veil.

Première photo à coller dans l'album souvenir de la rénovation, celle de la rencontre entre Simone Veil et Raymond Barre, à l'occasion d'un déjeuner-débat avec des personnalités lyonnaises du milieu économique. Toujours entre deux avions, l'ancien premier ministre avait quand même tenu à se poser un court instant sur le terrain de la politique intérieure pour décerner à la tête de la liste du centre un brevet de bon pilotage européen. *« Depuis 1979,* lui déclara-t-il, *vous avez montré que votre engagement pour l'Europe était total, que votre présence à Strasbourg n'était pas épisodique. Je souhaite que votre exemple soit suivi* (...). *Je suis heureux que vous témoigniez avec beaucoup de calme et de modération, en dehors des artifices et des agitations confuses, cet esprit d'ouverture et de pluralisme indispensables en cette période que l'on appelle la recomposition. »* Cette petite phrase de la meilleure encre barriste sonna aux oreilles de tous comme un beau compliment. La première photo fut touchante.

Le « baiser de Judas »

La deuxième fut prise sous les marronniers de l'hôtel de région, avec Charles Millon. Coprésident officiellement avec Michel Noir, le comité de soutien de la liste Giscard, celui-ci s'évertue en quelques mots à tracer la ligne de démarcation entre la raison et la passion. *« J'ai été très sensible au fit que Simone Veil ait dit qu'elle soutenait les « rénovateurs ». Aujourd'hui, j'ai rejoint ma famille politique pour cette élection. Mais je tiens à dire combien j'admire son combat européen. Je lui souhaite bonne chance. »* Un compliment en valant un autre, Simone Veil mit dans la poche de son hôte ce message d'espoir et de contribution : *« Après le 18 juin, tous ensemble on fera bouger les choses parce que nous ne pouvons plus rester comme cela. »*

Dernière photo enfin à l'hôtel de ville de Lyon, la plus émouvante sans doute et en tout cas la plus lourde de symboles. Par-delà l'Europe et la rénovation se retrouvaient deux personnes qui, avant tout le monde, s'étaient retrouvées dans le combat contre l'extrême droite autour des mêmes valeurs. Michel parla ainsi à Simone : *« Je suis doublement heureux de vous accueillir ici. D'abord heureux de vous accueillir pour votre personne. Nous partageons beaucoup ensemble. Nos avons le même souci d'accorder notre vie politique à une certaine éthique. Vous êtes tout à fait exemplaire dans le domaine de la morale et de l'action. Je suis ensuite heureux de vous accueillir pour votre engagement européen. Je vous accueille avec d'autant plus de cordialité que nous aurions dû être ensemble sur la même liste si le patriotisme de parti ne l'avait pas emporté sur l'intérêt général. Viendra le jour, très bientôt où l'intérêt général l'emportera sur les intérêts partisans. Bon début de campagne et bon 18 juin ».*

Manifestement impressionnée par un tel accueil, Simone Veil eut ces quelques mots vrais : *« Les critiques à votre encontre m'ont touchée en même temps qu'elles vous atteignaient. Lorsque vous avez conquis cette mairie, votre victoire était celle de ce combat pour les valeurs les plus importantes. Pouvoir le dire ensemble aujourd'hui est une grande joie. »* Michel embrassa Simone. *« Pour Chirac, c'est un baiser de Judas »* entendit-on. La semaine prochaine la liste du centre s'affichera autrement sur les murs de France. Simone Veil apparaîtra avec ses petits-enfants. Le cœur, toujours.

DANIEL CARTON.

Avec Claude Lelouch

La totalité de la liste du centre devait être présentée dimanche 21 mai. A la suite du jeune maire de Valenciennes, M. Jean-Louis Borloo, et des centristes Nicole Fontaine et Adrien Zeller, devraient figurer notamment en situation d'éligible : M. Philippe Douste-Blazy, jeune maire de Lourdes ; M. Pierre Bernard-Reymond, ancien ministre, nouveau maire de Gap ; M. François Froment Meurice, secrétaire général du groupe UDC ; M. Jean-Louis Bourlanges, transfuge du RPR, auteur du livre *Droite, année zéro* (Flammarion), et un tout nouveau venu en politique, le cinéaste Claude Lelouch. A l'heure où l'Europe du cinéma connaît de sérieux problèmes, Claude Lelouch s'est décidé *« à vivre »* à Strasbourg *« pour vivre »* l'Europe...

A deux, trois ou quatre ?

M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, vendredi 19 mai, sur la Cinq, qu'il laisse à M. Laurent Fabius *« le choix entre deux solutions : toute la majorité, toute l'opposition, c'est-à-dire un débat à quatre, ou, au contraire, le face-à-face »,* cette dernière formule lui paraissant préférable *« du point de vue de l'information, de l'opinion publique et des téléspectateurs ».*

Le chef de file socialiste a, de son côté, rendu publiques les lettres qu'il avait adressées, le 17 mai, à M. Giscard d'Estaing et à Mme Simone Veil pour leur proposer un débat à trois. Il estime, en effet, qu'il n'a *« pas à choisir »* entre les deux listes de l'opposition. Mme Veil, pour sa part, est d'accord pour un débat à trois comme pour une confrontation avec M. Fabius.

Mme Veil reproche à MM. Giscard d'Estaing et Fabius d'avoir initialement prévu de débattre ensemble (sur TF 1). *« Ils s'étaient arrangés entre eux dans mon dos »,* a confié l'ancienne présidente de l'Assemblée de Strasbourg, qui a ajouté, ironique : *« Il faut dire qu'eux, n'est-ce pas, ils connaissent très bien le parlement européen... »*

Informée de cet « arrangement », Mme Veil avait menacé de saisir le Conseil supérieur de l'audiovisuel, ce qui avait amené TF 1 à renoncer à sa proposition, et MM. Fabius et Giscard d'Estaing à chercher une autre solution.

La liste complète UDF-RPR pour les élections européennes

La composition complète de la liste conduite par M. Valéry Giscard d'Estaing pour le scrutin du 18 juin a été rendue publique, le jeudi 18 mai, soit une semaine après la publication des noms des soixante-quatre premiers candidats.

1. Valéry Giscard d'Estaing, UDF-PR, 63 ans, président de l'UDF, président du conseil régional d'Auvergne, député du Puy-de-Dôme ; 2. Alain Juppé, RPR, 44 ans, secrétaire général du RPR, député de Paris, adjoint au maire de Paris ; 3. François Léotard, UDF-PR, 47 ans, président du Parti républicain, député du Var, maire de Fréjus ; 4. Michèle Barzach, RPR, 46 ans, député de Paris, adjoint au maire de Paris ; 5. Yves Galland, UDF-rad., 48 ans, président du Parti radical, adjoint au maire de Paris ; 6. Michèle Alliot-Marie, RPR, 43 ans, député des Pyrénées-Atlantiques, conseiller municipal de Biarritz ; 7. Jeannou Lacase, sans étiq., 65 ans, général d'armée, ancien chef d'état-major des armées ; 8. Christian de la Malène, RPR, 68 ans, sénateur de Paris, président du groupe RDE au Parlement européen ; 9. Alain Madelin, UDF-PR, 43 ans, secrétaire général du PR, député d'Ille-et-Vilaine, conseiller régional de Bretagne ; 10. Dick Ukeiwé, RPCR, 60 ans, sénateur de la Nouvelle-Calédonie ; 11. Charles Baur, UDF-PSD, 59 ans, député européen, président du conseil régional de Picardie ; 12. François Guillaume, sans étiquette, 56 ans, ancien président de la FNSEA ; 13. Claude Malhuret, UDF-PR, 39 ans, maire de Vichy (Allier) ; 14. Yvon Briant, CNI, 35 ans, secrétaire général du CNI ; 15. Marc Reymann, UDF-CDS, 51 ans, député du Bas-Rhin ; 16. Jean-Claude Pasty, RPR, 51 ans, député européen, conseiller général de la Creuse ; 17. Alain Lamassoure, 45 ans, UDF-Perspectives et Réalités, porte-parole de l'UDF, délégué général des Clubs, député des Pyrénées-Atlantiques ; 18. Henry Chabert, RPR, 42 ans, adjoint au maire de Lyon, maire du 9e arr. de Lyon ; 19. Robert Hersant, UDF, 69 ans, député européen ; 20. Alain Pompidou, sans étiq., 47 ans, professeur de médecine ; 21. Jean-Thomas Nordmann, UDF-rad., 43 ans, député européen, conseiller de Paris ; 22. Alain Marleix, RPR, 42 ans, député européen, conseiller général du Cantal ; 23. Yves Verwaerde, UDF-PR, 42 ans, conseiller de Paris, conseiller régional d'Ile-de-France ; 24. Jacques Vernier, RPR, 44 ans, député européen, maire de Douai (Nord) ; 25. Jean-Pierre Raffarin, UDF-PR, 40 ans, député européen, président du conseil régional de Poitou-Charentes, conseiller municipal de Poitiers ; 26. Pierre Lataillade, RPR, 56 ans, député européen, maire d'Arcachon (Gironde) ; 27. Simone Martin, UDF-PR, 46 ans, député européen, conseiller général de la Haute-Marne, conseiller municipal de Saint-Dizier ; 28. François Musso, RPR, 59 ans, député européen, conseiller municipal d'Ajaccio ; 29. Aymeri de Montesquiou, UDF-rad., 46 ans, conseiller général du Gers, maire de Marsan ; 30. Louis Lauga, RPR, 49 ans, conseiller municipal de Mont-de-Marsan (Landes) ; 31. André Soulier, UDF-PR, 55 ans, vice-président du conseil régional de Rhône-Alpes, conseiller municipal de Lyon ; 32. Jean-Paul Hugot, RPR, 41 ans, député européen, maire de Saumur (Maine-et-Loire) ; 33. André Fourçans, UDF, 43 ans, député européen, conseiller municipal d'Eaubonne (Val-d'Oise) ; 34. Guy Guermeur, RPR, 59 ans, député européen ; 35. Michel Pinton, UDF, 51 ans, secrétaire général des Adhérents directs ; 36. Raymond Chesa, RPR, 52 ans, conseiller général de l'Aude, maire de Carcassonne ; 37. Jean Roatta, UDF-PR, 47 ans, conseiller général des Bouches-du-Rhône ; 38. Alex Turk, RPR, 39 ans, conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais, conseiller municipal de Lille ; 39. Charles de Gaulle, UDR, 40 ans, conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais ; 40. Jean-Jacques de Peretti, RPR, 42 ans, maire de Sarlat-la-Caneda (Dordogne) ; 41. Didier Bariani, UDF-rad., 45 ans, maire du 20e arr. de Paris, adjoint au maire de Paris ; 42. Philippe Marini, CNI, 49 ans, maire de Compiègne ; 43. Georges de Brémond d'Ars, UDF-Perspectives et Réalités, 45 ans, député européen ; 44. Jean-Paul Heider, RPR, 50 ans, premier vice-président du conseil régional d'Alsace, conseiller municipal de Thann (Haut-Rhin) ; 45. Janine Cayet, UDF-PR, 46 ans, conseiller municipal de Trappes (Yvelines) ; 46. Bernard Asso, RPR, 43 ans, conseiller général des Alpes-Maritimes, conseiller municipal de Nice ; 47. François Farré, UDF-PSD, 52 ans, vice-président du conseil régional de Midi-Pyrénées, adjoint au maire de Toulouse ; 48. Jean Levallois, sans étiq., 54 ans, conseiller régional de Haute-Normandie, conseiller municipal du Havre, président de la chambre des métiers de Haute-Normandie ; 49. Annick Bocandé, UDF-CDS, 43 ans, conseiller général de Seine-Maritime, maire des Grandes-Ventes ; 50. Jean-Paul Séguéla, RPR, 51 ans, conseiller général de Haute-Garonne, maire de Bessières, doyen de la faculté de médecine de Toulouse ; 51. Jean-Pierre Bébéar, UDF-PR, 46 ans, conseiller régional d'Aquitaine, conseiller municipal de Bordeaux ; 52. Simone Rignault, RPR, 46 ans, conseiller régional de Bourgogne, maire de Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre) ; 53. Joëlle Garriaud-Maylam, UDF-CDS, 34 ans, déléguée du Conseil supérieur des Français de l'étranger ; 54. Thierry Mariani, RPR, 30 ans, conseiller général de Vaucluse, maire de Valréas ; 55. Alain Delcamp, UDF, 43 ans, administrateur au Sénat ; 56. Jacques Oudot, RPR, 54 ans, conseiller général de Seine-Saint-Denis, conseiller municipal de Pantin ; 57. Alain Espiand, sans étiq., 40 ans, vice-président du conseil économique et social de la Guadeloupe ; 58. Colette Codaccioni, RPR, 46 ans, déléguée régionale à la condition féminine dans le Nord-Pas-de-Calais, conseiller municipal de Lille ; 59. Laurence Douvin, UDF-PR, 43 ans, adjoint au maire du 17e arr. de Paris, présidente de l'association Femmes et Liberté ; 60. Georges Tron, RPR, 32 ans, conseiller municipal d'Amiens, président de l'UJP ; 61. Pierre Cueille, UDF-rad., 49 ans, conseiller régional des Pays de Loire, conseiller municipal de Nantes ; 62. Claude Vissac, app. RPR, 46 ans, maire de Sedan (Ardennes) ; 63. Maurice Karagossian, sans étiq., 53 ans, adjoint au maire d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) ; 64. Alex Ursulet, RPR, 32 ans, avocat inscrit au barreau de Paris et au barreau de Fort-de-France ; 65. Ariane Stéfani-Depret, UDF-rad., 33 ans, adjoint au maire de Marcq-en-Barœul (Nord) ; 66. Monique Rousseau, RPR, 52 ans, adjoint au maire de Montbéliard (Doubs) ; 67. Jean-Pierre Thomas, UDF-PR, 22 ans, vice-président du conseil régional de Lorraine ; 68. Jean-François Probst, RPR, 40 ans, secrétaire général du groupe RPR du Sénat, conseiller régional d'Ile-de-France, conseiller municipal de Bois-Colombes (Hauts-de-Seine) ; 69. Michèle Batteur, sans étiq., 37 ans, conseiller municipal de Saint-Contest (Calvados) ; 70. Isabelle Balkany, RPR, 41 ans, conseiller général des Hauts-de-Seine, conseiller municipal de Levallois-Perret ; 71. Paul Payet, UDF-PR, 41 ans, vice-président du conseil général de la Réunion ; 72. Barbara Romieux, RPR, 38 ans, conseiller général d'Indre-et-Loire, adjoint au maire de Tours ; 73. François Burdeyron, UDF-PR, 36 ans, directeur de la Fédération nationale des comités régionaux de tourisme ; 74. Renaud Muselier, RPR, 30 ans, conseiller d'arrondissement de Marseille ; 75. Laurent Dominati, sans étiq., 28 ans, adjoint au maire du 2e arrondissement de Paris ; 76. Jacques Pélissard, RPR, 43 ans, maire de Lons-le-Saunier (Jura) ; 77. Olivier Buquel, sans étiq., 24 ans, adjoint au maire de Carnac (Morbihan) ; 78. Gilbert Lagarde, RPR, 52 ans, conseiller général de l'Aveyron, conseiller municipal de Millau ; 79. Martine Demisutte, UDF, 40 ans, conseiller municipal de Nantes ; 80. Brice Hortefeux, RPR, 31 ans, délégué national du RPR à la jeunesse ; 81. Danielle Refuveille, RPR, 46 ans.

A l'Assemblée nationale

L'information et la protection des consommateurs

Les députés ont adopté, vendredi 19 mai en deuxième lecture, le projet de loi relatif à l'information et à la protection des consommateurs, présenté par Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargée de la consommation.

L'*« L'amendement-surprise »* sur le logement, déposé par les élus socialistes et prorogeant les contrats de location conclus sous la loi Méhaignerie, qui venaient à échéance en juin 1989 (*le Monde* du 19 mai), a été retiré après que le groupe eut obtenu des garanties du gouvernement. Les députés PS ont voté pour le texte, le PC, le RPR et l'UDC se sont abstenus, l'UDF n'a pas participé au vote.

M. Eric Raoult (RPR, Seine-Saint-Denis), l'un des cadets de l'opposition, a visiblement hâte de jouer dans la cour des grands. Il devra encore attendre un peu et apprendre beaucoup. Quand on veut protester contre le dépôt d'un amendement « cavalier », au nom du *« respect »* du travail parlementaire et de la dignité des députés, on doit tout de même s'assurer qu'au nom du même respect du Parlement, et éventuellement de celui de ses électeurs, on n'avait pas précédemment laissé les travées de son groupe désespérément vides alors que se discutait un texte très concret sur la protection des consommateurs.

Quant à l'amendement en question, déposé à l'initiative des élus socialistes de Paris, il avait, lui, été jugé « cavalier » – au sens figuré – par...le gouvernement, mécontent que l'on ait négligé de l'informer. Présenté par M. Jean-Marie Le Guen (PS, Paris), qui s'efforça tant bien que mal de prouver son rapport direct avec le texte en discussion, l'amendement disposait que les contrats de location soumis à la loi du 23 décembre 1986 (dite loi Méhaignerie) venant à renouvellement et ayant fait l'objet d'une nouvelle proposition de loyer étaient prorogés.

Le but des élus socialistes était d'assurer la transition entre le régime actuel et la date d'entrée en application de la nouvelle loi sur les logements locatifs qui sera soumise lundi 22 mai à l'Assemblée. D'accord sur le fond du problème, le gouvernement s'engagea par la voix de Mme Neiertz à préciser dans le futur texte de loi que ses dispositions prendraient effet dès son examen en première lecture par l'Assemblée, donc dès lundi. Cette garantie temporelle étant jugée suffisante, M. Le Guen accepta de retirer son amendement.

Les députés avaient auparavant modifié plusieurs dispositions du projet de loi sur l'information et la protection des consommateurs, adoptées par le Sénat. A l'initiative du rapporteur du projet, M. Roger Léron (PS, Drôme), ils ont adopté un amendement de suppression de l'article additionnel voté par le Sénat instituant un système de « faillite personnelle » (calqué sur les mesures de redressement et de liquidation applicables aux entreprises) afin de lutter contre le surendettement des ménages. Or cette question doit faire l'objet d'un projet de loi autonome qui sera présenté à la session d'automne au Parlement.

Les députés ont en revanche adopté un nouvel amendement déposé par le groupe communiste et accueilli très favorablement par Mme Neiertz qui donne au juge, dans le cas d'une opération publicitaire reconnue frauduleuse, *« le droit d'informer par les mêmes moyens et aux frais de l'organisateur toutes les personnes sollicitées directement, notamment à partir de fichiers ».* Les députés ont également rétabli le droit, pour le ministre chargé de la consommation ou son représentant, de déposer des conclusions et de venir les présenter à l'audience lorsqu'une action en justice était intentée par une organisation de consommateurs.

Le projet de loi ainsi modifié doit être soumis pour une deuxième lecture au Sénat.

P. R.-D.

● **L'élection législative partielle dans la Gironde.** – Réunis vendredi 19 mai, les militants socialistes de la troisième circonscription de la Gironde ont désigné M. Claude Barande, comme candidat du PS à la succession de Mme Catherine Lalumière, dont les nouvelles fonctions de secrétaire général du Conseil de l'Europe sont incompatibles avec un mandat parlementaire. M. Barande, maire de Villenave-d'Ornon et vice-président du conseil général, qui était le suppléant de Mme Lalumière, a obtenu 166 voix sur 184 votants. Deux candidats briguaient le poste de suppléant : M. Jean Peteaux, soutenu par Mme Lalumière, l'a emporté par 120 voix contre 36 au rocardien Jean-François Claverie. – *(Corresp.)*

● **Les listes conduites par MM. Fabius et Giscard d'Estaing à égalité, selon IPSOS.** – En recueillant 27 % des intentions de vote, la liste UDF-RPR emmenée par M. Valéry Giscard d'Estaing arriverait en tête à égalité avec celle du Parti socialiste conduite par M. Laurent Fabius. Selon cette enquête réalisée par ISPOS et publiée, lundi 22 mai, dans *le Point,* la liste des Verts serait créditée de 14 % des suffrages des mille quatre personnes, interrogées les 16 et 17 mai, tandis que celle emmenée par Mme Simone Veil obtiendrait 13 % des intentions de vote. Enfin, les listes du Front national et du Parti communiste rassembleraient, chacune, 8 % des voix.

Les Guadeloupéens attendent des précisions sur le projet d'amnistie

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Les représentants des seize organisations politiques et syndicales de Guadeloupe, dont le Parti communiste guadeloupéen et l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe, principale formation indépendantiste de l'archipel, se sont réunis le mercredi 17 mai pour analyser les conséquences de l'annonce d'un projet de loi d'amnistie indépendantiste de l'île.

L'unité réalisée pour le défilé du 1er mai semble durer puisque plusieurs organisations ont annoncé le maintien du mot d'ordre de grève générale pour le lundi 22 mai avec un meeting devant la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre.

Les organisateurs désirent *« rencontrer les autorités françaises »* parce que *« rien n'est clair ».* M. Alex Lollia, responsable pour la Guadeloupe du Groupe révolutionnaire socialiste (GRS, tendance trotskiste) estime que personne ne sait *« quand et dans quelles conditions »* les prisonniers guadeloupéens pourraient être amnistiés et combien le seront : *« Nous réclamons leur libération immédiate et des garanties de retour au pays. »*

Les indépendantistes, qui luttent pour la libération de leurs *« frères »* et *« l'arrêt immédiat des poursuites »* voudraient avoir plus de précisions avant une éventuelle démobilisation. La brève déclaration du président de la République à Solutré en faveur de cette amnistie peut avoir beaucoup plus de poids en Guadeloupe que les promesses d'autres hommes politiques.

ANDRÉ LÉGER.

JUSTICE SOCIALE – ECOLOGIE – CULTURE
DANS LE CADRE EUROPÉEN
PRÉPARER LES NOUVEAUX ÉQUILIBRES
RENCONTRE AVEC
J. POPEREN – J. M. AYRAULT
LE DIMANCHE 21 MAI 1989,
de 10 h à 13 h 30
AU GRAND AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE
47, RUE DES ÉCOLES – 75005 PARIS
Métro : St-Michel – Cluny – Luxembourg
Rensoignements : Synthèse-Flash – Tél. : 42-96-58-47

هكذا من الأصل

Politique

L'enquête sur le double assassinat d'Ouvéa

Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné auraient tous deux été tués par Djubelly Wéa

NOUMÉA
de notre correspondant dans le Pacifique sud

Selon de nouveaux éléments fournis par l'enquête sur le double assassinat du 4 mai à Ouvéa, Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné auraient été tués par un tireur unique, Djubelly Wéa.

Cette hypothèse, aujourd'hui de plus en plus retenue, infirmerait ainsi la version des faits initialement diffusée, d'après laquelle les deux dirigeants indépendantistes auraient été pris sous le feu croisé de deux tireurs.

Il est, en effet, établi que la balle ayant tué Yeiwéné Yeiwéné et celle ayant, selon toute vraisemblance, mortellement atteint Jean-Marie Tjibaou proviennent de la même arme. Les conclusions de l'expertise balistique, toujours attendues à Nouméa, devraient, en particulier, permettre de confirmer que la balle extraite de la nuque de Jacques Tein, légèrement blessé lors de l'attentat, est bien celle qui avait tué Jean-Marie Tjibaou avant de finir sa course, amortie, derrière la tête de cet autre membre de la délégation venue de Nouméa. Cette balle ayant été lavée au dispensaire de Fayaoué, l'analyse des groupes sanguins n'a pas été possible et les enquêteurs n'ont pas pu parvenir à cette conclusion plus tôt.

Barrage levé à Gossanah

La présence d'un tireur unique est, en outre, avancée par la quasi-totalité des témoins. Certains se souviennent avoir vu Djubelly Wéa faire feu sur Jean-Marie Tjibaou ; d'autres sur Yeiwéné Yeiwéné. Moins assurés sont les rares témoignages imputant à André Tangopi, compagnon de Djubelly Wéa, blessé au genou par l'un des deux gardes du corps de Jean-Marie Tjibaou, une participation directe à l'attentat. Compte tenu de ces éléments complémentaires, il n'est pas exclu que le juge d'instruction chargé du dossier, Mme Fabienne Pous, rende prochainement une ordonnance de non-lieu au bénéfice d'André Tangopi, inculpé d'assassinat et de complicité d'assassinat, ou s'en tienne à une simple inculpation de complicité.

La décrispation en cours sur l'île d'Ouvéa devrait également faciliter la poursuite de l'enquête. A la suite d'une série de réunions tenues ces derniers jours à la mairie entre responsables politiques, notables coutumiers et représentants des Eglises, les habitants de Gossanah – la tribu de Djubelly Wéa – ont accepté de lever, jeudi soir 18 mai, le barrage érigé depuis un an à l'entrée du village, et de restituer un stock d'armes volées en avril 1988 à la gendarmerie. Le pistolet utilisé par Djubelly Wéa pourrait ainsi avoir été récupéré. L'arme saisie sur les lieux de l'attentat – un pistolet automatique Mac 50 – et envoyée à Paris pour expertise n'est pas, en effet, l'arme du crime.

Cet attentat d'Ouvéa continue, en tout cas, de soulever de multiples interrogations et d'alimenter bien des spéculations dans tous les milieux du territoire. Si la préméditation du guet-apens peut être retenue, Jean-Marie Tjibaou était-il bien la cible initiale de Djubelly Wéa ? Selon des sources dignes de foi, le déplacement du président du FLNKS à Ouvéa avait été décidé au tout dernier moment, le 3 mai, ce qui explique la surprise suscitée par son arrivée sur l'île le lendemain.

Il est plus plausible, en revanche, que Djubelly Wéa visait surtout Yeiwéné Yeiwéné, alors président en puissance de la future province des îles Loyauté, ouvertement haï par la population de Gossanah à cause de son rôle dans les événements d'avril et mai 1988.

L'autre zone d'ombre, dans cette affaire, recouvre la mauvaise appréciation de la situation à Ouvéa avant les faits. Les renseignements dont les autorités pouvaient alors disposer étaient plutôt optimistes : ils faisaient état d'un retour progressif à la normale, après la tension des élections municipales ; ils soulignaient, en particulier, que Djubelly Wéa avait exprimé l'intention de participer aux prochaines élections provinciales. De leur côté, les militants de l'Union calédonienne dépêchés en éclaireurs sur l'île avant les cérémonies du 5 mai n'avaient pas davantage décelé d'indices suspects. Ces constatations rendent, *a posteriori*, encore plus paradoxale la certitude, aujourd'hui avancée par certains dirigeants de l'UC, qu'un complot était en train de se tramer. La suspicion était telle que la direction de l'UC avait déjà convaincu Jean-Marie Tjibaou de ne pas assister à la convention du FLNKS prévue le 13 mai à la tribu de Saint-Louis (banlieue de Nouméa). Elle lui avait même organisé un week-end de repos au Vanuatu. *« Il y a fort à parier que si Jean-Marie Tjibaou ne s'était pas rendu à Ouvéa, c'est à l'occasion de la convention du 13 mai que Djubelly Wéa aurait mis son projet à exécution »* écrit l'Agence kanak de presse dans son bulletin du 12 mai.

F. B.

M. François Burck à la tête de l'Union calédonienne

(Suite de la première page.)

Toujours comme Jean-Marie Tjibaou, il avait alors été élu à l'Assemblée territoriale en 1977, tout en animant la nouvelle génération militante qui fit basculer l'Union calédonienne du mot d'ordre d'autonomie vers l'option indépendantiste.

Symbolique, la désignation de M. Burck l'est également au regard de ses origines. Petits-fils d'un marin européen qui bourlinguait au dix-neuvième siècle dans les mers du Sud et d'une Mélanésienne, fils d'un ouvrier de la Société Le Nickel marié à une caldoche, François Burck, né à Nouméa le 4 juin 1939, a passé son enfance dans la ville minière de Thio, c'est-à-dire en brousse, au contact permanent des Canaques. Il a d'ailleurs épousé une ancienne religieuse d'origine mélanésienne et vit actuellement à Moindou, sur une petite exploitation agricole.

Ce parcours à la charnière des deux mondes fait de lui une figure attachante. Les Canaques l'appellent respectueusement *« le vieux François »*. *« J'ai des racines canaques et des branches européennes »*, dit-il de lui-même en souriant de son métissage. A peine promu, il soulignait d'ailleurs, samedi, que son élection à la présidence de l'Union calédonienne témoignait en elle-même que la cause indépendantiste était exempte de *« racisme »*.

Dans une première déclaration, très sobre, le nouveau chef de l'UC, qui faisait partie de ceux qui n'avaient pas *« digéré »* la poignée de main que Jean-Marie Tjibaou avait échangée avec M. Jacques Lafleur après la signature des accords de Matignon, confiait : *« Nous continuons la politique de Jean-Marie et Yéyé ; on ne baisse pas les bras... »*

FRÉDÉRIC BOBIN et ALAIN ROLLAT.

EN BREF

● **M. Giscard d'Estaing approuve M. Mitterrand.** – *« J'approuve la position du président, ce qu'il a dit correspond au sentiment, au jugement qui est le mien »*, a déclaré M. Valéry Giscard d'Estaing, vendredi 19 mai, au lendemain de la conférence de presse du chef de l'Etat. M. Giscard d'Estaing *est également « d'accord » sur les* orientations européennes de M. Mitterrand, mais il souhaite que la France joue *« un rôle actif »*, ce qui veut dire *« des actes et pas seulement des mots »*. Lorsque le général de Gaulle donnait une conférence de presse, remarque-t-il, *« c'était un événement mondial, et cela tenait en partie aux décisions que l'on prenait »*.

● **Les regrets et l'intérêt de Force ouvrière.** – M. Marc Blondel, secrétaire général de FO, regrette que lors de la conférence de presse de M. Mitterrand *« peu de questions ont abordé le dossier européen, en particulier son aspect social »*. Il relève cependant *« avec intérêt »* l'emploi par le chef de l'Etat de la formule *« droit social européen »*. Il affirme de plus que *« l'Europe ne doit pas servir de prétexte pour remettre en cause le service public »* et rappelle notamment *« la nécessité de préserver l'administration des PTT »*.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

Des principes à la réalité

QUE nous apprend l'Histoire qui puisse nous servir dans nos actes et nos jugements politiques ? Autant le dire tout de suite : la réponse n'est ni simple ni évidente. Luciano Canfora, historien italien, s'est lancé dans cette entreprise avec un courage qui n'a d'égal que son érudition. De Thucydide à François Furet, en passant par Gibbon, Tocqueville et bien d'autres historiens, de la guerre du Péloponnèse aux plus récents conflits, de la Révolution de 1789 à toutes celles qui suivirent en France, en Russie et en Chine, Luciano Canfora se promène avec aisance en cherchant à comprendre comment fonctionne la pensée historique et en quoi elle peut servir.

Il montre que son instrument le plus évident est l'analogie, première forme de la compréhension historique. Elle rapproche des événements, des faits – jugés historiques – selon le principe d'identité, et achoppe vite – si elle ne l'occulte pas – sur leurs différences. Eternelle antinomie : lorsque nous pensons de façon analogique, observe l'auteur, *« pour cette même raison, nous sommes portés à perdre de vue le caractère spécifique des événements »*.

Parallèlement, il apparaît que *« ce qui vient de l'expérience historique est toujours insuffisant »*, car *« les problèmes posés par le présent sont toujours neufs d'une certaine façon »*.

Et c'est ainsi que la pensée historique s'amorce avec des éléments d'analogie et se poursuit avec la prise en compte de la différence. Dès lors, il convient de se montrer encore plus prudent lorsqu'on utilise l'analogie comme forme de prévision politique car *« elle s'use et se modifie pendant sa vérification »*. Exemple : le gaullisme, version cinquième République, qui se déroba en cours de route *« à l'analogie avec le fascisme, et en suggéra une plus fructueuse, avec ce phénomène spécifique de la lutte politique en France, le « bonapartisme » : c'est-à-dire avec un régime paternaliste; mais pas totalement liberticide, dominé par la haute finance et capable de brider pendant un certain temps les tensions sociales, nationaliste et partisan d'une politique étrangère de « grandeur » [...] A son tour, le gaullisme s'est révélé, comme à l'accoutumée, égal et différent par rapport à son modèle bonapartiste »*. L'analogie ne joue pas que dans un sens, du passé vers le présent : l'auteur observe que François Furet use d'un procédé typiquement analogique lorsqu'il remarque *que « c'est l'évolution des sociétés révolutionnaires et postrévolutionnaires – l'URSS et la Chine du vingtième siècle – qui nous incite à repenser la Révolution française »*. Selon Luciano Canfora, l'historien français exprime *« une autocritique radicale et profonde de la gauche en France, c'est-à-dire dans le pays occidental qui a vécu de la façon à la fois la plus aiguë et la plus décevante l'aventure de la gauche : de la Commune au Front populaire, à mai 68, à l'union des gauches »*.

L'Histoire illustre la contradiction entre les principes et leur application et l'inertie qui freine sa démarche. *« Le drame de la Révolution,* écrit l'auteur, *comme de toutes ses « suites », y compris 1917, se produit lorsque de la proclamation de ces principes on est passé à leur vérification, à leur traduction dans un nouvel ordre étatique, social, éthique. »* Il relève aussi que tout ordre nouveau, fruit d'une révolution des rapports sociaux et des valeurs traditionnelles, *« se révèle très tôt violent et recourt à une auto-affirmation par la force et la coercition, parce qu'à la grande majorité des gens l'ordre ancien ne peut qu'apparaître – au-delà de l'intérêt que l'on peut avoir à sa conservation – comme l'ordre naturel des choses »*. Luciano Canfora conclut sur ce point : *« On peut mieux comprendre notre présent à naître de l'observation suivante : entre la révolution jacobine et les années 20 de notre siècle, l'hypothèse que la liberté politique et la démocratie de masse fussent conjugables a tenté de prendre corps et a échoué à chaque fois. »*

L'Histoire illustre aussi l'oscillation entre la vertu et la tolérance, entre le philanthrope et le politique, qui *« divergent avant tout sur la façon différente de regarder le réel. Le politique a nécessairement une optique immédiate ; il ne peut mettre en crise ou risquer de mettre en crise la construction à laquelle il s'applique, et, pour lui, il est fondamental de prévenir, car il attend des êtres humains des réactions déterminées et des comportements déterminés. Le philanthrope est, lui, utopiste, car il continue à attendre des êtres humains des comportements différents de ceux du passé et meilleurs [...]. Ils reflètent deux rationalités différentes : l'une universelle (le politique), l'autre particulière et concrète (le philanthrope) et, à l'intérieur de ces principes, ils ont tous deux raison »*.

Face au dilemme qu'ils incarnent entre la vertu et la tolérance, l'auteur suggère de se référer à une autre incompatibilité, celle qui oppose liberté et égalité, puisque le théâtre de leur opposition est, désormais, l'ensemble de la planète. On n'en a pas fini avec la politique...

★ *La Tolérance et la Vertu. De l'usage politique de l'analogie*, par Luciano Canfora. Editions Desjonquères, 188 p., 120 F.

Communication

En 1988

Baisse de l'activité et des résultats de la CLT

La Compagnie Luxembourgeoise de Télédiffusion (CLT), contrôlée par le groupe Bruxelles Lambert et Havas, a connu une mauvaise année 1988, avec une contraction de son chiffre d'affaires (– 6 %) et surtout de ses bénéfices (– 22 %) par rapport à 1987. Le chiffre d'affaires passe ainsi de 11,2 à 10,5 milliards de francs luxembourgeois (environ 1,7 milliard de francs français), alors que le résultat chute de 1 125 à 88 millions de francs luxembourgeois (environ 145 millions de francs français).

La baisse d'activité tient essentiellement à deux causes : d'une part, l'érosion de l'audience et des recettes de RTL Télévision en Lorraine et en Belgique (26 % du chiffre d'affaires) ; d'autre part, la chute des recettes publicitaires pour les programmes radios en langue allemande de la CLT, concurrencés à la fois par les radios en modulation de fréquence et par les radios publiques auxquelles la publicité est maintenant ouverte. Plus que jamais, la CLT dépend donc de sa radio française RTL, qui lui fournit 64 % de son chiffre d'affaires en 1988 contre 53 % en 1987.

Les filiales télévision de la CLT en France (M6) et en RFA (RTL Plus) ne sont pas consolidées dans le périmètre de son activité, qui repose donc à 73 % sur la radio. Mais les pertes de M6 (750 millions de francs en deux ans) ont pesé sur les résultats, en obligeant la CLT à provisionner intégralement en 1988 sa participation de 25 %. De plus, l'année 1988 n'a pas enregistré de résultats exceptionnels comme ceux provenant de la vente des parts de la CLT dans la CEP en 1987.

Après cette année 1988 morose, la CLT espère une amélioration de ses comptes pour l'exercice en cours. La radio allemande en ondes moyennes (7 % du CA) contre-attaque en passant des accords avec des radios FM ; et RTL-TV en Lorraine vient d'inaugurer une nouvelle grille avec deux films chaque jour, pour retrouver les faveurs des annonceurs.

La CLT va en tout cas renforcer ses fonds propres par une augmentation de capital de 2 milliards de francs luxembourgeois (330 millions de francs français). Cet apport est destiné à financer le lancement décidé d'une télévision privée aux Pays-Bas (qui pourrait utiliser le satellite luxembourgeois Astra pour son transport) et les projets de télévision privée en Grande-Bretagne.

M. C. I.

A la veille du débat sur les quotas

Un train nommé culture

La mobilisation des artistes et professionnels de l'audiovisuel en faveur d'une législation instaurant des quotas obligatoires de produits européens sur les chaînes de télévision ne faiblit pas, aiguillonnée par de nombreux colloques et débats, notamment au Festival de Cannes. L'imagination a même saisi les troupes qui, soucieuses de séduire et sensibiliser le grand public à ce débat « culturel », organisent, lundi 21 mai, une opération spectaculaire et symbolique. Un train bourré de producteurs, d'acteurs, de réalisateurs et d'artistes partira à 8 h de Paris vers Strasbourg où doit avoir lieu, le lendemain, le débat relatif à la directive « Télévision sans frontières ».

Ce voyage de cinq heures sera l'occasion de nombreuses animations et de débats, au sein de chacune de cinq voitures composant le train : cinéma, théâtre, musique, peinture et dessin. Le train s'arrêtera à Nancy pour accueillir les artistes de Lorraine et arrivera à Strasbourg à 14 h.

Des artistes provenant de différents pays de la Communauté se rassembleront alors au Théâtre national de Strasbourg où sera proclamé l'« appel de Strasbourg », définissant les grands principes auxquels sont attachés les professionnels en matière de liberté d'expressions, et de création. Plusieurs délégations se rendront à l'Assemblée parlementaire européenne transmettre le message aux députés présents.

Plus de quatre cents places dans ce train nommé culture, avaient déjà été retenues à la veille du week-end, parmi lesquelles celles de Bertrand Tavernier, Luc Bérand, Jean-Claude Carrière, Pierre Dumayet et François Billetdoux. Un succès dont se réjouissaient les responsables du Comité d'action pour l'Europe du cinéma et de la télévision et les états généraux de la culture, organisateurs de la manifestation. De son côté, le ministre de la culture, M. Jack Lang, présent au Festival de Cannes, a émis à nouveau des réserves sur la date choisie pour la discussion de la directive de Bruxelles au Parlement européen. *« Je trouverais normal que cette affaire arrive devant le Parlement nouvellement élu et non devant une Assemblée finissante qui est actuellement en pleine campagne électorale »*, a-t-il notamment déclaré.

Galvanisés par les déclarations du président de la République, qui, dans sa conférence de presse du 19 juin, a insisté sur l'importance de l'Europe de la culture, les professionnels ont retrouvé un regain d'optimisme.

A. Co.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 21 MAI

« Le potager du roi et le parc de la comtesse de Balbi, à Versailles », 10 h 30 : 10, rue du Maréchal-Joffre, ligne Invalides R.G., autobus 171.

« L'enclos tragique de Picpus et le jardin privé des sœurs », 14 h 30, 35, rue de Picpus.

« Les salons du ministère des finances », 17 heures, métro Palais-Royal, sortie Rivoli.

« La civilisation égyptienne à travers les merveilles du Musée du Louvre », 11 heures, devant la Pyramide.

« Promenade dans le Marais : des hôtels Lamoignon, Carnavalet, Sully à la place des Vosges », 15 heures, métro Saint-Paul.

« La peinture et la Révolution entre David et Delacroix », 10 h 30, Musée du Louvre.

« La nouvelle exposition de la peinture française du dix-septième siècle au Louvre », 11 heures, devant la Pyramide.

« Cités d'artistes, jardins et folies de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses.

« Circuit Jean-Racine en vallée de Chevreuse », 9 h 30, RER Saint-Rémy-les-Chevreuse, sortie. Tél. : 48-33-30-30.

« Les coulisses de la Comédie-Française, visite de la maison de Molière, évocation des grands noms qui firent sa célébrité », 10 h 30, devant l'église Saint-Pierre, 2, rue du Mont-Cenis.

« L'Opéra, chef-d'œuvre de Charles Garnier », 11 heures, hall d'entrée.

« L'Ile-Saint-Louis : quartier de la noblesse de robe au dix-septième siècle », 15 heures, métro Pont-Marie.

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 heures, métro Vavin.

« Rencontre avec les artistes de la Cité fleurie », 15 heures, 65, boulevard Arago.

« Le vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés, sortie.

« La galerie dorée de la Banque de France », 2, rue Radziwill (carte d'identité). Tél. : 45-55-87-93.

« L'hôtel de Rothelin-Charolais, ministère de l'industrie », 101, rue de Grenelle (carte d'identité).

« L'hôtel de Camondo : un mobilier et un cadre uniques au monde », 15 heures, 63, rue de Monceau.

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette.

« De Pierre Brasseur à Simone Signoret : le monde du spectacle au Père-Lachaise », 15 h 45, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette.

« Ascension au sommet de la colonne Vendôme », 14 h 45, métro Tuileries (lampes de poche).

« Célèbres cités d'artistes à Montmartre », 10 h 30, métro Abbesses.

LUNDI 22 MAI

« Tout le Marais ; de la prison de la *Force à l'hôtel de Lamoignon* », 15 heures, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste.

« De la haute galanterie à la basse finance du quartier Bréda », 14 h 45, métro Pigalle.

« Visite des appartements d'Anne d'Autriche au Louvre, l'enfance de Louis XIV », 14 h 30, métro Louvre, sortie.

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie.

« Le fournil de la boulangerie Poilâne », 14 h 30. Tél. : 45-74-13-31.

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles du Palais.

« La Pyramide, la crypte et l'aménagement du Grand Louvre », 14 h 30, métro Louvre.

« Cours et hôtels de Saint-André-des-Arts », 14 h 30, carrefour de l'Odéon, statue de Danton.

« Le Marais, de l'hôtel de Soubise à la place des Vosges », 10 h 30, métro Saint-Paul, sortie.

« L'Hôtel de Lassay, demeure du président de l'Assemblée nationale », 15 heures, 4, place du Palais-Bourbon.

« *L'hôtel de Lauzun, en l'Ile Saint-Louis* », 14 h 45, 17, quai d'Anjou (Paris livre d'histoire).

dans le n°1 de
LA REVUE DES JOURNAUX DU TEMPS PASSE :
Directeur : André Rossel
la campagne de France vue par la presse
la première séance du cinématographe
la mort de Marie Curie
l'origine du mot journaliste, etc...
et en "tiré à part" :
16 JOURNAUX DE 1789
reproduits intégralement au format réel
vente en kiosques et maisons de la presse
Le n°59 F. Abt un an, 185 F (4 numéros)
15, rue Douy Delcupe 93100 Montreuil

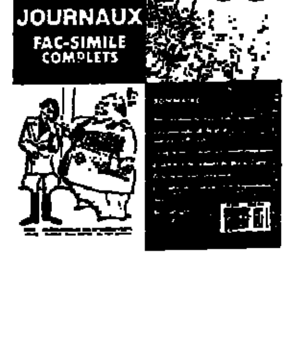

Société

Le procès de la branche lyonnaise d'Action directe

Olivier et Frérot se racontent

Loin d'opposer un front du mutisme à cette « *justice de classe* » qu'ils abominent, André Olivier et Maxime Frérot, les deux principaux accusés du procès de la branche lyonnaise d'Action directe, ont saisi l'occasion de l'interrogatoire d'identité, vendredi 19 mai, pour commencer à « vider leur sac ».

Un grand déballage, dans un flot de paroles que le président André Cerdini n'a pas vraiment cherché à endiguer, et qui, malgré de gros « copeaux » de langue de bois, a permis de mieux cerner leur personnalité, leur trajectoire, leur « logique ».

LYON
de notre bureau régional

« *Je suis un militant révolutionnaire...* » Après cette entrée en matière laissant craindre une longue tirade théoricienne, Olivier, qui a pris le micro mais « *préfère* » rester assis, va bifurquer vers la biographie synthétique, les tranches de vie édifiantes. « *Je n'ai pas appris la révolution dans les livres. Ma mère était bonne à tout faire, mon père s'est engagé à dix-sept ans pour aller casser du Rifain au Maroc. J'ai grandi dans un milieu où on ne connaissait pas les livres et, très vite, j'ai acquis une conscience de classe. Economiquement et culturellement.* » Une façon d'éclairer ses divergences ultérieures avec les « *petits gauchistes* » et les « *intellectuels de la bourgeoisie* » de Mai 68 qui se sont « *recyclés dans les ministères, les entreprises florissantes ou les organes de presse pourris, dont les collaborateurs sont branchés avec la rue des Saussaies* ».

Olivier se souvient, tout haut et dans le désordre, de sa nourrice – « *Une vieille femme très pauvre, membre du PCF, qui m'expliquait que ces saloperies de bourgeois on finirait par les avoir* », – de Mohamed, son camarade de classe, qui plus tard lui fera réaliser « *qu'il ne fallait pas aller en Agérie pour tuer des copains de Mohamed* ». Admirant les révolutionnaires de 1789 et les héros de la Résistance, Olivier, pré-adolescent, se sent pris dans un « *encerclement total* » parce que son père fait carrière dans l'armée, que ses enseignants lui parle de « *nos belles colonies* » et qu'en mangeant du chocolat Pupier il y retrouve « *des images de l'Afrique française* ». Il forge son antimilitarisme en lisant Rabelais – « *dont les guerres picrocholines regorgent de gros cons de conquérants et de sacrés salauds* » – mais s'inscrit à la préparation militaire, pour obtenir un sursis. « *Ma culture était alors celle de Vian et de Genet et si je n'ai pas eu à déserter c'est parce que la biochimie de mon cerveau m'a permis de réussir mes études et d'échapper à la sale guerre d'Algérie.* » Ceux qui l'accusent d'avoir eu des sympathies pour l'Algérie française seraient « *de purs calomniateurs* ».

Bachelier en 1961, titulaire d'une maîtrise de lettres modernes et d'un CAPES, le futur professeur se tient « *à l'écart de toutes les organisations politiques* » car, tout en ayant « *vu 1789 en 1968* », il constate que rien n'a été mis en œuvre pour « *obtenir le pouvoir et imposer la dictature du prolétariat* ».

Revenant à lui, Olivier, soucieux de son image, tient à contredire ceux qui le suspectent d'avoir été un mauvais père. « *J'ai perdu un fils dans des conditions qui n'ont rien de suspectes et ma fille aînée, Catherine, nous a été retirée grâce à une connivence entre des mandarins, des magistrats et mon père, qui avait des relations. Mon ex-épouse et moi nous étions mariés parce qu'elle était enceinte. Les enfants étaient les bienvenus, mais nous avions choisi de vivre en caravane, sur les terrains de nomades, par esprit d'aventure.* » Afin d'affirmer son « *affection totale* » pour ses trois filles, Olivier, soudain pathétique, raconte comment il allait clandestinement rencontrer Catherine sur le chemin de son école, comment il s'est fait arrêter en allant chercher Anne, seize ans, pour passer les fêtes de Pâques, et brandit enfin la dernière carte postale que celle-ci lui a envoyée en prison, faute de pouvoir obtenir, depuis trois ans, le moindre « parloir ». « *Regardez ! un petit lapin bleu, des cœurs roses et dans une bulle un je t'aime. La carte que moi je lui avais adressée pour ses dix-huit ans n'est jamais arrivée.* »

L'heure de la vaisselle

Olivier s'explique encore sur l'attentat organisé contre lui, en 1975, par un membre du Comité d'action des prisonniers (CAP), manipulé, selon lui, par la police. « *Moi qu'on décrit comme un lâche, j'ai ouvert la porte à trois types armés d'un PA, d'une mitraillette et d'une hache qui, en visant mes filles, ont grièvement blessé ma femme et un ami.* »

Au président, qui lui demande des éclaircissemnts sur la scission d'Action directe en deux branches, Olivier répond, bravache : « *Notre seul désaccord porte sur l'heure à laquelle il faut faire la vaiselle, d'où nos appartements séparés. Nous affirmons notre soutien absolu à nos camarades en grève de la faim et nous applaudissons à l'exécution de Georges Besse...* »

Plus spontané mais moins à l'aise dans la dialectique, Frérot va adopter une attitude aussi radicale. Il proteste d'abord contre le fait qu'on lui ait remis depuis sept jours seulement, près d'un mètre cube de documents : « *Comment organiser sa défense à défaut d'être un ordinateur ?* » Il dénonce ensuite la « *torture blanche* » de l'isolement total qu'il subit depuis dix-huit mois : « *On détruit les gens et puis on les sort d'un chapeau comme les lapins d'un prestidigitateur, pour les montrer au public en leur demandant de s'exprimer.* » Et le voilà dans son enfance, racontant comment son père – « *un petit industriel raté et prétentieux qui allumait ses cigares avec des billets, se vantait d'avoir fait du marché noir sous l'occupation et insultait mon oncle résistant* » – l'éduquait à coups de poing et de ceinturon, ou se plaignant des « *claques dans la gueule* » flanquées par des adultes auxquels, « *enfant curieux de tout* », il posait des questions saugrenues.

Souffrant visiblement d'être toujours présenté comme un simple exécutant zélé, Frérot se défend d'avoir été manipulé par Olivier. « *Au lycée des Tchécoslovaques, je ne l'ai eu qu'un trimestre comme professeur mais c'est sa démarche qui m'a tout de suite intéressé. On allait voir la réalité du travail sur place, dans les usines ou à la ferme. On comprenait mieux comment le système forme des bons manars (1) dociles pour approvisionner Berliet.* » Avec une ombre de nostalgie, l'ex-petit Max rappelle la révolte des élèves contre l'inspecteur d'académie qui voulait « *virer Olivier* », la mobilisation des lycéens et des parents, sa « *prise de conscience* », la feuille blanche qu'il a rendue aux épreuves du bac, par refus de la notation. « *Tout fonctionne comme ça, pour vous les policiers, les magistrats, il faut ramper pour être bien noté.* »

Avec application, Frérot s'attache à expliquer son « *développement intellectuel* » au contact du peuple, de la vie des « *petites gens, qui n'est pas étalée dans les journaux ou à la télé* ». Il s'enflamme pour évoquer le travail de « *confrontation des connaissances au concret* » mené par le « collectif d'études matérialistes » autour de son professeur de philo, dans un autre lycée lyonnais. « *Vous pouvez sourire, notre langue de bois vaut bien vos chroniques boursières !* »

Alors que Max Frérot vient de se lancer dans une laborieuse démonstration et remonte même aux Thermidoriens de 1794, le président se permet de lui demander, gentiment, davantage de concision. Troublé, il se reporte à ses notes, assène quelques chiffres - « *2,5 millions de chômeurs, 400 000 sans-abri, 600 000 tziganes parqués entre des voies ferrées et des décharges publiques, 4 millions d'immigrés corvéables à merci...* » – embraye sur les DOM-TOM, fustige « *le pays de la liberté et de la fraternité* » qui « *fonctionne comme Athènes au siècle de Périclès* », égratigne le président Mitterrand, et magnifie sa « *guerre totale aux ennemis de classe, au patronat, au capital et à leur relais social-démocrate* ». Sa messe est dite.

« Le printemps des OS »

Avec une placidité naturelle, accentuée par son accent stéphanois traînant, Emile Ballandras résumera ensuite, beaucoup plus sobrement, son parcours de militant. « *Je suis également d'un milieu modeste mais je n'en ai connu que le côté doux. Je n'ai pas à renier mes parents qui m'ont appris à ne pas faire de différence entre le maçon portugais et l'architecte qui venaient manger un morceau à la maison.* » Ce grand gaillard tranquille avoue être « *complètement passé à côté de Mai 68* », parce qu'il vivait à la campagne, mais avoir été amené, dans la foulée, sur le terrain de la « *pratique sociale* ». Cette expression qu'il affectionne constitue désormais sa règle de vie. Elève ingénieur aux Arts et Métiers, il est scandalisé par « *l'organisation scientifique du travail, le minutage des ouvriers à la chaîne et autres conneries comme ça* », abandonne ses études, en 1971, pour aller faire l'OS à l'usine et intègre « *le mouvement de la base qu'on a appelé le printemps des OS* ».

Ballandras croise la route d'Olivier et de Frérot au sein du collectif d'études matérialistes, avec lequel il intervient régulièrement devant des étudiants, et fait parallèlement la connaissance de Joëlle Crépet, par sa soeur qui est infirmière dans le même hôpital de Saint-Genis-Laval (Rhône). « *Le principe d'Olivier était d'aider les gens à s'impliquer* », remarque-t-il dans un redoutable euphémisme, en refusant de confirmer la haine qui, selon le « carnet » de Frérot, l'opposa plus tard au chef du groupe. Arrêté alors qu'il commettait, seul, une attaque à main armée avec prise d'otage, le 10 octobre 1984, Ballandras souligne qu'il « *en a pris plein les dents* » devant la cour d'assises du Rhône présidée, le 28 janvier 1986, par...M. André Cerdini. Ballandras s'était présenté devant la cour comme un « *militant révolutionnaire* ». Sans vraiment convaincre. L'existence d'Action directe Lyon n'était alors pas même supposée. « *Sans me demander mon avis, l'appareil judiciaire m'a réintégré dans ma famille communiste...C'est bien comme ça.* »

ROBERT BELLERET.

(1) « Manœuvres » en argot lyonnais.

Au tribunal de Paris

Vanille et yaourt : une usurpation d'identité

Sans sa robe noire, M. Jean Beyer aurait des allures de crémier assis devant un comptoir où s'étalent une vingtaine de pots de yaourt parfumé. Ce sont des... pièces à conviction que le président de la treizième chambre correctionnelle de Paris observe néanmoins d'un œil gourmand en regrettant, à haute voix, que les emballages soient vides.

Il est vrai que le litige ne porte pas sur le goût. Si deux dirigeants de la société Gervais-Danone et de la société Yoplait sont assis au banc des prévenus, vendredi 19 mai, c'est pour répondre du délit de *« tromperie sur la qualité substantielle de la marchandise »*, commis en commercialisation des yaourts ou des desserts lactés comportant le mot *« vanille »* sans que celui-ci soit accompagné *« en caractères identiques »* de la mention *« de synthèse »* ou du qualificatif *« artificiel »*.

Trois planteurs de vanille de la Réunion, de Madagascar et de la République des Comores avaient, donc, déposé une plainte à laquelle s'est jointe M^me Joëlle Martin, consommatrice de yaourt à la vanille.

Leur conseil, M^e Paul Lombard, constate qu'en faisant son marché on est d'abord frappé par l'aspect séduisant des emballages de yaourt qui comportent le mot *« vanille »* en gros caractères, parfois accompagné de la représentation d'une gousse à la couleur mordorée. *« Mais il faut une loupe pour bien lire les petits caractères, où l'on précise qu'à la vanille naturelle on a ajouté de la vanille artificielle »*, proteste l'avocat.

Avant que les modifications n'interviennent sur les emballages, c'était le cas des « Folie's », « Flandise » et « Dany » de Danone, ou chez Yoplait de « Crème dessert » et de « Petit Filou ». Pour les planteurs de vanille, cette pratique aurait aggravé l'effondrement des ventes constaté depuis dix ans.

Une affaire de principe

M. Patrick Lalande, substitut du procureur de la République, est d'accord avec les planteurs pour estimer que la loi a *été* violée : *« Il faut protéger la vanille et le consommateur »*, affirme le magistrat, en s'inquiétant de la quantité de parfum naturel contenue dans une glace *« à la vanille »*. En tout cas, M. Lalande estime qu'il s'agit d'*« une affaire de principe »* et qu'il faut arrêter la surenchère, qui conduirait un jour à devoir inscrire *« vanille véritable »*.

Pour leur défense, Danone et Yoplait soulignent que leurs emballages ont été soumis au service de la répression des fraudes sans provoquer la moindre observation, puisque la liste des ingrédients indiquait bien la présence d'un arôme artificiel.

Quoi qu'il en soit, à leurs yeux il ne s'agit pas d'une tromperie et ils observent que tout le monde le fait en dénonçant Chambourcy et Elle-et-Vire. Mais, surtout, M^e Potot et M^e Hollier-Larousse soutiennent que la loi française est contraire à l'article 30 du traité de Rome car elle constituerait *« une mesure susceptible de faire obstacle au commerce intra communautaire »*. Concurrence oblige, ils en veulent pour preuve que « Vanilia », de Nestlé, commercialisé en Allemagne, ne comporte pas un gramme de vanille naturelle malgré son nom exotique.

Il semble donc bien difficile d'appeler un chat un chat et le tribunal s'est donné jusqu'au 16 juin pour se prononcer.

MAURICE PEYROT.

Deux colloques sur l'Europe et la formation

S'enrichir de ses différences

Comment faire de sa faiblesse une force ? De la diversité, une source de richesse et non de divisions ? Cette question a été au centre de la journée de réflexion sur « La formation des élites pour les entreprises européennes », organisée, vendredi 19 mai à Paris, par l'Association Europe-éducation (créée par Arthur Andersen), avec la collaboration du *Monde* (1).

Pour les chefs d'entreprise, nombeux à avoir participé à cette réunion, aux côtés de responsables de grandes écoles et d'universités étrangères, la mondialisation de leurs activités – et donc des alliances et des partenariats – est devenue une nécessité.

D'où le besoin, pour participer à ce grand jeu international, de disposer d'hommes mobiles et adaptables, intuitifs et pragmatiques, capables de changer rapidement d'univers culturel. L'Europe saura-t-elle tirer partie de sa polymorphie, de son double enracinement anglo-saxon et méditerranéen, pour former ces hommes-protées, à l'aise sous toutes les latitudes et capables de damer le pion aux deux grands rivaux américains et japonais ? C'est un peu ce grand rêve qui planait au-dessus de ces discussions sur les besoins des entreprises en matière de formation.

C'est pourquoi toute idée d'uniformisation, ou même d'homogénéisation, européenne, dont sont toujours soupçonnés les « eurocrates » de Bruxelles, a été repoussée avec vigueur, tandis qu'étaient exaltées toutes les formes d'enseignements complémentaires ou alternés, permettant de confronter les expériences. Multiplier les stages ou les périodes d'études à l'étranger, systématiser l'apprentissage de deux langues européennes, encourager les doubles formations... Tout ce qui peut rapprocher les jeunes, élargir leur horizon, les sensibiliser aux différences, favoriser les échanges, doit être encouragé, avec l'aide résolue des entreprises.

Ce brassage heurtera sans doute des habitudes et des positions acquises. Mais les éléments favorables ne manquent pas : la pression des jeunes eux-mêmes, la demande des recruteurs, le marché unique de l'emploi, qui sera créé en 1993... et, peut-être, tout simplement, la conviction, largement partagée par les participants, que c'est, pour l'Europe et ses entreprises, une question de survie...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Voir notre dossier « Les formations supérieures et l'Europe : la Grande-Bretagne et l'Allemagne dominent la Communauté » dans « le Monde-Campus » du 18 mai. Europe-Education, 12, rue de Ponthieu, 75008 Paris. Tél. : 42-25-39-89.

Un état de santé indécis

La forêt française en demi-teinte

Qu'il est difficile de connaître l'état de santé de la forêt française ! Depuis sept ans qu'on observe certains arbres un par un, carnet de notes en main, on ne parvient à chaque fois qu'à des conclusions si nuancées, voire si emberlificotées, qu'on ne sait plus si le bilan est bon ou mauvais.

Selon M. Jean Armengaud, directeur de l'espace rural et de la forêt, qui vient de rendre compte de ce bilan « *après une dégradation rapide de l'état sanitaire (apprécié visuellement) dans les régions sous surveillance entre 1983 et 1985, la situation parait globalement se stabiliser* ». Mais c'est pour noter aussitôt que le sapin et le pin sylvestre sont « *préoccupants* », que les feuillus méritent « *une vigilence particulière* » et que les conifères en zone difficile – en montagne, essentiellement – présentent parfois « *un état critique* »...

En affinant un peu l'analyse, comme l'ont fait les statistiques du ministère de l'agriculture, on note les résultats suivants : très nette amélioration du hêtre, dont la notation 1987 avait été le résultat de gelées tardives de printemps. Les dégâts sur le chêne et les autres feuillus progressent sensiblement, mais on attribue cela au fait que leur examen est beaucoup plus récent, puisque les observations menées depuis 1983 se sont concentrées dans les Vosges et le Jura, où leur proportion est faible. Or, chaque fois que l'on met en observation une nouvelle « placette » (qui comprend en principe vingt-quatre arbres adultes, notés de 1 à 5 suivant l'état de leur feuillage ou sa coloration), on fait baisser la moyenne générale, puisque l'on découvre toujours de nouveaux dégâts.

Des arbres qui jaunissent

La situation de l'épicéa semble moins bonne qu'en 1987, année de spectaculaire redressement, mais reste meilleure qu'au début des années 80. Le sapin connaît une légère amélioration par rapport à 1986. Mais le pin sylvestre subit « *une nette dégradation* ». Cette dernière s'expliquerait, selon M. Guy Landmann, directeur du programme DEFORPA (Dépérissement des forêts attribué à la pollution atmosphérique) par la conjonction de plusieurs phénomènes. Le pin sylvestre a été souvent utilisé comme « essence de reconquête », c'est-à-dire planté en situation limite, là où le moindre aléa climatique crée un traumatisme. D'autre part, la notation est faite en France en août et septembre, juste au moment où les pins perdent naturellement le tiers de leurs aiguilles. Conclusion de tout cela : « *Il semble donc assez difficile de dégager au niveau national et par essence des tendances stables sur plusieurs années...* »

Les seuls chiffres auxquels on puisse se raccrocher restent ceux-ci : le taux de mortalité, parmi les quarante mille arbres suivis individuellement dans la forêt française – tant publique, que privée, – se situe en moyenne entre 0,2 % et 0,3 % par an. Cette mortalité, qui correspond sur cent ans à la disparition de 20 % à 40 % des arbres d'un peuplement, serait bien inférieure aux prélèvements effectués par les forestiers lorsqu'ils exploitent le bois. Conclusion : le « dépérissement » des arbres ne signifie pas dépérissement de la forêt.

Les forestiers du ministère de l'agriculture restent tout aussi prudents sur les causes de ce dépérissement. Pour eux, les secousses climatiques (la sécheresse surtout), les insectes et les champignons apparaissent plus dangereux que la seule pollution atmosphérique, considérée comme facteur « aggravant » mais non « déclencheur ». Tous ces facteurs s'ajoutent et se combinent en une alchimie que personne ne maîtrise encore bien. Des relevés effectués dans les stations d'analyse de l'air, notamment dans les Vosges, il ressort que les taux de dioxyde de soufre et d'oxyde d'azote – les deux indicateurs principaux de la pollution – sont trop insignifiants pour menacer la santé d'un arbre. L'ozone, en revanche, qui se manifeste aux heures de fort ensoleillement pourrait avoir des effets négatifs.

Les chercheurs, constatant le jaunissement des arbres par manque de calcium et de magnésium, auraient tendance à accuser les dépôts acides qui s'accumulent au sol depuis des décennies. Cette accumulation, sur des sols déjà naturellement acides (granitiques ou gréseux), entraînerait un lessivage des éléments nutritifs. Plus que l'attaque directe du feuillage, ce serait l'appauvrissement du sol qu'entraîneraient les fameuses « pluies acides ». Mais le résultat est le même, surout si le climat et les insectes s'en mêlent.

ROGER CANS.

● **COLLOQUE : éthique et gérontologie.** – La commission Droits et libertés de la Fondation nationale de gérontologie organise, mercredi 31 mai, à Paris, un colloque sur « l'entrée en institution : problèmes éthiques ». La première partie de cette journée, intitulée « le constat », est animée par les professeurs Jean Dauverchain (Montpellier), Francis Kuntzmann (président de la Société française de gérontologie) et Robert Moulias (président de la commission Droits et libertés). La deuxième partie du colloque – « les propositions » – est présidée par le professeur Vellas (Toulouse).

★ Salle de conférences de la Mutualité sociale agricole, 8-10, rue d'Astorg, Paris-8^e. Rens. et inscriptions : M^me Anne Fontaine, Fondation nationale de gérontologie, 49, rue Mirabeau, 75016 Paris (tél. : 45-25-92-80)

Une priorité européenne

La lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue

Les ministres du groupe Pompidou chargés de la lutte contre la drogue dans dix-neuf Etats du Conseil de l'Europe, réunis vendredi 19 mai à Londres, ont invité les Etats membres à ratifier la convention des Nations unies dans ce domaine et à signer des accords bilatéraux, notamment en matière de confiscation des produits financiers du trafic des stupéfiants. « *Des mesures efficaces contre le blanchiment de ces produits devraient maintenant représenter une part essentielle de l'action nationale et internationale contre le trafic et l'abus de drogue* », affirment les ministres dans leur déclaration finale.

« *Ces mesures* ajoutent-ils, *devraient viser à rendre le trafic moins lucratif, à stopper le réinvestissement des produits de la drogue et, en suivant la trace de l'argent jusqu'aux personnes placées au sommet, à améliorer la détection et à aboutir au démantèlement des organisations criminelles.* »

Dans ce but, les ministres souhaitent l'accélération des travaux en cours au Conseil de l'Europe pour une convention européenne sur le dépistage, la saisie et la confiscation des produits du crime qui pourrait servir de base à une « *coopération internationale intra-européenne* ».

● **Tableaux volés retrouvés à Rio.** – La police brésilienne a retrouvé, mardi 16 mai, à Rio, les œuvres d'art volées au début du mois au Musée Characa-do-Ceu de Rio (*le Monde* du 6 mai). Un coup de téléphone anonyme a permis aux enquêteurs d'arrêter cinq personnes et de remettre la main notamment sur deux œuvres de Matisse et de Dali.

Solidarité et ouverture

METZ
de notre envoyée spéciale

Bien qu'elle ne soit pas inscrite dans les traités communautaires, l'éducation doit figurer au centre de la réflexion européenne. Intervenant le 19 mai lors d'un colloque organisé à Metz par le ministre sur les enjeux européens des formations technologiques. M. Jospin a affirmé sa volonté de bâtir une « *Europe des cultures et des savoirs* », qui ne soit pas limitée à l'enseignement supérieur. A l'aproche de la présidence française de la Communauté, le ministre de l'éducation nationale a plaidé pour une politique éducative communautaire cohérente et juste.

Cette « *Europe des savoirs* » doit respecter les diversités, tout en mettant l'accent sur la solidarité à l'égard des plus défavorisés et en s'ouvrant sur le monde. La France examinera ainsi avec intérêt la demande de participation aux programmes communautaires en matière d'éducation récemment exprimée par la Pologne.

D'autre part, le gouvernement français s'appliquera, durant sa présidence, à développer le programme Erasmus et, a annoncé M. Jospin, « *à mettre en place un système de bourses financées par l'Etat français et venant compléter celles accordées dans le cadre d'Erasmus* ».

Le système éducatif français doit, de son côté, se préparer à affronter les échéances de 1993, en menant une réflexion sur le contenu des enseignements. Les colloques régionaux qui se tiendront, dès la fin de cette année, sur ce thème, prépareront le colloque international sur le contenu des programmes qui doit être organisé au Collège de France.

M. Jospin a également évoqué la nécessité de développer l'apprentissage des langues dès le primaire et dans le secondaire, ainsi que la formation au commerce extérieur et les formations technologiques longues.

RAPHAELLE REROLLE.

هكذا من الأصل

CANNES 89

*Il fallait bien que l'Italie révise à son tour l'imagerie saint-sulpicienne.
Liliana Cavani s'en est chargé, avec l'aide de Mickey Rourke.
La dernière fois qu'il est venu à Cannes, il traînait une dégaine de pilier de bar,
cette fois, il guigne les angoisses de la sainteté.
La dernière fois que Spike Lee est venu à Cannes
il chantait les louanges d'une belle fille noire nommée Nola.
Cette fois, il parle de violences racistes à New-York.
A New-York, où Charles Lane promène une allure de Charlot parmi les sans-logis.
Mal de vivre des mégapoles, opposé au mal-aimer des Autrichiens trop tranquilles.
Du haut de ses quarante ans de Festival, Louisette Fargette, responsable de la presse, sourit.*

SELECTION OFFICIELLE

« Francesco », de Liliana Cavani
« Do the Right Thing » de Spike Lee

La foi de Mickey

Liliana Cavani a un faible pour les saints, qui sont souvent scandaleux de leur vivant, notamment pour saint François d'Assise à qui elle avait déjà consacré un film de télévision en 1966 et sur lequel elle revient aujourd'hui assez longuement (deux heures et quinze minutes...). Mickey Rourke est Francesco. Il n'a jamais fait mystère de ses convictions religieuses, surtout depuis qu'il pense que son propre frère a pu vaincre le cancer grâce à la prière. Il met donc beaucoup de lui-même dans ce rôle très fort, beaucoup de son physique et — pourquoi pas ? — de son âme, lui l'ancien boxeur, videur de boîte, dans la défroque du frêle Francesco, décrit dans sa biographie officielle de canonisation en 1228 comme un homme de stature médiocre, au visage médiocre, aux yeux médiocres. Ce qui pourrait bien lui valoir un prix d'interprétation, dans le registre des miracles plus tangibles.

C'est à travers le récit de ses propres disciples réunis après sa mort autour de Claire qu'on apprend qui fut Francesco. Claire était une adolescente quand il était un jeune homme riche, fils d'un négociant en étoffes de la bourgeoisie d'Assise. Il mène une vie insouciante, dorée, jusqu'à la guerre entre Assise et Pérouse, gagnée par Pérouse. Il assiste à quelques horreurs, échappe de justesse aux charniers, aux supplices, reste prisonnier un an, découvre en secret les Evangiles ; peu à peu, il cède ses privilèges, ses biens, se mêle aux pauvres, aux misérables. Démarche si provocante, anormale, troublante pour l'ordre public que son père lui intente un procès pour dilapidation de la fortune familiale. Qu'à cela ne tienne, Francesco renonce à tout, rend même ses habits à son père, reste nu en plein tribunal.

On est loin de la légende des petits oiseaux. Ce Francesco-là est un colosse perturbateur sous ses dehors humbles et souriants. Ceux qui l'approchent en sont tellement séduits qu'ils le suivent, entre autres, la douce Claire (Helena Bonham Carter), pour former un groupe assez complexe et sans institution de quelques milliers d'adeptes, à la fin de sa vie. L'étonnant est en fait que l'Eglise n'ait pas étouffé ce qui pouvait passer pour une secte de plus, ait toléré ce mouvement très libre, sans couvent, sans règle établie. Mickey Rourke est souvent excellent, plutôt sobre et retenu. Le film de Cavani est honnête, sans grandes surprises et, malgré de larges rasades musicales de Vangelis, sans ivresse religieuse notable.

Dans un contexte assez différent — Brooklyn de nos jours — et sur un fond de rap ambiant, *Do the Right Thing*, de Spike Lee (l'auteur de *Nola Darling n'en fait qu'à sa tête*, Prix de la jeunesse à Cannes en 1986), quitte les ambiguïtés de la comédie — même s'il arrive à Spike Lee de nous faire rire siouvent, notamment dans son interprétation de Mookie — et s'attaque au vaste problème du racisme. Toute l'action se déroule dans un pâté de maisons de Brooklyn, pendant la journée la plus chaude de l'année. Le quartier vit au rythme de la radio locale Ne lowe et de son disc-jockey, Mister Senor Love Daddy. Malgré la chaleur on se bourre de pizzas chez Sal et ses fils Vito et Pino, à la Famous Pizzeria, où Mookie est un livreur plus que paresseux. De l'autre côté de la rue des Coréens se sont installés, en deux ans ont ouvert une boutique et font des envieux. Tout un petit monde « pittoresque » avec ses querelles de clocher qui s'arrangent, jusqu'au moment où elles ne s'arrangent plus, où il y a un mort, une émeute.

Rien de franchement nouveau, certes, mais on ne saurait trouver inutile une dénonciation du racisme de plus. Celle-ci a l'avantage de ne pas prétendre résoudre le problème, ni apporter la lumière définitive, de ne pas poser un regard paternaliste sur les Noirs, comme souvent le cinéma blanc. De ne pas cacher non plus qu'en matière de racisme, à l'égard des Coréens en l'occurrence, les Noirs du quartier ne sont ni plus ni moins que des hommes.

MICHEL BRAUDEAU.

Louisette

C'est une star en même temps qu'une O.S. Louisette Fargette fête cette année ses quarante ans de Festival, et les journalistes se sont cotisés pour lui offrir un magnétoscope. Comme çà, beaucoup plus tard, elle aura peut-être le temps de voir les films. Pas pour l'instant. Pas depuis quarante ans. Louisette Fargette est la responsable du service de presse : elle est sur le pont à 8 heures du matin, pour surveiller l'entrée de la première séance. Et à huit heures du soir, encore. Mais dès que nous sommes tous assis, elle rentre dans son petit bureau.

Le jour de l'ouverture, ce bureau, c'est l'enfer. Des cohortes suppliantes le prennent d'assaut. Il s'agit seulement de retirer des cartes plastifiées, de couleurs diverses, fortement hiérarchisées, qui serviront de sésame durant la durée du Festival. Mais on dirait qu'on vient d'annoncer une distribution gratuite de pain pendant la guerre, ou le remboursement du dernier best-seller de Paul-Loup Sulitzer. Dans la foule polyglotte, un nom est mille fois *répété*, comme une invocation : *« Louisette ! Louisette ! »*. Et Louisette, impériale, extrait d'un mot l'élu du magma.

De l'élu, elle sait tout, son nom, son pays, le titre de son journal, son tirage, le lignage qu'il a consacré à Cannes au cours des vingt dernières années, et accessoirement la date de naissance de son deuxième petit-fils...

Mais Louisette n'est pas snob. Elle est aussi attentive au confort de M. Kawarabata du *Yomiuri Shimbun* (12 millions d'exemplaires) qu'à celui de l'envoyé spécial de *Vu*, le journal des malentendants...

GÉRARD RONDEAU

En 1949, lorsque Louisette a débuté, le service de presse était très modeste : Christiane Rochefort, Roger Régent et elle. Pourquoi auraient-ils été plus nombreux ? Il ne venait qu'une poignée de plumitifs et beaucoup de photographes à cause des starlettes. On rangeait leur documentation dans cinquante boîtes empilées dans un petit vestiaire. En 1989, il y a mille cinq cent trente-quatre casiers de presse pour trois mille journalistes accrédités.

Tous aiment Louisette et viennent déposer à ses pieds des petits présents comme sur l'autel d'une divinité tutélaire. Des boîtes de chocolat, des fleurs, un vase hongrois, un napperon polonais, un chapelet grec...

Quel est son plus beau souvenir ? Il y en a beaucoup. Gary Cooper, Elizabeth Taylor, peut-être, l'année du *Tour du monde en 80 jours, « avec ses yeux violets et sa tiare de diamants »*. L'escalier du palais Croisette et l'hystérie intime des soirs de gala, *« les stars venaient à pied depuis le Carlton ; on avait le temps de les acclamer. Quand, dans la journée, il y avait eu une bataille de fleurs, elles marchaient sur un tapis de pétales, et ça sentaient bon »*.

Mais Louisette, parfois, a aussi des cauchemars. Elle en raconte un, récurrent, qui troublait ses nuits, il y a quelques années : *« Je rêvais qu'il n'y avait plus de Palais ; à la place, un terrain vague. »* C'est toujours troublant, les rêves prémonitoires.

DANIÈLE HEYMANN.

QUINZAINE DES REALISATEURS

« Le Septième continent », de Michael Haneke
« Sidewalk stories », de Charles Lane

Le mal du siècle

*Le mal autrichien,
c'est l'isolement
dans le silence
et l'abondance.
Le mal new-yorkais,
c'est la promiscuité
de la misère,
et le mur de l'argent.*

Les spectateurs cannois à force de humer les rumeurs, doivent acquérir une sorte de flair. Pourquoi se sont-ils donné le mot pour ne pas venir à la première séance du *Septième continent*, de l'Autrichien Michael Haneke, cinéaste inconnu, mais c'est la règle à la Quinzaine des réalisateurs. Le film est magnifique, et extrêmement dur.

De quel mal souffrent les Autrichiens ? Après le portrait tranquillement haineux d'un couple dérisoire (*Caracas* de Michael Schottenberg, *le Monde* du 16 mai), voici le récit moins haineux, pas du tout ironique, tout aussi cruel d'un suicide familial. Une histoire vraie, ou qui pourrait l'être. Celle d'un couple jeune avec une adorable petite fille sage. Les parents travaillent dans des métiers propres — elle est opticienne, il est col blanc. Contrairement au couple de *Caracas*, ils s'aiment, mais comme eux se parlent peu. Ils habitent une jolie maison calme. Tous les jours, ils font la même chose à la même heure.

Michael Haneke décrit un monde d'objets fonctionnels. Il montre à peine les gens, s'attarde sur leurs gestes et les accessoires qui les aident à vivre. Le générique, c'est déjà, vue de l'intérieur, une auto sous la douche savonneuse automatique, dont elle sortira étincelante. Tout est automatique, la porte du garage individuel, comme le réveil réglé une fois pour toutes sur 6 heures. Dans la salle de bains éblouissante, les brosses à dents se reflètent dans le miroir immaculé. Le frigidaire est plein d'aliments sous cellophane. Au petit déjeuner, le jus d'orange décongelé voisine les céréales diététiques artificiellement dorées, et le lait pasteurisé. Une vie ordinaire.

Le film se passe sur trois ans, de 1987 à 1989. Se passe en séquences courtes séparées par des noirs, et qui alignent les composantes de cette vie ordinaire. Seul élément de rêve, une affiche touristique de l'Australie qui vient claquer de temps en temps sur les noirs, et dans laquelle la mer finit par s'animer.

On ne s'en aperçoit pas tout de suite, mais cette apparence harmonieuse se lézarde. C'est d'abord le beau-frère déprimé par la mort de sa mère. Plus grave, c'est la fillette qui un jour, sans raison, fait semblant d'être aveugle. Il ne se passe rien, tout semble rentrer dans l'ordre. La vie continue exactement la même. Ce qui attend l'homme est ce qui vient d'arriver à son supérieur hiérarchique : un jour il partira à la retraite et quand il viendra prendre ses affaires, elles seront déjà rangées ailleurs. Ce qui attend la famille : rien.

Méticuleusement

Alors, les parents décident de mourir, avec leur petite fille. Ils organisent leur suicide comme leur vie. Méticuleusement. Ils mettent des gants et des bottes pour ne pas se faire mal.En silence , ils découpent, déchirent les vêtements, les rideaux, les canapés. Michael Haneke montre les mains, les ciseaux, les lambeaux de tissu, fait entendre les crissement des toiles arrachées, les craquements des disques cassés en deux. Commencée avec soin et calme, la destruction devient sauvage. Un massacre rageur. Les parents mangent salement, boivent du champagne au petit déjeuner. Ils iront jusqu'au bout sans rien dire. Ils regarderont la télévision. L'agonie est longue, et dure. La mère sanglotera parce que sa fille meurt avant elle, dans ses bras. Le père calfeutrera les sonnettes du téléphone et de la porte, inscrira sur un mur à quelle heure sont mortes sa femme et sa fille. Pour lui, il dessine un point d'interrogation.

Les superbes images parfaitement *clean* d'une désespérance aussi radicale sont plus terrifiantes que des horreurs sanglantes. *Le Septième continent* n'est pas un film « agréable ». Mais le cinéma en a besoin autant que, par exemple, de *Sidewalk Stories* premier long métrage plein de charme, en noir et blanc et en muet, de Charles Lane.

Charles Lane est un Noir pas bien grand, qui s'est fabriqué là un personnage de naïf gentil, un anti-Eddie Murphy, directement inspiré par le Charlot des *Lumières de la ville* et du *Kid*. Après avoir promené sa caméra dans les rues de New-York, il s'arrête dans un terrain vague du Village. Sur une palissade, une affiche appelle les habitants à s'opposer à la construction de tours. Charles Lane, qui habite un squat, fait des portraits minute, en rivalité avec un Noir deux fois grand comme lui. Il séduit une riche Noire, vit des tas d'aventures drôlatiques en compagnie d'une gamine noire de deux ans coiffée en oreilles de lapin, craquante bien entendu.

Est-ce la gamine, la générosité du film, son humour tendre, la petite musique récurrente, l'absence de dialogues qui finalement rapprochent les personnages parce qu'on a l'impression de les croiser dans la rue ? *Sidewalk Stories* a reçu un accueil triomphal. Pourtant, cette balade chez les sans-logis de New-York n'est pas spécialement gaie. En particulier la fin, quand soudain la musique est remplacée par les voix lasses ou rageuses qui mendient une pièce. Mais enfin, on a affaire à des êtres humains, capables de souffrir; d'aimer.

COLETTE GODARD.

★ La Vidéothèque de Paris propose du 29 mai au 6 juin, une sélection des films présentés à la Quinzaine des réalisateurs. Tél : 40-26-34-30.

Au Salon du livre

Gutenberg recherche McLuhan désespérément...

Il faut se rendre à l'évidence : la popularité des écrivains n'arrive pas — en France en tout cas — à la cheville de celle des acteurs de cinéma ou de théâtre, ou des animateurs de télévision. On en a vu une nouvelle démonstration, vendredi 19 mai, au Salon du livre de Paris, avec la cérémonie des Gutenbergs du livre.

Cela fait maintenant quatre ans que le club du Grand Livre du mois, numéro deux français de la vente d'ouvrages par correspondance derrière l'inaccessible France-Loisirs, organise la cérémonie des Gutenbergs du livre. Mode de désignation des lauréats — par un jury de critiques qui opère une présélection, puis par le vote de l'ensemble de la profession, — cérémonie de proclamation des résultats, avec parrainages prestigieux, animateur vedette et petit discours anodin de remerciement du lauréat, tout a été calqué sur les célèbres modèles des oscars, des césars et autres molières.

Les choix mêmes opérés par les jurys sont assez sages — et, pour tout dire, assez conformistes — pour que le public ne risque pas d'être effarouché par une audace, bouleversé par un inconnu. On ne consacre ici que des valeurs sûres, garanties par de confortables tirages.

Mais depuis 1986, malgré les sollicitations du Grand Livre du mois, aucune chaîne de télévision n'a accepté de retransmettre la cérémonie. Du coup, la grande autocélébration de la profession prend, malgré l'imagination de ses metteurs en scène, des allures de fête de patronage. Privé du support du petit écran, le livre se révèle ce qu'il est : le support d'une relation mystérieuse, intime et silencieuse entre un auteur et son lecteur ; et les bruits que l'on tente de faire, pour les meilleures raisons du monde, autour de lui se révèlent au pire comme des parasites, au mieux comme les flonflons d'une kermesse provinciale.

Toute la petite famille est là pour la distribution des prix, mais n'allez pas chercher dans cette agitation bon enfant la moindre émotion, la plus petite miette de suspense : les lauréats sont heureux d'avoir gagné, les autres ne sont pas vraiment malheureux : jusqu'à preuve du contraire, un Gutenberg ne fait pas augmenter les ventes du livre récompensé.

Le palmarès de cette année est à ce point dénué d'originalité, il couronne avec tant d'obstination ce qui a déjà été couronné, qu'il n'a aucune chance de demeurer dans les mémoires ni de créer ce choc qui, peut-être, lui conférerait cette once de personnalité indispensable à toute réussite médiatique. Récompenser Erik Orsenna huit mois après le Goncourt et l'abbé Bernard Alexandre six mois après que tous les journaux d'écriture, de son et d'images lui ont consacré de longues émissions, ce n'est pas monter dans un train en marche, mais carrément se tromper de quai. Et prendre Alexandre Jardin pour *« le plus grand espoir des lettres françaises »*, c'est à désespérer de notre avenir. A force de courir après la reconnaissance de la télévision, les professionnels du livre ne sont-ils pas en train de confondre, à leur tour, le talent et l'Audimat ?

PIERRE LEPAPE.

LE PALMARÈS

- Meilleur roman français : *l'Exposition coloniale*, d'Erik Orsenna (Seuil).
- Meilleur roman étranger : *le Bûcher des vanités*, de Tom Wolfe (Sylvie Messinger).
- Meilleur document : *le Horsain*, de Bernard Alexandre (Plon/Terre humaine).
- Meilleur essai : *le Rêve mexicain, ou la Pensée interrompue*, de J.-M.G. Le Clézio (Gallimard).
- Meilleur livre d'histoire ou biographie : *Champollion*, de Jean Lacouture (Grasset).
- Meilleur livre ou guide pratique : « la Bibliothèque idéale », dirigée par Pierre Boncenne (Albin Michel).
- Meilleur livre pour enfants : *l'Ours*, de Danièle Heymann (Grasset).
- Plus beau livre illustré : *Gauguin*, de Françoise Cachin (Flammarion).
- Meilleur livre écrit par un journaliste : *Paysage de campagne*, de Philippe Alexandre (Grasset).
- Meilleur scénariste ayant adapté un livre pour le grand ou pour le petit écran : Gabriel Axel, pour *le Festin de Babette*, d'après *le Diner de Babette*, de Karen Blixen (Gallimard).
- Gutenberg de la francophonie : *Madame Palatine, princesse européenne*, de Dirk Van der Cruysse (Fayard).
- Plus grand espoir des Lettres françaises : Alexandre Jardin, pour *le Zèbre* (Gallimard).
- Gutenberg des lecteurs *Un été dans l'Ouest*, de Philippe Labro (Gallimard).

ARTS

Peintures du dix-septième siècle à Charenton

Quelques tableaux méconnus

*Du Gréco
à Salvator Rosa,
une courte galerie
d'œuvres baroques
et classiques.
Bonne idée.*

Etrange exposition. Au premier étage de l'hôtel de ville de Charenton, pavillon Henri IV réaménagé en mairie à la fin du siècle dernier, deux salles accueillent une vingtaine de tableaux. Tous sont d'artistes différents qui n'ont d'autre point commun que d'avoir vécu et travaillé en 1550, à peu près, et 1700 — ce qui ne garantit pas la cohérence. Les uns sont espagnols, d'autres nordiques, d'autres encore, les plus nombreux, italiens.

Il en est de sacrés et de profanes. Il y a même un portrait — excellent — du pape Sixte Quint et des paysages de la campagne romaine. D'où viennent-ils, de quelles collections privées, on ne sait. Le catalogue, fort prolixe sur d'autres questions, ne l'est guère sur celle-là. Il suggère cependant que plusieurs auraient été récemment attribués ou réattribués.

Fort bien. On ne saurait au reste entrer dans le détail du raisonnement qui donne au Bolonais Massari une *Dernière Communion de saint Jérôme* copiée d'après une composition d'Augustin Carrache et au Florentin Pignoni une très pathétique *Assomption*. Restent donc à l'amateur la confiance et les plaisirs de l'étonnement et de l'admiration. Comme il y a peu de peintures, la contemplation s'en trouve favorisée, en dépit d'un éclairage qui multiplie les reflets plus qu'il ne les combat.

Or il faut du temps pour se convaincre que, sous la mièvrerie de ses angelots souriants, l'Albane dissimule une forte construction. Du temps pour goûter le grain de la lumière jaune qui baigne le buste et le visage de l'ange d'Annibal Carrache et la beauté singulière du rayon de lune qui tombe sur le *Saint François* du Gréco, les mains croisées au-dessus d'un crâne aux orbites obscures. Du temps pour s'accoutumer au morbide de la *Cléopâtre*, du Florentin Martinelli, toile bizarre, et qui serait sans doute assez médiocre si l'on n'y voyait apparaître, comme émané du fond sombre, le visage d'une vieille au regard haineux.

Elle considère la reine d'Egypte, le serpent à la main, avec tant de froideur, avec une telle expression d'indifférence goguenarde, satisfaite presque, que cette invention sauve le tableau de l'ordinaire.

Quelques autres y échappent moins heureusement, images pieuses que leur piété ne suffit pas à rendre admirables. Sur tout cela, chefs-d'œuvre ou pas, le *Sixte Quint*, de Filippo Bellini jette un œil où l'on croit sentir quelque ironie. Le beau pontife, le noble seigneur ! Il a la barbe noble et douce, le geste ample, le costume seyant et brodé d'or, les gants écarlates ornés de pierreries, la crosse magnifiquement décorée d'un saint Pierre doré. Parade catholique. Mais parade pleine de sens, car il est légitime que ce soit cette effigie qui préside l'exposition. Sixte Quint ne fut-il pas l'un des premiers champions de la contre-réforme et l'un de ceux qui œuvrèrent à la fin du seizième siècle à la restauration de l'art religieux ?

PHILIPPE DAGEN.

★ Hôtel de ville, 48, rue de Paris, Charenton-le-Pont. Jusqu'au 24 mai.

Spectacles

cinéma

Samedi 20 - Dimanche 21 mai

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

DIMANCHE

La Lettre rouge (1926), de Victor Sjöström, 15 h ; le Mystère des douze chaises, de Mel Brooks, 17 h ; Holiday (1938, v.o.), de George Cukor, 19 h ; le Trou (1960), de Jacques Becker, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

DIMANCHE

Hommage à Anna Magnani : le Magot de Josefa (1963, v.o. s.t.f.), de Claude Autant-Lara, 14 h 30 ; Larmes de joie (1960, v.o. s.t.f.), de Mario Monicelli, 17 h 30 ; l'Enfer dans la ville (1958, v.o. s.t.f.), de Renato Castellani, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

DIMANCHE

La Tour Eiffel : Toujours plus haut : Autour de la Tour Eiffel (1984) de la Vidéothèque de Paris, Superman II (1980) de Richard Lester, 14 h 30 ; Tour en fête : le Nouvel Eclairage de la Tour Eiffel (1986) de Jean-Paul Jaud, les Ablettes chantent Jackie s'en fout carrément (1987) de Thierry Bisch, les Uns et les Autres (1981) de Claude Lelouch, 16 h 30 ; Obsession Tour Eiffel : Cartes postales vidéo (1988) de R. Cahen, S. Huter, A. Longuet, Japanam (1987) de Yann Piquer et Jean-Marie Naddedu, Rue des Prairies (1959) de Denys de La Patellière, 18 h 30 ; le Lifting de la vieille dame : Actualités Gaumont, Autour de la Tour Eiffel (1984) de la Vidéothèque de Paris, les Ecureuils (1981) de J.-M. Soyez, le Chanteur de Mexico (1956) de R. Pottier, 20 h 30.

Les exclusivités

LES ACCUSÉS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

APRÈS LA GUERRE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA BANDE DES QUATRE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HIGH HOPES (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

HYDRO (Fr.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JUMEAUX (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-90) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

MARQUIS (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MES NUITS SONT PLUS BELLES QUE VOS JOURS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MISSISSIPPI BURNING (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA MOUCHE 2 (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PUNCHLINE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46).

RAIN MAN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ROMUALD ET JULIETTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

ROSELYNE ET LES LIONS (Fr., v.f.) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMI RETROUVÉ. Film américain de Jerry Schatzberg, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JÉSUS DE MONTRÉAL. Film canadien de Denys Arcand : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

NEW YORK STORIES. Film américain de Martin Scorsese, Francis Coppola, Woody Allen, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE PHILOSOPHE. Film allemand de Rudolf Thome, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

ROSALIE FAIT SES COURSES (à partir de vendredi). Film allemand de Percy Adlon, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SPLENDOR. Film italien d'Ettore Scola, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

THE KISS. (*) Film américain de Pen Densham, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN CRI DANS LA NUIT. Film américain de Fred Schepisi, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

DES FRANÇAISES. Artistic-Athévains (48-06-36-02) (dim. soir, lun.), 20 h 30, sam. et dim. 16 h (18).

LES QUATRE FILS AYMON. Centre Wallonie-Bruxelles (42-71-26-16), vendr. à 20 h 30.

LE BOSSU. Centre Wallonie-Bruxelles (42-71-26-16), sam. à 19 h et 22 h 30.

AMOUR POUR AMOUR. Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30, dim. à 14 h (20).

VIE, AMOUR ET LIBERTÉ. Café de la danse (43-57-05-35), 20 h et 22 h, dim. à 15 h et 17 h (22).

MON PÈRE QUI FONCTIONNAIT PAR PÉRIODES CULINAIRES. Ménagerie de Verre (43-38-33-44), 21 h (23).

LA CLASSE MORTE. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15) ; 20 h 30 (23).

ILIADE. Sceaux (CAC Les Gémeaux) (42-71-26-16), mardi 19 h.

NA. Studio des Champs-Elysées (47-20-08-24) (dim. soir, lun.), 20 h 30, dim. à 15 h 30 (23).

A.M.O.R.C. (CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX) (42-78-39-29). Moi, Cagliostro, antichrist et messie : 20 h 30, dim. 16 h.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-76-58). La Ritournelle : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Des Françaises : 16 h et 20 h 30, dim. 16 h.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). La Danse du diable : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). De Sade, *Juliette* : 20 h 45.

ATELIER (46-06-49-24). Henri IV : 21 h, dim. 15 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Quartett : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ça rira, ça rira, ça rira !... : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Chapeau la mer ! VIIIes Semaines de la marionnette à Paris : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h. Le Bossu VIIIes Semaines de la marionnette à Paris : 19 h et 22 h 30. ▷ Dim. Mémoire sans parole VIIIes Semaines de la marionnette à Paris : 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Théroigne, l'amazone de la Révolution : 20 h 30. La Galerie. La Tragédie d'Ivanov : 20 h 30. La Resserre. La royauté est abolie en France : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Amour pour amour : 20 h 30, dim. 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Tu m'as sauvé la vie : 21 h, dim. 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Les Quatre Saisons : 20 h 30, dim. 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Persane, d'après les Lettres persanes : 19 h. Finalement quoi ? : 20 h 30. Poivre de Cayenne : 22 h 15.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Bonne Année : 18 h 30. L'Héroïque Semaine de Camille Bourreau : 20 h 15, dim. 17 h. Elles étaient citoyennes : 22 h 15.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Le Jardin d'Al Mustafa le prophète : 20 h. L'Aquarium : 21 h 30. Théâtre rouge. François Villon ou la Ballade d'un mauvais garçon : 18 h 30. Journal furieux : 20 h. Les Excessifs : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

MARIE STUART (45-08-17-80). les Amis des amis : 20 h 30. Contes cruels : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Starmania : 21 h, dim. 16 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Face cachée d'Orion : 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 15 h 30, 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). *Je ne suis pas Rappaport* : 20 h 45, dim. 15 h.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Les Vamps : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Au secours... tout va mieux ! : 17 h 30 et 21 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, dim. 15 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Le Fusil de chasse : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE CLAVEL (42-38-22-58). Autopsie d'un camélia : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Pathologie verbale : 19 h 30.

THÉATRE DE LA BELLE DE MAI (43-56-64-37). Nina c'est autre chose Théâtre en appartement : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. Molière Compilation ou Jean-Baptiste et les femmes : 18 h. Piège pour un homme seul : 21 h. Salle II. L'Etranger : 20 h 30. *L'Ecume des jours* : 22 h.

THÉATRE MODERNE (48-74-10-75). Le Cœur gros : 21 h, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Der Lohndrücker (le Briseur de salaires) : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Lorenzaccio : 20 h, dim. 15 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30, dim. 15 h.

WOODY ALLEN · FRANCIS COPPOLA · MARTIN SCORSESE

"Délicieux, pointu, implacable."
ACTUEL

"... Un film formidable... du grand art... 2 heures de bonheur".
GLOBE

NEW YORK STORIES

SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 1989

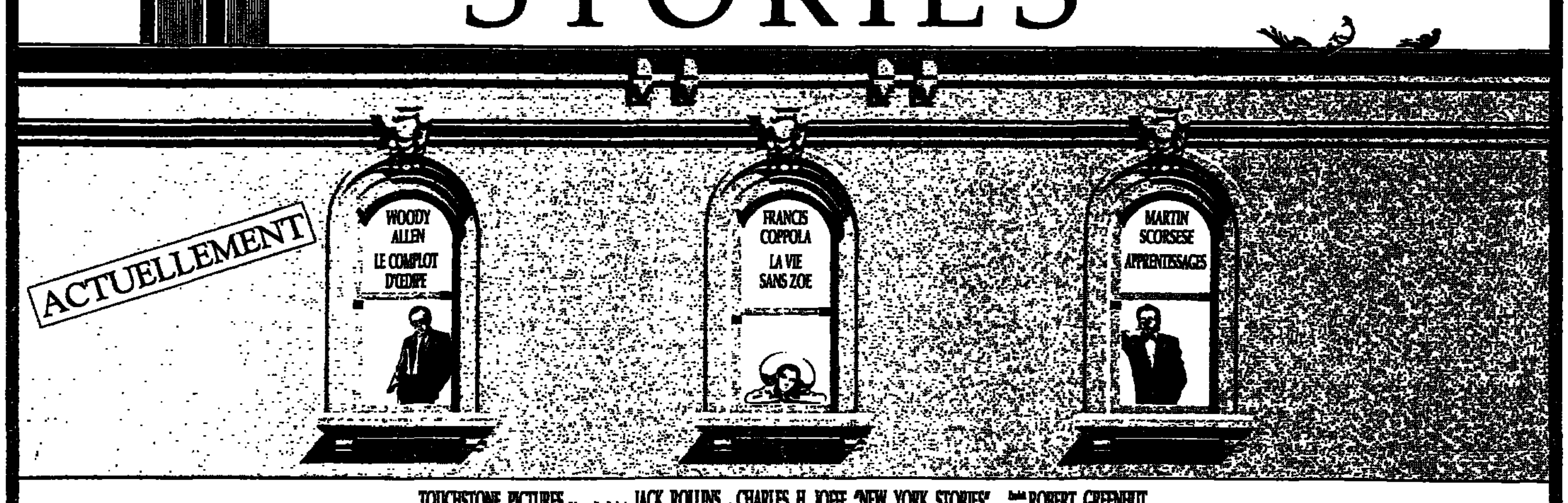

TOUCHSTONE PICTURES présente une production JACK ROLLINS & CHARLES H. JOFFE "NEW YORK STORIES" produit par ROBERT GREENHUT

'LIFE LESSONS' NICK NOLTE ROSANNA ARQUETTE montage THELMA SCHOONMAKER décors KRISTI ZEA directeur de la photographie NESTOR ALMENDROS, A.S.C. productrice de la séquence BARBARA DeFINA écrit par RICHARD PRICE réalisé par MARTIN SCORSESE

'LIFE WITHOUT ZOE' GIANCARLO GIANNINI TALIA SHIRE montage BARRY MALKIN décors DEAN TAVOULARIS directeur de la photographie VITTORIO STORARO, A.I.C. producteurs de la séquence FRED ROOS & FRED FUCHS écrit par FRANCIS COPPOLA & SOFIA COPPOLA réalisé par FRANCIS COPPOLA

'OEDIPUS WRECKS' WOODY ALLEN MIA FARROW JULIE KAVNER montage SUSAN E. MORSE, A.C.E. décors SANTO LOQUASTO directeur de la photographie SVEN NYKVIST, A.S.C. producteur de la séquence ROBERT GREENHUT écrit et réalisé par WOODY ALLEN

1989 © TOUCHSTONE PICTURES

DISTRIBUÉ PAR WARNER BROS. (Transatlantic), Inc.

BANDE ORIGINALE DU FILM SUR DISQUES ET CASSETTES ELEKTRA WEA

TOUCHSTONE PICTURES

هكذا من الأصل

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 MAI 1989 A 0 HEURE TU

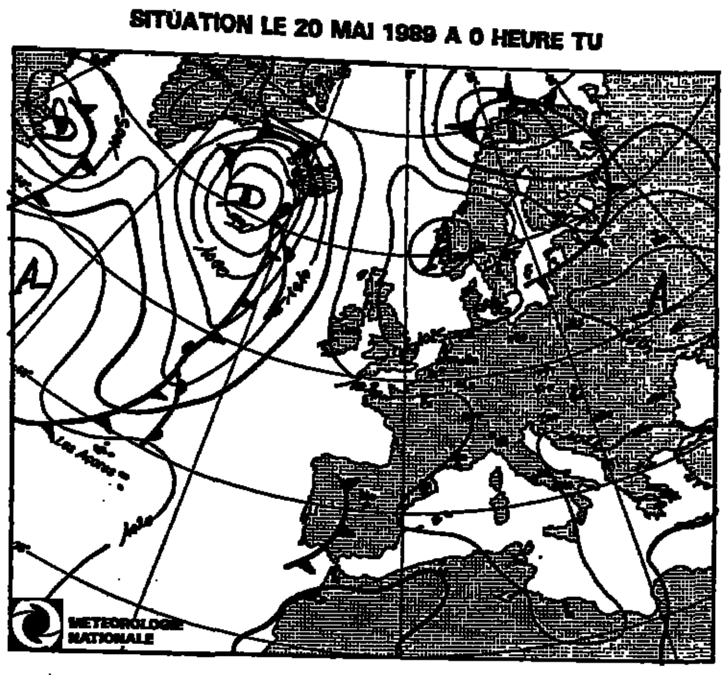

PRÉVISIONS POUR LE 22 MAI 1989 A 12 HEURES TU

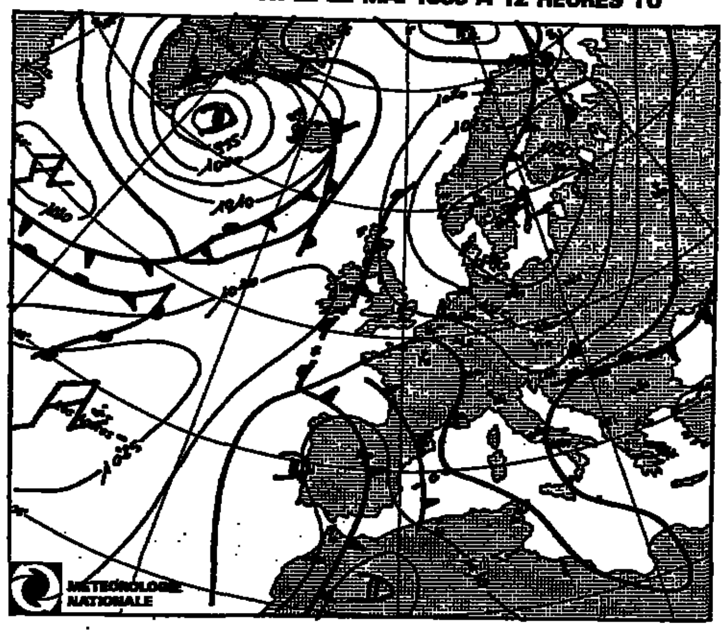

Evolution probable du temps en France entre le samedi 20 mai à 0 heure et le dimanche 21 mai à 24 heures.

Un minimum situé sur l'Espagne provoquera des remontées d'air chaud et instable sur le pays. Les orages qui ont touché la moitié sud pour l'instant, vont se généraliser à la plupart des régions.

Dimanche : chaleur et orages au rendez-vous.

Les températures resteront élevées pour la saison. La nuit sera douce, il fera de 9 à 16 degrés.

Dans l'après-midi, le thermomètre variera de 23 à 30 degrés sur tout le pays, parfois plus sur le sud-ouest.

Le ciel sera dégagé sur presque tout le pays en début de journée. De l'est des Alpes à la Corse, quelques nuages élevés seront encore présents. Mais déjà sur toute la façade ouest, le ciel sera très voilé, et des orages isolés pourront éclater.

Au cours de la journée, seules les régions situées au nord de la Seine, la Lorraine, l'Alsace, les Alpes, la moyenne vallée du Rhône, les régions méridionales et la Corse auront droit à un ciel bleu.

Sur le reste du pays, il fera lourd, le ciel sera chargé et menaçant. Des ondées orageuses se produiront par endroits. Elles seront plus nombreuses sur le relief.

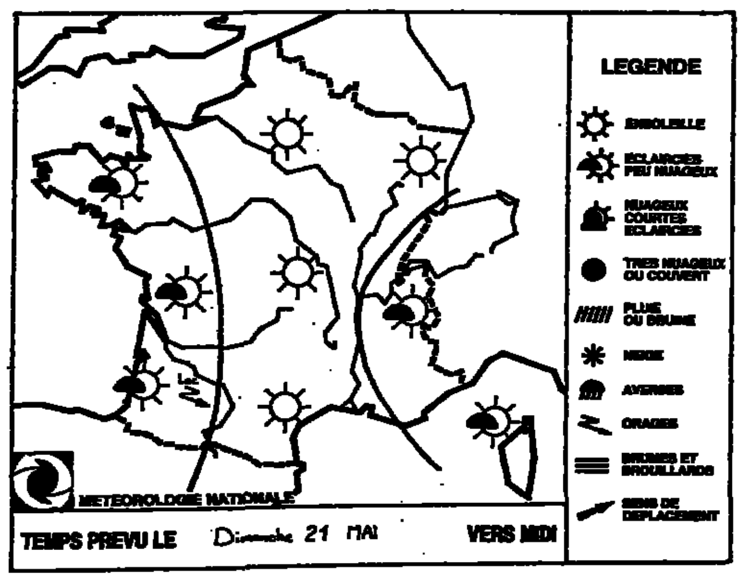

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 18-5-1989 à 6 heures TU et le 19-5-1989 à 6 heures TU — le 20-5-1989

	max	min	temps
FRANCE			
AJACCIO	22	12	D
BIARRITZ	28	14	N
BORDEAUX	30	14	D
BOURGES	28	12	D
BREST	25	14	D
CAEN	21	11	D
CHERBOURG	19	13	D
CLERMONT-FERR.	26	12	D
DIJON	25	11	D
GRENOBLE St-M-H	27	12	D
LILLE	26	16	B
LIMOGES	26	14	D
LYON	27	12	D
MARSEILLE-MAR.	26	13	D
NANCY	25	10	D
NANTES	29	18	D
NICE	22	16	D
PARIS-MONTS.	27	16	B
PAU	28	14	D
PERPIGNAN	24	13	D
RENNES	28	15	D
ST-ETIENNE	25	11	D
STRASBOURG	27	12	D
TOURS	27	14	D
TOULOUSE	27	14	D
POINTE-A-PITRE	32	22	N
ÉTRANGER			
ALGER	25	13	C
AMSTERDAM	26	13	D
ATHÈNES	24	17	D
BANGKOK	35	24	N
BARCELONE	23	12	D
BELGRADE	21	11	D
BERLIN	27	14	D
BRUXELLES	26	12	D
LE CAIRE	38	21	N
COPENHAGUE	22	11	D
DAKAR	26	21	D
DELHI	42	28	D
DJERBA	23	15	D
GENÈVE	25	10	N
HONGKONG	27	23	A
ISTANBUL	24	15	D
JÉRUSALEM	24	18	D
LISBONNE	25	14	C
LONDRES	25	12	N
LOS ANGELES	20	13	D
LUXEMBOURG	25	16	D
MADRID	29	15	N
MARRAKECH	31	16	D
MEXICO	33	12	O
MILAN	26	15	N
MONTRÉAL	31	15	C
MOSCOU	18	7	D
NAIROBI	23	15	C
NEW-YORK	30	14	D
OSLO	20	8	N
PALMA-DE-MAL.	25	10	D
PÉKIN	24	13	D
RIO-DE-JANEIRO	26	19	C
ROME	21	11	B
SINGAPOUR	–	–	–
STOCKHOLM	21	9	D
SYDNEY	24	18	A
TOKYO	21	16	C
TUNIS	24	11	D
VARSOVIE	24	9	D
VENISE	22	14	N
VIENNE	23	13	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5006

HORIZONTALEMENT

I. Moyen de profiter pleinement de ce qu'on pique. De quoi verser du liquide. – II. Pour quelqu'un qui est régulièrement à côté de la plaque. Est à nous ou bien appartient à la ville. – III. Donne de l'eau. Qui est là depuis le début. Homme de science. – IV. Employé pour tirer. But une bonne formation. Conjonction. – V. Porte des écailles. Visible en de très nombreux points. Moins oubliée quand elle est grande. – VI. Bonne femme. Source de danger. – VII. Telles qu'il peut y en avoir pour tous les goûts. Assurent une protection ou bien causent des ennuis. – VIII. Amenée à grogner. Séparer le bon grain de l'ivraie. Elément d'un lustre. – IX. Participe. Produit de société. Fait « avaler ». – X. Qui ont donné de l'occupation à des ruraux. Réfléchi. Devient grand avec le temps. – XI. Conjonction. Avait de grandes pertes. Vivent près de l'eau. – XII. A les yeux rouges. Morceaux de flûte. – XIII. Suscite des grimaces. Répondit à la violence par la violence. Utile à celui qui doit se serrer la ceinture. – XIV. Source de légende. Faire le beau. Suit plus ou moins son cours. – XV. Qui se voit donc faciliter la tâche. Obtenue avec une cruche.

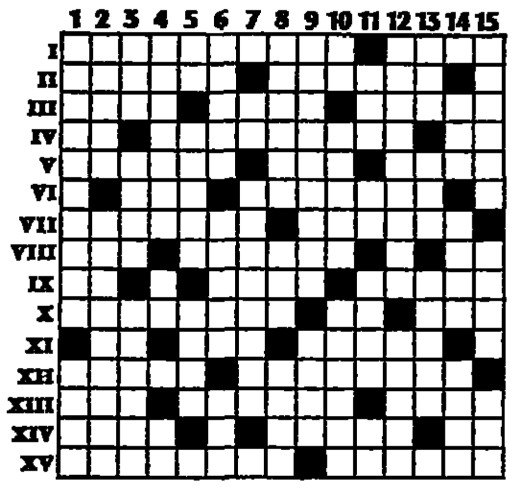

VERTICALEMENT

1. Donne la note. Capable d'aimer à la folie. – 2. De quoi créer des liens. Qui font énormément manger. – 3. Susceptible d'être privé d'emploi. Est très étendue. Provoque des réactions. – 4. Poussent à changer d'atmosphère. A souvent une attitude « renversante ». Note. – 5. Pas autre chose. Qui n'ont peut-être pas échappé à la corde. Alimente des rêves. – 6. Est souvent mêlée à toutes nos salades. Faisait prendre des formes. Temps chaud. – 7. Conjonction. On peut y mettre du beurre dans les épinards. – 8. Faire la peau. Possessif. On lui donne du fil, mais pas à retordre. – 9. Dans le Trégorrois. Cité de l'Epire. – 10. Est d'usage très courant. Avec lui, on ne peut pas dire qu'on n'a rien à perdre. Apportera du changement. – 11. Sujet d'intérêt pour des penseurs. Conjonction. Assuré d'une divine protection. Adverbe. – 12. Est de bois. Mouille des plumes. – 13. Ne justifie pas que l'on ne fasse pas le moindre effort. Moyen de conclure rapidement. Travailler avec du fil. – 14. Est désagréable à entendre. On peut souffrir beaucoup quand il nous quitte. Est tout d'une pièce. – 15. Pour être bien entouré (pluriel). Qui sont donc à l'origine de certaines apparitions. Sans dessous dessus.

Solution du problème n° 5005

Horizontalement

I. Coiffeuse. – II. Antée. Sac. – III. Féerie. Lu. – IV. Arman. Dés. – V. Ré. Stress. – VI. Dur. Eau. – VII. SOS. Sion. – VIII. Bestiole. – IX. Sari. Bu. – X. Obérer. En. – XI. Clés. Séné.

Verticalement

1. Cafard. Broc. – 2. Onéreuse. Bl. – 3. Item. Rossée. – 4. Féras. Stars. – 5. Feinte. Ire. – 6. Rasoirs. – 7. Us. Deuil. – 8. Sales. Oeben. – 9. Ecusson. Une.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Patrice Anninos,
M. Jean-Marie Anninos,
M. et Mme Jean-Francis Plante,
Alexia, Charlotte, Adrien Plante,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Patrice ANNINOS,
architecte DESA,

survenu le 3 mai 1989,

et rappellent le souvenir de son fils

Denis,

auprès duquel il repose.

64320 Narcastet.

– La Fédération unifiée CFDT des PTT
a le regret de faire part du décès de

M. René BLETTERIE,
administrateur hors classe des PTT,
secrétaire général adjoint
de la Fédération unifiée CFDT-PTT
de 1968 à 1971,

survenu le 17 mai 1989, dans sa cinquante-cinquième année.

– Mme Henry Gipoulon,
Catherine et François Dell
et leur fils Fabien,
Jean-François Gipoulon,
Marc et Nicole Gipoulon
et leur fille Céline,
font part du décès de

Henry GIPOULON,

survenu le 16 mai 1989, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11 *bis*, rue Schoelcher,
75014 Paris.

CARNET DU *MONDE*
Renseignements :
42-47-95-03

JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au *Journal officiel* du samedi 20 mai 1989 :

UNE DÉCISION

● Du Conseil supérieur de l'audiovisuel n° 89-74 du 12 mai 1989 relative aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions relatives à la campagne électorale en vue des élections des assemblées de province de la Nouvelle-Calédonie.

– Le président de l'université de Poitiers,
Le doyen de la faculté des lettres et des langues,
Le directeur du département d'anglais,
Ses collègues et amis,
Et ses anciens étudiants de la faculté,
ont la tristesse de faire part du décès de

Francis LEAUD,
professeur honoraire
à l'université de Poitiers,
directeur honoraire
de l'Institut de Touraine,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
croix de guerre 1939-1945,
officier des Palmes académiques,

survenu à Poitiers, le 11 mai 1989.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le jeudi 18 mai, à Poitiers.

L'inhumation a eu lieu l'après-midi même à Montrollet (Charente).

– Mme Dominique Pado,
son épouse,
Sylvie, Laura, Vanessa,
ses enfants,
M. Rudolph Largent,
son gendre,
Mme Claude Picard,
sa sœur,
Anaïs et Cyrille,
ses petits-enfants,
Mme Cécile Mayer,
Mme Guy Mayer,
Mme Marie Romanaccee
et ses enfants,
Mme Léonie Franceschini,
et sa fille,
Ses cousins
Et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. Dominique PADO,
sénateur,
conseiller de Paris,
adjoint au maire
chargé de l'enseignement,
journaliste,

survenu brutalement le jeudi 18 mai 1989.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital du Val-de-Grâce, le lundi 22 mai 1989, à 9 h 45, et sera suivie de la cérémonie religieuse à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris-16e.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

45, boulevard Murat,
75016 Paris.

– Le maire de Paris,
Et le Conseil de Paris,
ont le regret de faire part du décès de

M. Dominique PADO,
sénateur de Paris,
conseiller de Paris,
adjoint au maire de Paris,

survenu le jeudi 18 mai 1989, dans sa soixante-sixième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 22 mai, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris-16e.

(Le Monde du 20 mai.)

– M. et Mme André Tarallo,
leurs enfants et petits-enfants,
Ainsi que leur famille et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Catherine TARALLO,
née Maestroni,

survenu le 18 mai, à Paris, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 19 mai, à Bonifacio.

Une messe sera célébrée à son intention en l'église Notre-Dame-de-Nazareth, 349-351, rue Lecourbe, Paris-15e, le jeudi 25 mai, à 9 heures.

55, quai d'Orsay,
75007 Paris.

– Sa famille,
Ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charalambas ZAMBETTAKIS,
maître de recherche honoraire
au CNRS,

survenu le 17 mai 1989, dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 23 mai 1989, à 10 h 30, en la cathédrale orthodoxe grecque, (7, rue Georges-Bizet, Paris-16e).

21, rue du Jubilé,
92160 Antony.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le mardi 23 mai, à 18 heures précises, en l'église Sainte-Clotilde, Paris-7e, à l'intention de

Pierre-Bernard COUSTE,
membre honoraire du Parlement,

décédé le 10 avril 1989, à son domicile et inhumé dans l'intimité à Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques).

Communications diverses

– Université Paris-V (René-Descartes), sciences humaines, le mercredi 24 mai à 9 h 30, salle 106, centre Henri-Pieron, 24, rue Serpente, M. Gabriel Sindou : « Valorisation de soi, images parentales et situation scolaire. Adaptation et vulnérabilité chez des enfants de parents divorcés ».

– Université Paris-XIII (science politique de Saint-Maur), le mercredi 24 mai à 15 heures, salle G 100. M. Xavier Rohmer : « Les distributions irrégulières en droit interne et en droit fiscal international (France, Belgique, Royaume-Uni, Etats-Unis) ».

Télévision

Samedi 20 mai

TF 1

20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou ! 22.15 Magazine : Ushuaïa. 23.20 Magazine : Formule sport. 0.15 Journal. 0.25 Cannes 1989. 0.35 Série : Drôles d'histoires. 1.00 Série : Mannix.

A 2

20.40 Variétés : Champs-Elysées. 22.25 Feuilleton : Les jurés de l'ombre. 23.20 Journal. 23.45 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches. 1.13 Soixante secondes.

FR 3

20.35 Samdynamite. 21.50 Journal. 22.15 Magazine : Le divan. Invité : Christophe Malavoy. 22.35 Magazine : Musicales. 23.35 Magazine : Sports 3.

CANAL PLUS

20.30 Série : Taggart. 21.50 Les superstars du catch. 22.45 Téléfilm : Barbarossa, vengeance mexicaine. 0.10 Magazine : Exploits. 2.05 Cinéma : l'Ami de mon amie ■■ 3.45 Cinéma : Toto et les Femmes ■ 5.20 Téléfilm : Les fusils du désert.

LA 5

20.30 Téléfilm : L'été 69. 22.25 Cannes 89. 22.35 Magazine : Télé-matches. 22.40 Téléfilm : La nuit de tous les courages. 0.00 Journal de minuit. 0.35 Série : Arabesque. 1.35 Bouvard et compagnie (rediff.). 1.50 Magazine : Ciné Cinq (rediff.). 2.00 Tendresse et passion. 2.25 Journal de la nuit. 2.30 Tendresse et passion (rediff.). 3.20 Série : Une vie. 4.05 Voisin, voisine (rediff.). 6.05 Bouvard et compagnie (rediff.).

M 6

20.35 Téléfilm : La voix du revenant. 21.50 Série : Devlin Connection. 22.40 Revenez quand vous voulez. 23.40 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Adventure (rediff.). 2.25 Magazine : Destination santé (rediff.). 3.20 Magazine : Le glaive et la balance (rediff.). 3.45 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 4.10 Magazine : Ondes de choc (rediff.). 5.05 S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 5.30 Adventure (rediff.).

Dimanche 21 mai

TF 1

6.39 Série : Docteur Who. 7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. 7.45 Magazine : Bonjour monsieur le maire. 7.55 Jardinez avec Nicolas. 8.10 Club Dorothée dimanche. 8.15 Spécial Disney dimanche. 8.55 Club Dorothée dimanche (suite). 9.25 Dessin animé : Mes tendres années. 9.55 Pas de pitié pour les croissants. 10.25 Magazine : Les animaux du monde. 10.55 Magazine : Auto-moto. 11.25 Magazine : Téléfoot. 12.30 Jeu : Le juste prix. 13.00 Journal. 13.20 Cartes de stars. 13.25 Série : Un flic dans la Mafia. 14.15 Mondo Diego. 14.45 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 15.40 Tiercé à Longchamp. 15.50 Série : Harry Fox, le vieux renard. 16.40 Dessins animés : Disney parade. 18.00 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ? 18.25 Série : Vivement lundi ! 19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Alain Minc. 20.00 Journal. 20.40 Cinéma : la Poudre d'escampette ■ 22.30 Cinéma : Traitement de choc ■■ 0.05 Journal.

A 2

8.30 Magazine : Câlin-matin. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe. 12.05 Dimanche Martin. 13.00 Journal. 13.20 Dimanche Martin. 14.55 Série : McGyver. 15.50 L'école des fans. 16.35 Série : Disparitions. 17.40 Caméra cachée. 18.30 Magazine : Stade 2. 19.30 Série : Maguy. 20.00 Journal. 20.35 Série : Haute tension. 22.10 Magazine : Etoiles. 23.10 Journal.

FR 3

7.00 Magazine : Sport 3 (rediff.). 8.00 La méthode Victor. *De 8.15 à 9.00 Amuse 3.* 9.00 Magazine : Rencontres. 10.30 Magazine : Latitudes. 11.30 RFO hebdo. 12.00 Magazine : Musicales (rediff.). 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. 13.30 Forum RMC-FR 3. 14.30 Expression directe. 14.50 Magazine : Sports loisirs. 17.03 Magazine : Montagne. 17.30 Amuse 3. 19.00 Série : Le retour de Sherlock Holmes. 20.02 Série : Benny Hill. 20.35 Documentaire : L'aventure de la dissuasion. 21.30 Magazine : Océaniques. 22.05 Journal. 22.30 Cinéma : Chronique d'un amour ■■■.

CANAL PLUS

7.00 Dessins animés : Décode pas Bunny. 8.25 Série : TNT. 8.45 Cabou cadin. 9.10 Cinéma : Le flic était presque parfait □ 10.35 Cinéma : Pale Rider, le cavalier solitaire ■■ *En clair jusqu'à 14.00.* 12.30 Magazine : Rapido. 13.05 Magazine : Mon zénith à moi. 14.00 Série : Bergerac. 15.00 Rugby. 16.45 Handball. 18.00 Cinéma : la Nuit de l'évasion ■ *En clair jusqu'à 20.30.* 19.45 Dessins animés : Ça cartoon. 20.25 Magazine : Tranches de l'art. 20.35 Cinéma : Révolution ■■ 22.40 Cinéma : l'Ours et la Poupée ■.

GLACES GERVAIS
présentent
LA NUIT
du
PRODUCTEUR
CINE CANNES
FR3 20H30

LA 5

6.30 Le journal permanent. *De 7.30 à 10.30 Dessins animés.* 10.30 Variétés : Perfecto (rediff.). 11.00 Série : Superminds. 12.00 Série : Chasseurs d'ombres. 13.00 Journal. 13.25 Série : L'inspecteur Derrick. 14.40 Série : 200 dollars plus les frais. 16.50 Magazine : Télé-matches. 18.00 Série : Hondo. 18.50 Journal images. 19.00 Série : La fièvre d'Hawaii. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : les Faucons de la nuit ■ 22.20 Cannes 89. 22.40 Série : L'enfer du devoir. 23.40 Magazine : Reporters (rediff.). 0.00 Journal de minuit.

M 6

6.00 Dessin animé. 6.20 Musique : Boulevard des clips. 8.30 Contact 6. Paribas. 9.00 Jeu : Clip dédicace. 11.00 Revenez quand vous voulez (rediff.). 12.05 Magazine : Ciné 6. 12.30 Série : La petite maison dans la prairie. 13.20 Série : Madame est servie (rediff.). 13.45 Téléfilm : Miami Golem, la force invincible. 15.15 Téléfilm : Le mort a disparu. 16.25 Hit, hit, hit, hourra ! 16.35 Magazine : M 6 aime le cinéma. 17.30 Magazine : Le glaive et la balance. 18.05 Série : Drôles de dames. 19.00 Série : Cagney et Lacey. 19.54 Six minutes d'informations. 20.05 Série : Madame est servie. 20.35 Cinéma : l'Ultime attaque ■■ 22.40 Cinéma : Robert et Robert ■.

Régions

UNE CENTRALE NUCLÉAIRE VA S'ÉTEINDRE

Saint-Laurent sans l'atome

L'OPULENCE devait bien cesser un jour. Saint-Laurent-Nouan (3 300 habitants), anciennement Saint-Laurent-*des-Eaux*, *la commune la plus* jalousée du Loir-et-Cher – avec Chambord, autre petit paradis fiscal, – tirait sa prospérité de la taxe professionnelle versée par les deux centrales nucléaires installées sur son territoire.

EDF a pris sa décision : la « vieille » centrale graphite-gaz sera mise à la retraite anticipée à partir de 1990, après vingt ans de service et quelques frayeurs de taille. Comme les autres installations graphite-gaz existant encore en France, à Bugey et à Chinon, dont l'exploitation est jugée moins rentable par EDF – dans un parc nucléaire déjà surchargé – que celle des centrales PWR de la « seconde génération », et qui sont montrées du doigt depuis l'accident de Tchernobyl, parce que les réacteurs n'ont pas d'enceinte de confinement.

Les habitants de Saint-Laurent ne descendent pas dans la rue pour garder leur centrale, comme d'autres ont crié *« Gardarem lo Larzac ! »*. Mais il flotte un brin de nostalgie et de provocation dans la commune, pour qui le nucléaire est une sorte de poule aux œufs d'or, et qui va se trouver brutalement privée d'une manne substantielle. Chaque année, pour les quatre *réacteurs de Saint-Laurent (le site* comprend deux réacteurs graphite-gaz et deux réacteurs PWR), EDF distribue environ 70 millions de francs de taxe professionnelle, dont près de 16 millions à la seule commune de Saint-Laurent. L'arrêt des deux réacteurs graphite-gaz va se traduire par une perte de 8 millions de francs pour la commune, soit le quart des recettes de son budget.

Etienne Nivault, l'inébranlable maire, un artisan à la retraite, compte dans un grand registre les millions qui vont lui échapper, mais ne regrette pas d'avoir lancé sa commune, qui se mourait lentement dans les années 60, dans l'aventure nucléaire. En limite de la Sologne et de ses landes deshéritées, le bourg ressemble à une petite Suisse. Une piscine, un complexe sportif, deux gymnases, un centre culturel, une place piétonne et des bacs à fleurs tous les 20 mètres : Saint-Laurent a épuisé toutes les ressources de l'aménagement urbain. Etienne Nivault se gratte la tête : *« Je crois qu'il ne nous manque rien ! »* La commune a réussi l'exploit de financer son CES avec ses propres deniers. Un millier d'habitants il y a vingt ans, 3300 aujourd'hui : *« Et surtout on a marié nos filles ! »*, ajoute, goguenard, le maire.

L'avenir s'annonce moins idyllique

Les habitants de Saint-Laurent n'ont jamais vu l'ombre d'un écologiste. Les deux centrales ont *été* construites avant la mobilisation contre le nucléaire. Dans un Val-de-Loire docile, il a suffi qu'EDF fasse miroiter des espèces sonnantes et trébuchantes pour que Chambord disparaisse dans les fumées de l'atome.

Etienne Nivault est intarissable dans son rôle de pionnier du nucléaire. La peur de l'atome ? *« C'est pour les Parisiens ! Après Tchernobyl, j'ai reçu des tas de coups de fil : j'étais presque un criminel de guerre ! »* Tous les élus des autres régions où EDF semait ses centrales ont fait un jour ou l'autre le pèlerinage de Saint-Laurent : *« On les voyait arriver presque avec des masques sur le nez. On leur remontait le moral ! »*

SIDLA/GAMMA

Sur les quatre cent quatre-vingts agents EDF touchés par la fermeture de la centrale, une centaine résident à Saint-Laurent, deux cent cinquante à Mer, une commune voisine. Au total, avec les familles, près de mille cinq cents personnes, contraintes *demain pour la plupart de boucler* leur pavillon. Les commerçants, les entreprises sous-traitantes de la centrale s'inquiètent. Le directeur *du site nucléaire*, André Leblond, évalue le manque à gagner à 30 millions de francs par an, l'équivalent d'une centaine d'emplois. La CGT se mobilise contre la fermeture de la centrale, *« une décision politique »* selon elle. La CFDT n'entend pas s'y opposer, mais exige que les mutations et les départs des agents soient traités d'une façon *« sociale »*. *« C'est une mini-catastrophe économique »*, lance le maire de Mer, Pierre Pépin, lui-même employé EDF, qui commence à faire la chasse aux PME. EDF devrait aider les industriels prêts à prendre la relève du nucléaire. *« Maintenant, il va falloir compter ses sous, redevenir des contribuables et des citoyens ordinaires »*, soupire le maire de Saint-Laurent. En somme, descendre de son petit nuage nucléaire.

RÉGIS GUYOTAT.

NORD-PAS-DE-CALAIS

La chasse aux investisseurs

Le Nord-Pas-de-Calais attend, bien sûr, beaucoup de l'ouverture du tunnel sous la Manche qui, disent les responsables, devrait renforcer sa position stratégique *« au cœur de l'Europe du Nord »*. Il pourra, de cette façon, valoriser ses atouts qui sont essentiellement, outre sa position géographique, la jeunesse de sa population et l'existence de vastes espaces disponibles pour l'installation d'industries nouvelles. Le noir après le rose : le taux de chômage, en moyenne de 13,70 % dans la région, atteint 15 et 17 % dans certaines zones comme le Valenciennois et le textile, par exemple, qui doit encore perdre quelque 5 000 emplois dans les prochaines années. Si la main-d'œuvre existe, il faut d'autre part la former.

Plus largement, si 1993 devrait ouvrir normalement de bonnes perspectives pour cette région-étape sur la route du tunnel, il existe encore beaucoup d'incertitudes sur la façon dont les industriels étrangers, Américains et Japonais, par exemple, tous soucieux d'être installés à l'intérieur de la forteressse Europe avant qu'elle ne soit tentée de relever ses ponts-levis, vont regrouper leurs implantations sur le Vieux Continent.

Le Nord doit donc se battre, et c'est ce que compte bien faire *l'Association Nord-Pas-de-Calais* développement, qui, après de nombreux avatars et de multiples mésaventures, repart d'un pas sûr. Fondée et financée par l'Etat (la DATAR et la préfecture de région) et la région avec l'appui de la chambre régionale de commerce et différents partenaires privés ou publics, « équipée », sous la direction de son délégué général Jean-Marie Butikofer, de cinq chargés de mission, elle veut prospecter et accueillir les éventuels investisseurs étrangers susceptibles de s'installer dans la région.

Souhaitant travailler sur le moyen terme, elle veut multiplier les actions de promotion menées en association avec des entreprises ou des collectivités publiques. Premier bilan : 84 firmes étrangères sont aujourd'hui implantées dans le Nord, dont 23 américaines, 14 britanniques, 10 allemandes, et font travailler près de 15 000 personnes. Un effort devra être fait en direction de l'Asie, du Japon (deux entreprises installées dans la région) mais aussi de la Corée, moins sollicitée et aussi dynamique. *« Depuis quelques mois*, dit Jean-Marie Butikofer, *les touches sont beaucoup plus nombreuses, mais la concurrence de nos amis belges et britanniques est aussi beaucoup plus forte. »*

HAUTE-NORMANDIE

1993 : le pont

Depuis près d'un an, les responsables politiques et économiques de l'estuaire de la Seiné ont engagé une réflexion sur l'aménagement de leur région, qui sera bouleversée par l'ouverture, en 1993, du pont de Normandie entre Le Havre (Seine-Maritime) et Honfleur (Calvados).

« Nous avons réussi à oublier certaines fractures d'ordre administratif, politique, économique et même psychologique », a indiqué au cours d'une conférence de presse Antoine Rufenacht, député RPR du Havre et président du groupe de pilotage de l'opération Grand Estuaire. Cette zone, qui compte 552 000 habitants, s'étend sur trois départements (Seine-Maritime, Eure et Calvados) et deux régions (Haute et Basse-Normandie), a rappelé l'ancien ministre.

L'activité principale de la rive sud de l'estuaire, plus connue sous le nom de Côte fleurie de Honfleur à Deauville, est le tourisme, alors que la rive nord est une terre d'industries lourdes derrière le port du Havre, deuxième port français. Avec la construction du pont de Normandie, Le Havre se retrouvera à 20 kilomètres de Honfleur, 35 de Deauville, 70 de Caen (au lieu de respectivement 55, 70 et 110 aujourd'hui). L'objectif de l'opération Grand Estuaire, qui réunit environ deux cents participants, dont les principaux élus de toutes les formations politiques, est d'envisager les conséquences de cette réduction des distances sur l'aménagement de l'espace.

Dans un premier temps qui vient de s'achever, les participants ont *« dressé un état des lieux »*. Ils devaient ensuite explorer les pistes de développement possibles en tenant compte de deux autres projets qui contribuent à modifier le visage de l'estuaire : la construction de l'autoroute Le Havre-Amiens (A 29), dont le tracé est en cours de définition, et celle d'un port rapide pour porte-conteneurs au Havre.

POITOU-CHARENTES

Les trois bougies du Futuroscope

Astérix plus fort que le Kinémax ! Il n'empêche que, pour l'ouverture de sa troisième saison, le Parc du futur, près de Poitiers, a connu lui aussi la grande marée. A telle enseigne que le « commandant de bord » René Monory, président du conseil général de la Vienne, ancien ministre, a dû faire lever prématurément la passerelle.

En matière d'attraction cinématographique, le Futuroscope de la Vienne, financé par le conseil général, fait de plus en plus fort : on connaissait déjà le Kinémax, inspiré du procédé canadien Imax, et qui projettera cette année le film *Niagara* sur l'écran le plus grand d'Europe (600 m²). L'an dernier, les amateurs de sensations fortes se sont rués au « cinéma dynamique » équipé de sièges montés sur vérins hydrauliques qui donnent aux spectateurs l'illusion d'être plongés dans l'action. Et voici qu'on nous annonce pour juillet le « cinéma circulaire », qui a la particularité de placer le public au centre du spectacle. Les images, tournées par neuf caméras, sont restituées par un système de neuf projecteurs 35 mm, offrant ainsi une vision totale de 360°.

« Aujourd'hui, observe René Monory, *ce qui pouvait apparaître comme un pari il y a quatre ans est devenu une réalité positive : dès 1988, quelque cinq cent mille visiteurs sont venus au Futuroscope, et la gestion a dégagé un bénéfice substantiel. »*

Au-delà de l'aspect ludique, l'ancien ministre inscrit son « œuvre » dans un processus de redressement économique et de résorption du chômage. Il génère en effet ses propres emplois et la réalisation (en cours) d'un téléport devrait favoriser la constitution aux alentours d'un maillage d'entreprises.

– Le Futuroscope est ouvert tous les jours de 9 h 30 à 19 heures ; accès par l'autoroute Aquitaine et par la RN 10.

Les projets de l'Institut de la décentralisation

L'Institut de la décentralisation que préside Paul Graziani, sénateur RPR des Hauts-de-Seine, a fêté le 26 avril son troisième anniversaire en lançant le premier numéro d'une revue intitulée *Pouvoirs locaux – Les cahiers de la décentralisation* qui contient notamment un dossier sur les villes.

A cette occasion, Paul Graziani a estimé nécessaire *« de relancer et d'approfondir »* le mouvement de décentralisation. Pour lui, *« le pouvoir local est le vrai pouvoir et la vraie politique »*. Plaidant pour une rénovation de la démocratie, notamment par des référendums locaux ou régionaux, et par des « contrats de cité », M. Graziani a déclaré à l'adresse des partis politiques : *« Presque tous demeurent obstinément enfermés dans leur langue de bois ou leur sabir technocratique. Beaucoup encore n'obéissent trop souvent qu'à des réflexes de carnassiers. A de trop rares exceptions, ils sont devenus des modèles de démocratie captive : hypercentralisés derrière leur façade conviviale, outils même du centralisme – c'est-à-dire adaptés à une conquête purement arithmétique du pouvoir et ignorant totalement les frontières du local. »*

Le sénateur des Hauts-de-Seine a aussi annoncé qu'il venait de déposer sur le bureau du Sénat une proposition de loi en faveur d'une décentralisation, au profit des régions, des universités.

FAUT-IL ÉQUIPER LE GLACIER DE CHAVIÈRE ?

La Vanoise en alerte

LE parc de la Vanoise est à nouveau placé en état d'alerte. Georges Cumin (div. dr.), le maire de la commune de Saint-Martin-de-Belleville (Savoie), qui borde le *« grand jardin des Français »*, s'apprête à défendre le 14 juin devant la commission des unités touristiques nouvelles pour les Alpes du Nord siégeant à Lyon un projet d'aménagement à l'intérieur des limites du parc. Celles-ci sont demeurées, à quelques exceptions près, inviolées depuis sa création le 6 juillet 1963.

La maire, qui possède sur le territoire de sa commune deux *« villes » d'altitude*, les *Menuires* – 22 000 lits – et Val-Thorens – 15 000 lits, – observe avec inquiétude la façon dont inexorablement semble se rétrécir l'unique glacier voué l'été dans sa commune à la pratique du ski.

La très forte fréquentation du glacier du Péclet et l'usure qu'elle entraîne, associée à des conditions météorologiques peu favorables à son alimentation naturelle, ont conduit les responsables de la *commune de Saint-Martin-de-Belleville* à tourner leur regard vers l'une des étendues éternellement blanches situées à proximité de la vallée, le glacier de Chavière, dont l'altitude moyenne est de 3 100 mètres.

En juin 1971, à l'issue d'une rude bataille opposant les protecteurs du parc aux aménageurs de la montagne qui souhaitaient édifier une station dans la zone centrale de la Vanoise, le maire de Saint-Martin-de-Belleville, alors président du conseil général de la Savoie, Joseph Fontanet, avait obtenu du conseil d'administration du parc comme *« dédommagement »* aux renonciations à construire le village d'altitude de Val-Chavière l'autorisation d'entreprendre *« l'équipement modéré en remontées du glacier »*.

Cette intrusion mécanisée à l'intérieur d'un parc national n'était pas à l'époque une « première ». Une entorse du même ordre avait été faite en 1967, cette fois au profit de la station de Tignes (Savoie), sur le glacier de la Grande-Motte et pour les mêmes raisons : la pratique du ski d'été.

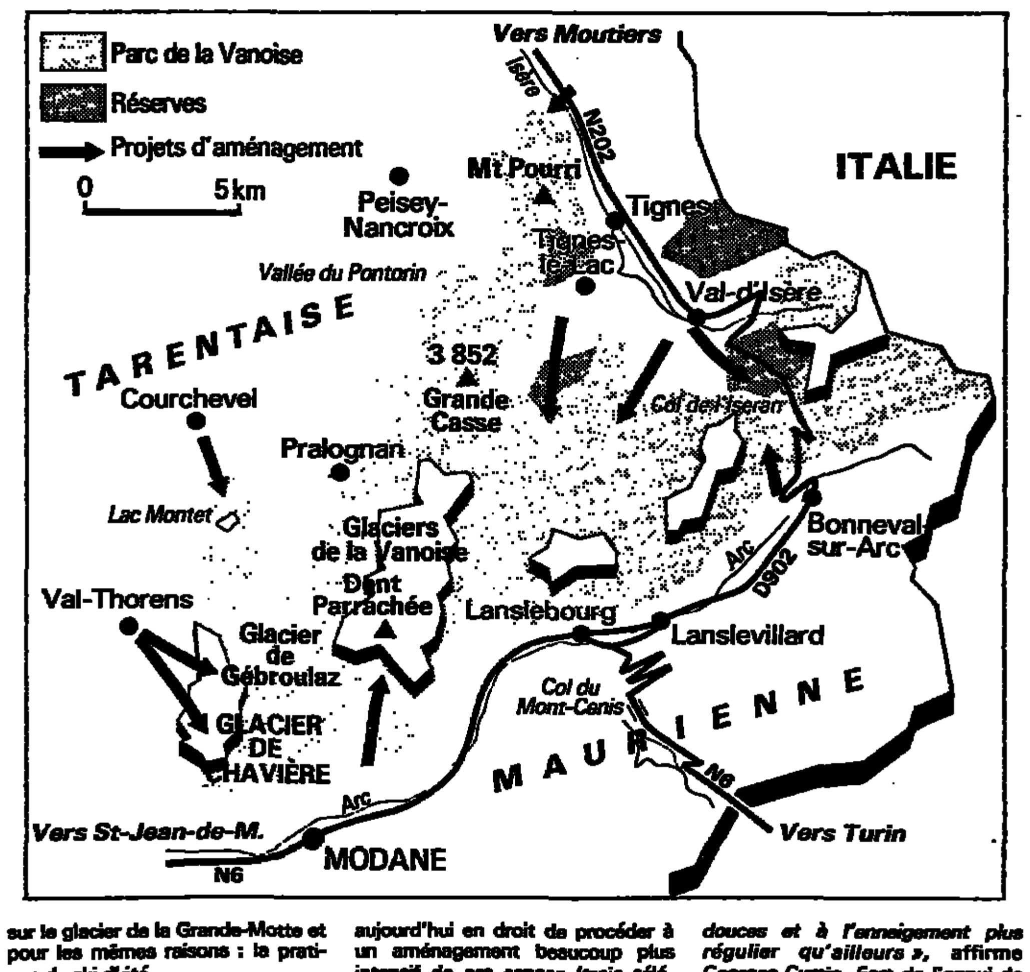

L'engrenage

En possession de ces documents officiels, la commune de Saint-Martin-de-Belleville, qui n'avait jusqu'alors installé que deux appareils sur le glacier, estime être aujourd'hui en droit de procéder à un aménagement beaucoup plus intensif de cet espace (trois télésièges et deux téléskis) toujours placé sous la haute protection et la surveillance du parc. *« Il est absolument vital, et c'est une question de vie ou de mort pour la saison d'été à Val-Thorens, de pouvoir offrir du ski sur le glacier de Chavière, plus vaste, plus facile, aux pentes plus douces et à l'enneigement plus régulier qu'ailleurs »*, affirme Georges Cumin. Fort de l'appui de l'association des communes du parc national de la Vanoise, de sa zone périphérique – vingt-cinq maires sur vingt-six – qui exigent à propos de l'aménagement de Chavière *« le respect de la parole donnée »*, le maire de Saint-Martin-de-Belleville se déclare prêt à *« trancher au plus vite le nœud gordien »* et à *« épuiser s'il le faut toutes les ressources judiciaires »*.

Les protecteurs de l'environnement alpin et les défenseurs des parcs nationaux ont manifesté, le 24 avril, à l'appel de l'association Mountain Wilderness, sur le glacier pour dénoncer l'*« agression »* que voudraient y perpétrer les aménageurs forcenés des cimes. Leur propos fut relayé quelques jours plus tard par le secrétaire d'Etat à l'environnement, Brice Lalonde, qui s'est prononcé contre le projet de Chavière. *« Qu'on ne compte pas sur moi pour tricher avec la loi »*, a-t-il déclaré lors d'une visite en Savoie.

Dix-huit ans après la « bataille de la Vanoise », l'affaire du glacier de Chavière s'est hissée au niveau d'un symbole pour les protecteurs des parcs. Beaucoup redoutent que l'équipement supplémentaire effectué sur ce glacier ne donne le signal d'autres initiatives. *« Il y a de nombreuses communes dans la zone périphérique du parc qui attendent pour réclamer la même chose. Nous redoutons l'engrenage »*, explique François Labande, secrétaire général de Mountain Wilderness. Paradoxalement, la préparation des Jeux olympiques de 1992, qui génère en ce moment un développement immobilier et une infrastructure routière sans précédent dans la vallée olympique, devrait servir de frein aux initiatives des communes de montagne savoyardes.

L'image des Jeux ne sortirait pas grandie si la célèbre manifestation sportive contribuait à dégrader l'un des plus prestigieux parcs nationaux européens. La Vanoise restée intacte permettrait aussi de faire « oublier » que sa zone périphérique a été irrémédiablement bouleversée par l'explosion immobilière survenue au cours des vingt-cinq dernières années et par ses innombrables excroissances mécaniques que sont les téléskis, télécabines et téléphériques.

CLAUDE FRANCILLON.

هكذا من الأصل

Économie

La stratégie de réduction de la dette du tiers-monde

Effervescence internationale et nervosité bancaire

Les réunions se multiplient sur les modalités d'application de la politique de réduction de la dette du tiers-monde, arrêtée par les pays industriels début avril, pour éviter la déstabilisation des pays latino-américains, notamment. Parallèlement aux discussions qui ont lieu à New-York entre le Mexique et ses banques créancières, la Banque mondiale (BIRD) et le Fonds monétaire international semblent prêts à tester sur ce pays leur accord prévoyant l'attribution de 25 % de leurs crédits au financement de la garantie des opérations de diminution de la dette. La BIRD doit entériner le 15 juin trois prêts totalisant 1,5 milliard de dollars ; le FMI devrait confirmer le 26 mai deux prêts représentant 4,1 milliards de dollars.

Calculette en main et grands principes aux lèvres, les acteurs de la nouvelle politique de réduction de la dette du tiers monde cherchent toujours à concrétiser le consensus des principaux pays industriels. Ce consensus, rappelait récemment un expert, repose sur deux concepts : des opérations au cas par cas avec des pays débiteurs acceptant d'assainir leur situation et un partage des sacrifices exigeant que chacun *« apporte quelques bijoux de famille »* : *a*) abandon partiel de créances pour les banques commerciales ; *b*) utilisation d'une part des réserves monétaires ou offres d'actifs pour les pays débiteurs ; *c*) apports financiers complémentaires de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international ; *d*) assouplissements fiscaux ou *réglementaires de la part des gouvernements* cherchant à attirer les banques vers un nouveau type de *« volontariat »*. Comment parvenir à un assemblage crédible pour chacun et aboutissant à une amélioration significative de la situation des plus endettés ?

La question reste largement *ouverte. L'effervescence des jours* derniers l'a confirmé avec les réunions des conseils d'administration de la BIRD et du FMI, celle, très inhabituelle, de hauts fonctionnaires du groupe des Sept venus prêcher la bonne parole aux banques à New-York, le lundi 15 mai, ou la reprise, trois jours après, des discussions sur le Mexique et le Maroc, deux pays-tests possibles de la stratégie en cours. Mais la nervosité des milieux bancaires n'a d'égal que les espoirs parfois excessifs des pays débiteurs. Ces derniers, pour sortir du piège de la dette, entendent bien utiliser la décote créée par les banques elles-mêmes depuis qu'elles s'échangent des créances sur un marché parallèle, pour se débarrasser de dettes qui leur brûlent les doigts... et les bilans. Aujourd'hui ces mêmes banques affirment, non sans raison, que ce marché est trop étroit pour être utilisé comme référence.

Une créance mexicaine échangée à la moitié de sa valeur est très sous-évaluée par rapport au potentiel économique du Mexique. Aveu tardif de l'arroseur arrosé ? Le temps n'est plus à compter les coups. Pourtant la longue litanie de critiques née d'une nouvelle approche de la crise de la dette n'a pas fini de brouiller les cartes. Au point de faire oublier qu'il ne s'agit pas d'une fin en soi mais d'une réponse à une situation d'urgence.

La revanche des « mauvais élèves »

On assiste à la revanche des *« mauvais élèves »*, entend-on grogner dans certains milieux bancaires *ou gouvernementaux*. En privilégiant ceux qui se sont inconsidérément endettés et en amenant le FMI et la Banque mondiale à leur consacrer une part non négligeable de leurs financements, on joue au détriment des *« bons élèves »* qui, de l'Inde à la Chine, ont toujours opté pour la prudence et risquent de voir *leurs crédits diminuer.*

L'hypothèse même de nouveaux avantages fiscaux ou comptables pour les banques acceptant de réduire la dette irrite les Européens. Elle pourrait bénéficier aux derniers de la classe, ceux qui, comme les banques américaines ou japonaises, ont assaini tardivement leurs bilans et ne se sont engagés dans la voie des provisions pour créances douteuses qu'en 1987, près de deux ans après leurs homologues allemandes ou françaises.

Ces dernières posent d'ailleurs un problème particulier. Les pouvoirs publics se seraient-ils montrés trop généreux trop tôt ? En leur offrant des déductions fiscales pour de telles provisions et la possibilité de les réintégrer dans leur capital un double avantage sans équivalent dans les autres pays industriels, la France a involontairement créé une réelle rigidité. Toute opération de réduction de dettes paraît aujourd'hui coûteuse aux instituts de crédit. *« Certaines garanties désarment ceux qui en profitent et les placent inconsciemment sous tutelle »*, regrette un haut fonctionnaire international.

Les regrets et les sujets d'irritation dépassent ces éléments ponctuels. Stigmatiser la fuite de capitaux qui vont s'investir... dans des banques américaines ou suisses devient un message politique majeur. Dénoncer les méfaits du laxisme de la gestion économique américaine, qui a abouti au maintien de taux d'intérêt très élevés, tient du sport favori, notamment des Allemands. La seule remontée des taux d'intérêt à court terme — à laquelle *la RFA a d'ailleurs participé* — a alourdi de quelque 12 milliards de dollars la dette du tiers-monde l'an dernier. Aboutir à une réduction d'un même montant, grâce à des opérations complexes d'échanges de dettes en actifs ou en obligations, de capitalisation d'intérêts, voire de rachat pur et simple de créances par les *débiteurs, s'annonce* très coûteux (1). Découvrir au travers de premiers tests que ces coûts sont disproportionnés et limitent le nombre des élus de la nouvelle stratégie aurait un seul avantage. Le plan Mitterrand prévoyant une garantie financière grâce à un fonds alimenté par l'émission de droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI — une solution peu onéreuse puisque utilisée uniquement en cas de défaut de paiement d'un débiteur — reviendrait au goût du jour.

« Comme le parmesan sur des spaghetti » lançait, malicieux, un haut fonctionnaire international soucieux de voir tomber un nouveau tabou, celui des conséquences inflationnistes de la création de DTS, une critique chère aux Anglo-Saxons comme aux Allemands, mais sans portée dans le cas du plan français.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Voir le *Bulletin économique mensuel* de Paribas, avril 1989 : « Brady : un « plan » qui chante plus qu'il ne parle. »

La justice britannique a tranché

Les frères Fayed conservent Harrods

LONDRES
de notre correspondant

Le sultan de Brunei est-il le véritable propriétaire, par personne interposée, du célèbre magasin londonien Harrods ? Ce *« point de détail »* n'est toujours pas éclairci mais la justice a tranché, donnant tort à celui qui cherche depuis quatre ans à obtenir le contrôle de Harrods, *M. Tiny Rowlands, patron du* conglomérat international Lonhro et propriétaire d'un des plus anciens titres de la presse britannique, l'*Observer*. La section judiciaire de la Chambre des lords, qui joue un rôle équivalent à celui de la Cour de Cassation en France, a débouté jeudi 18 mai M. Rowlands de ses *prétentions.*

Harrods restera donc entre les mains des frères Fayed, trois hommes d'affaires égyptiens qui l'ont acquis en 1985 pour 615 millions de livres (près de 6,7 milliards de francs). *L'Observer* a mené depuis quatre ans une intense campagne, accusant les frères Fayed de n'être que les hommes de paille du sultan, qui est à la fois riche et discret. Ancien protectorat britannique, Brunei est une minuscule enclave musulmane de 200 000 âmes sur l'île de Bornéo qui doit sa prospérité aux revenus que lui procure le pétrole.

La Chambre des lords n'avait pas à entrer dans ces considérations. Elle devait examiner le bien-fondé de la plainte déposée par M. Rowlands contre lord Young, ministre du commerce et de l'industrie. *Le plaignant* estimait que lord Young aurait dû saisir la Commission des monopoles et des fusions, ce qui aurait eu pour résultat de remettre en question le rachat de Harrods par les frères Fayed. Selon M. Rowlands, lord Young a agi *« de façon irrationnelle,* et *« tout autre ministre du commerce et de l'industrie doté de bon sens »* aurait transmis le dossier à la Commission.

Les cinq lords de la section judiciaire *ne l'ont pas suivi dans cette* voie. Ils ont unanimement rendu hommage au bon sens du ministre. Ils ont en outre approuvé la décision de ce dernier de ne pas publier le rapport rédigé par ses services sur *les conditions de la transaction opérée* en 1985. Lord Young avait commis une gaffe en révélant, le 4 avril dernier, que celle-ci avait été entachée par des *« malversations »*. Mais il ne voulait pas que le rapport soit rendu public avant que l'enquête criminelle sur cette affaire, distincte de la procédure de *saisie de la Commission des monopoles*, ait abouti soit à des inculpations soit à un non-lieu.

Les cinq lords affirment que les services du ministère du commerce et de l'industrie ont été *« scrupuleux »* et se sont comportés de manière impartiale. Ils ne remettent pas en cause le droit de M. Rowlands de chercher à acquérir Harrods, comme il avait tenté de le faire en 1985, et en avait alors été empêché par la Commission des monopoles, *ce qui avait laissé la voie libre* aux frères Fayed. Mais les lords reprochent à M. Rowlands d'avoir voulu intimider ces mêmes services de façon à obtenir la publication du rapport.

Un plaignant changé en accusé

De plaignant, M. Rowlands va passer à la situation d'accusé. Les lords commencent en effet lundi 22 mai à examiner l'affaire de la publication par l'*Observer*, le 30 mars dernier, de larges extraits de ce document confidentiel. Les *passages les plus croustillants* concernant les *« malversations »* ne figuraient d'ailleurs pas dans le texte de l'édition spéciale de l'*Observer*. Les lords doivent dire si M. Rowlands ainsi que le directeur de l'*Observer* se sont rendus coupables d'*« outrage à la cour »* en faisant parvenir ce numéro spécial à quatre des cinq membres de la section judiciaire qui instruisaient alors sa plainte contre lord Young...

La procédure est extraordinairement compliquée. M. Rowlands a perdu la bataille juridique qui lui aurait permis de reprendre Harrods aux frères Fayed. Mais il est lui-même en difficulté pour la façon dont il a mené sa querelle avec lord Young. L'utilisation de l'*Observer* comme levier pour faire pression sur ce dernier s'est révélée finalement contre-productive. Le patron de Lonhro peut compter désormais sur la rancune tenace du ministre du commerce et de l'industrie et sur la mauvaise humeur des cinq lords de la section judiciaire, qui n'ont pas *l'habitude qu'on les traite aussi* cavalièrement.

Les frères Fayed, qui ont célébré leur victoire ce week-end, ne sont peut-être pas pour autant au bout de leurs peines. M. Mohammed Fayed, président du holding propriétaire de Harrods, a indiqué qu'il était *« content que le doute soit levé sur son droit de détenir »* le grand magasin. Mais l'enquête criminelle suit son cours.

Le contexte politique de l'affaire *n'est pas négligeable. Les frères* Fayed, qui n'avaient pas apparemment eux-mêmes la surface financière nécessaire en 1985 pour s'offrir Harrods avaient en revanche des relations. M. Mohammed Fayed gérait les fonds du sultan de Brunei en Suisse et au Liechtenstein, et avait été le mandataire de celui-ci pour le rachat de l'hôtel Dorchester, en lisière de Hyde Park.

Il se trouve que M. Mohammed Fayed et le sultan ont été reçus par *Mme Thatcher en janvier 1985* au 10, Downing Street. Le sultanat de Brunei décida peu après de changer en livres un fonds de réserve de 5 milliards de dollars, à un moment où la livre était menacée sur les marchés internationaux. *L'Observer* établit évidemment un lien entre le feu vert alors accordé aux frères Fayed pour Harrods (après avoir été refusé à M. Rowlands) et cette aide opportune à la devise britannique. Il ne s'agit que d'insinuations et, dans *l'attente des résultats de l'enquête* du Bureau des fraudes, il faut en rester à la décision des cinq lords, qui a pour résultat concret de confirmer les frères Fayed dans leur droit de propriété.

DOMINIQUE DHOMBRES.

REPÈRES

Assurance

La SCOR acquiert une société en RFA

La Société commerciale de réassurance (SCOR) va acquérir, sous réserve des autorisations administratives, la Deutsche Continental Ruckversicherungs AG auprès du groupe *américain Continental Corporation.* Basée à Hanovre et fondée il y a cent vingt-sept ans, cette société de réassurance a encaissé environ 275 millions de deutschemarks (environ 930 millions de francs) de primes brutes en 1988. *« Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de nos efforts pour conforter notre position sur les principaux marchés de la réassurance en Europe »*, a déclaré M. Patrick Peugeot, PDG de la SCOR.

Premier groupe français de réassurance *avec près de 6 milliards* de francs de primes souscrites, plus de 15 *milliards* d'actifs et 220 millions de bénéfices consolidés en 1988, la SCOR est présente à Londres avec SCOR Re, à Milan avec la Vittorie Riassicurazioni, et par des bureaux de représentation à Madrid et à Düsseldorf.

● **Pierre Cardin et Technip s'associent pour développer leurs activités en URSS.** — Pierre Cardin, leader en URSS dans le domaine du prêt-à-porter, a signé, *le 18 mai*, avec Technip, premier groupe français d'ingénierie, un accord de coopération pour la modernisation et, *éventuellement*, la *construction* de nouvelles unités textiles en Union soviétique. Cet accord marque pour Technip une étape dans la politique *de diversification* menée par le groupe depuis trois ans pour sortir de ses spécialités d'origine : pétrole et gaz.

● **RECTIFICATIF : les prix en France.** — Une erreur nous a fait écrire dans *le Monde* du 20 mai que la hausse des prix de détail sur un an (avril 1989 comparé à avril 1988) était de 3 %, contre 2,7 % en mars et 2,6 % en janvier et février. Ces chiffres concernaient la RFA. Pour la France, la hausse sur un an a été en avril de 3,6 %, après 3,4 % en février et en mars, et 3,3 % en janvier. L'écart d'inflation calculé sur un an (avril 1988 - avril 1989) *entre* la France et la RFA est le plus faible (0,6 point) enregistré depuis 1973.

Prix de détail

Hausse de 8 % pour la Grande-Bretagne...

La hausse des prix de détail en Grande-Bretagne a été très forte en avril, atteignant 1,8 %, par rapport à mars. L'indice des prix à la consommation s'est en effet inscrit à 114,3, contre 112,3 en mars, sur la base 100 en janvier 1987. Sur un an (avril 1989 comparé à avril 1988), la hausse atteint 8 %, soit le taux le *plus élevé depuis août 1982.*

La très forte progression des prix en avril a *surpris*, même si la moitié environ de la hausse était prévisible, étant imputable aux loyers, aux coûts du crédit, aux tarifs de l'eau, du gaz et de l'électricité. Mais des accélérations plus fortes que *prévu* ont été enregistrées notamment sur l'alimentation, *les vêtements et surtout* les prix du pétrole, en hausse de 7,9 % sur un an (+ 11 % sur un mois).

Si l'on exclut l'incidence de la *montée* des coûts du crédit sur l'indice (ces coûts ne sont pas pris en compte en France, par exemple), le taux réel d'inflation en Grande-Bretagne a atteint 5,9 % en avril, contre *4,2 % en avril 1988. L'accé*lération de l'inflation va se poursuivre jusqu'à la rentrée, estiment les experts, avant de se ralentir à la fin *de l'année.*

... et de 4,9 % pour les pays de l'OCDE

La hausse des prix de détail dans les pays industrialisés — regroupés au sein de l'OCDE — s'est accélérée en mars avec une hausse moyenne de 0,5 % par rapport à février, contre 0,4 % en février par rapport à janvier. Sur un an (mars 1989 comparé à mars 1988), *la hausse des* prix est de 4,9 %, contre 4,8 % en février.

● *ERRATUM : TVA en Suède.* — Dans l'article intitulé « Le gouvernement suédois abandonne son projet de hausse de la TVA » (*le Monde* du 12 mai), *il était écrit*, à propos de l'augmentation temporaire d'impôt sur les salaires placée sur un compte bloqué à la Banque nationale : *« Le remboursement, assorti d'intérêts non imposables à 0,5 %, aura lieu en deux étapes.* » Il fallait lire 9,5 %.

La réforme des cotisations sociales agricoles entraînerait une augmentation moyenne de 10 %

La réforme des cotisations sociales agricoles prévue dans le projet de loi complémentaire déposé par le gouvernement entraînera pour beaucoup d'agriculteurs des changements importants : si l'on en croit les simulations effectuées pour le ministère de *l'agriculture sur* un échantillon de quinze mille exploitants, certains verraient leur cotisation doubler, d'autres baisser de moitié, quel que soit leur département, qu'il soit réputé riche ou pauvre, indique M. André Laur, président de la Mutualité sociale agricole (MSA).

*Le projet de loi prévoit de calcu*ler les cotisations sur le revenu net imposable de l'exploitation (majoré des abattements fiscaux qui ne sont pas liés à celle-ci, mais hors revenus du capital foncier), alors qu'elles sont actuellement fondées pour la plus grande partie sur un *« revenu cadastral »* théorique, qui ne tient *pas compte du revenu de l'agricul*teur. Parallèlement, les taxes affectées au régime agricole (sur les oléagineux, par exemple) disparaîtraient.

Le passage doit se faire progressivement sur dix ans. Globalement, il ne devrait augmenter les cotisations des agriculteurs que de 10 % (ce qui, selon M. Laur, confirme les évaluations de la MSA sur leur *« effort contributif »*). Mais les modalités de passage ne sont pas encore fixées. Celui-ci pourrait se faire risque par risque : vieillesse d'abord, contribuant ainsi à terme à améliorer les retraites des exploitants, puis maladie et enfin famille (le financement de la branche famille pouvant être modifié), soit sur l'ensemble, à raison de 10 % par an, formule qui a la préférence du ministère de l'économie.

Ce changement *« considérable »*, selon M. Laur, devrait constituer un progrès, même si, pour le président de la MSA, il ne permettra pas encore d'approcher le revenu réel pour la majorité des agriculteurs, imposés sur une base forfaitaire : 25 % à peine le sont sur le bénéfice réel de l'exploitation. Mais il aura l'avantage d'inclure le revenu des activités annexes de l'agriculteur, commerciales ou autres (location de gîte rural, enseignement du ski, etc.). Si rien n'est prévu sur ce point dans le texte actuel du projet de loi, des amendements devraient *être déposés* par le gouvernement pour encourager la pluri-activité.

Autre avantage pour la profession : il dégage celle-ci de l'obligation *de respecter le montant global* de contribution prévu au budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) voté, et reporte la responsabilité de l'équilibre du régime agricole sur l'Etat. En même temps, il évite au ministère de l'agriculture d'avoir à arbitrer entre l'aide à l'activité agricole et l'augmentation de la cotisation. *Mais l'appré*ciation du revenu des exploitations donnera sans doute lieu à de vives discussions dans les départements, les services fiscaux estimant que celui-ci est sous-évalué.

● **Grève des employés municipaux de Montpellier.** — Les employés municipaux de Montpellier ont fait grève, jeudi 18 mai, pour protester contre la décision du maire (PS), M. Georges Frêche, de ramener l'horaire de travail des trois mille salariés de la mairie à trente-neuf heures, au lieu des trente-cinq appliquées depuis 1983. *Mille* cinq cents personnes ont défilé de la mairie à la préfecture de l'Hérault.

Pour réduire la consommation de carburant

Les constructeurs automobiles américains devront observer de nouvelles normes en 1990

Inquiet de l'envolée des importations pétrolières, le gouvernement américain va renforcer les normes de consommation des automobiles. M. Samuel Skinner, secrétaire américain aux transports, a annoncé le 17 mai, à Chicago, que l'administration, suivant l'avis du Congrès, allait *publier de nouvelles normes limitant* la consommation moyenne des véhicules par constructeur à 8,5 litres aux 100 kilomètres pour l'année 1990, contre 8,9 litres aux 100 km actuellement.

Cette décision constitue une rupture par rapport à la politique *menée par l'administration* Reagan, qui avait depuis plusieurs années assoupli les normes afin d'aider l'industrie automobile. Pour justifier cette décision, M. Skinner a souligné que la nécessité de réduire les importations de pétrole, qui ont pour la première fois depuis 1970 dépassé 8 millions de barils/jour, l'emportait désormais sur le souci de la santé de l'automobile.

En progression continue depuis 1986, les importations de pétrole sont en passe de devenir un problème majeur pour le gouvernement. En avril, dernier mois connu, elles ont atteint 8,3 millions de barils/jour, soit 15,2 % de plus que l'année précédente, et dépassent désormais la production nationale (7,79 millions de barils/jour), en baisse constante depuis des mois. En *dépit d'un redressement récent* les cours du brut restent insuffisants pour relancer l'exploration aux Etats-Unis, où les coûts sont parmi les plus élevés du monde, notamment dans les zones réellement prometteuses — Alaska, Offshore profond. La situation est en outre aggravée par la reprise récente de la consommation intérieure, tirée par l'activité économique, et qui a atteint en avril quelque 16,87 millions de barils/jour, soit 2,6 % de *plus qu'il y a un an.*

Le Crédit local de France maintient son rang

Pour sa première année d'exercice plein, le Crédit local de France (CLF), société anonyme créée en octobre 1987 pour prendre le relais de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (CAECL) et *détenue à 47,5 % par l'Etat et à* 25 % par la Caisse des dépôts, a enregistré un bénéfice net de 737 millions de francs en 1988, *contre 923 millions en 1987. A fisca*lité égale (le CLF n'a payé l'impôt sur les sociétés qu'au dernier trimestre 1987), la progression serait de 17,8 %.

« Le profit maximum n'est pas notre objectif prioritaire, a affirmé M. Pierre Richard, président du directoire, en présentant le 18 mai les comptes 1988 du CLF, *mais nos résultats doivent nous permettre d'assurer une croissance régulière de nos fonds propres.* » Le maintien de ceux-ci a un niveau élevé est l'un des gages de l'avenir du CLF face à la concurrence bancaire, selon M. Richard. Dès à présent avec 8,5 milliards de francs de fonds propres — qu'une prochaine émission de TSDI (titres subordonnés à durée indéterminée) doit porter à 9 milliards, — le CLF affiche un « ratio Cooke » (rapport entre ses fonds propres et ses engagements qu'une banque devra respecter en 1992) de 12 %.

Avec un chiffre d'affaires de 35,6 milliards de francs (contre 34 en 1987), le CLF a maintenu sa part (43 %) sur le marché des prêts au secteur local, qui lui assure la place de premier banquier des collectivités locales. Et ce malgré une réduction de ce marché de 67 à 61 milliards de 1987 à 1988.

Mais le CLF ne se contente pas d'être un simple prêteur et entend développer son rôle d'« ingénieur financier » (*le Monde* daté 12-13 mars), en misant sur sa spécialité. Pour ce faire, il multiplie les alliances avec des partenaires français ou étrangers : création d'« Europrojet-Développement » avec Indosuez pour le financement *de grands projets d'infrastructure*, signature prochaine d'un protocole de coopération avec le Banco de Credito local en Espagne et le Crediop en Italie, cofinancement de collectivités locales allemandes avec la Deutsche-Girozentrale...

Dernière création en date, une société de conseil financier aux collectivités locales, « Citéfinances », en commun avec la banque d'affaires Stern, la Caisse des dépôts et les Caisses d'épargne, société qui aura une vocation européenne. *« L'objectif du CLF*, affirme d'ailleurs M. Richard, *est de réaliser 15 % de son chiffre d'affaires hors de France d'ici quatre ans, à l'aube de l'ouverture du grand marché européen.* »

Pour l'année 1989

Paribas attend 3 milliards de francs de bénéfices

Lors de l'assemblée générale de la Compagnie financière de Paribas tenue le 18 mai, M. Michel François-Poncet, *son PDG, a estimé que, en raison de « l'évolution satisfaisante des premiers mois (...), un résultat net consolidé (part du groupe) de 3 milliards de francs pour 1989 (contre 2,65 en 1988) est tout à fait à la portée de la compagnie »*.

Les fonds propres globaux, après mise en réserve des résultats 1988, atteignent 35 *milliards de francs et* 22 milliards pour la part du groupe. Ils devraient s'accroître de plus de 4 milliards de francs, si les bons de souscription émis en 1987 et venant à échéance fin juillet sont exercés. Par ailleurs, M. François-Poncet a annoncé que l'UAP avait porté sa participation à 4,5 % et devrait l'augmenter (sans doute d'un point) en même temps que d'autres investisseurs, notamment le groupe AXA, conformément aux souhaits du PDG d'avoir quelques actionnaires détenant plus de 5 % du capital sans pour autant qu'apparaisse un *« actionnaire de référence »*.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 16 au 19 mai

Mortel ennui

Du mois de mai qui s'achève rue Vivienne émane un mortel ennui, et cette courte semaine en aura été une fois encore la parfaite illustration. Au lendemain des fêtes de la Pentecôte, la vie n'a pas vraiment repris et les quatre séances se terminent pour la deuxième fois consécutive sur une note très légèrement négative (– 0,10 %). L'indice CAC, baromètre de la place parisienne, est revenu à son niveau historique de mars 1987, clôturant à 460,3 vendredi. Il avait atteint son record absolu de 470,4 le 24 avril dernier.

A l'approche du terme boursier, prévu mardi prochain, la liquidation demeure légèrement perdante (– 0,39 %). Toutefois, si le frémissement observé à la veille du week-end se confirme, les pertes pourraient être d'ici là totalement effacées. Le bilan, sans être médiocre, n'est guère satisfaisant. Si elle trouve une partie de son explication dans le ralentissement de l'activité dû aux nombreux jours fériés émaillant cette période, la raison essentielle de cette grisaille est autre, et bien connue. Elle provient de ce virus paralysant appelé *« syndrome des indices »*, dont les premiers signes sont apparus au lendemain du krach d'octobre 1987, allant ensuite en se multipliant. A tel point aujourd'hui que le moindre chiffre inquiète et son attente inhibe les opérateurs. Si la semaine s'annonce riche en publications, l'inaction est assurée. Or précisément le calendrier de ces jours derniers était très chargé, avec en toile de fond une envolée impressionnante du dollar.

Dès mardi, la flambée du billet vert stoppait les ardeurs, les intervenants redoutant une remontée des loyers de l'argent en Allemagne et au Japon. Les valeurs reculaient en moyenne de 0,4 %. Le lendemain, la Bourse vécut au ralenti avant la publication du déficit commercial américain de mars. Sa réduction de 10 % entraîna en début d'après-midi une timide reprise. Le feu de paille dura quelques minutes, et la séance s'acheva sur une baisse de 0,57 %. Jeudi, le marché évoluait peu durant la réunion de la Bundesbank. A 13 heures, la décision prise outre-Rhin de ne pas relever les taux n'entraîna pas de réaction, tout comme quelques instants plus tard la publication de l'indice des prix d'avril aux Etats-Unis (+ 0,7 %). La journée se terminait sur un léger raffermissement (– 0,08 %).

Vendredi, l'accueil sera favorable aux 0,6 % ou 0,7 % d'inflation française pour avril. Cette forte progression, heureusement prévue, n'a pas été jugée inquiétante par les boursiers, étant due pour moitié à la progression spectaculaire du prix du baril. Libéré alors de tout rendez-vous et satisfait de voir contenue la vigueur de la devise américaine, le marché se reprit à frémir à la veille du week-end. Il grimpait jusqu'à 0,93 %. Pressentant sans doute cette reprise, cinq Rolls-Royce de couleur blanche ou pourpre étaient garées au soleil devant le palais Brongniart. *« Les golden boys seraient-ils de retour ? »* murmurait un gérant émerveillé par un si bon augure... Il s'agissait simplement d'une campagne de promotion organisée par un hebdomadaire financier. Ces rutilantes limousines avaient été transformées, le temps d'une journée, en banales voitures-sandwiches. Cruelle déconvenue.

L'émoi de Midi

A l'intérieur de la Bourse, les opérateurs appréciaient pendant ce temps la fermeté des valeurs pétrolières, héroïnes de la semaine, aux côtés de l'étoile montante incontestée : Eurotunnel. La firme chargée de creuser le tunnel sous la Manche s'affiche comme l'action refuge par excellence à qui profitent les eaux troubles. Arrivée en plein cœur de la tourmente de 1987, Eurotunnel, proposé à 35 F voici près de deux ans, a franchi pour la première fois la barre des 100 F mardi. Sa progression depuis le début de l'année est l'une des plus spectaculaires de la cote, avoisinant les 86 % de gains. Ce score a été salué sur le marché des valeurs supports, le dernier du règlement mensuel où les valeurs françaises sont encore cotées à la criée. Les commis travaillant sur ce groupe de cotation furent en émoi, vendredi, devant les variations tout à fait subites de la Compagnie du Midi. De 1 413 F à l'ouverture, l'action descendait en dix minutes à 1 360 F, avant de rebondir à 1 410 F. Le mouvement fut si rapide que, n'y comprenant plus rien et s'estimant floués, les négociateurs arrêtèrent de travailler pour demander des explications, et surtout, des dédommagements.

Depuis le 26 avril, la cote officielle publiait quotidiennement un avis indiquant que, à la suite de la dématérialisation des titres, la Compagnie du Midi, via la Société de Bourse Meeschaert-Rousselle, s'apprêtait à proposer sur le marché, le 19 mai, 48 000 titres. La firme, dirigée par M. Régis Rousselle, président de la Société des Bourses françaises, ayant trouvé des clients pour acheter ses titres à 1 360 F, s'est alors employée à faire baisser le cours en vendant des actions. Si vite (de 10 francs en 10 francs, et non de franc en franc comme prévu normalement) que nombre de commis n'ont pas pu réagir. A 1 360 F l'application était exécutée et le titre revenait à ses premiers cours. Les autres opérateurs se sentant lésés, étant *« collés »* pour n'avoir pu exécuter leurs ordres, cessèrent le travail sur l'ensemble du groupe. Les treize valeurs françaises ne purent alors être traitées, jusqu'à ce que la société Meeschaert-Rousselle décide finalement d'honorer tous les ordres en carnet. Pour ne pas faire de vagues. *« Si les commis roupillaient un peu moins, ils auraient réagi un peu plus vite »*, estimait un professionnel stupéfié par cette *« tempête dans un verre d'eau »*.

L'action Bouygues a réagi à la baisse à l'annonce de l'entrée de Silvio Berlusconi dans son capital à hauteur de 2 %, renforçant ainsi son noyau stable. En revanche, les intervenants ont apprécié l'alliance signée par Casino avec deux partenaires européens dans la distribution : le groupe britannique Argyll et le néerlandais Royal Ahold. De plus, la firme stéphanoise procède dès le 22 mai à une émission d'obligations convertibles à bons de souscription d'actions (OBSA) d'un montant de 2 milliards de francs.

Sur le second marché, l'introduction de la Sogéris, une société de service spécialisée dans la sécurité des centres informatiques, était prévue pour le jeudi 18 mai. Un communiqué de la SBF précisait alors que *« des informations erronées »* ayant circulé sur la date de réalisation de l'offre publique de vente, cette dernière était fixée au 23 mai. Elle précédera de vingt-quatre heures celle de l'ASAP, portant alors à sept le nombre de firmes nouvellement arrivées à cette cote depuis le début de l'année.

Après une semaine de grève, un accord est intervenu dans le conflit qui opposait les employés négociant les valeurs étrangères aux autorités boursières. Devant quitter le rez-de-chaussée du palais, réservé aux jeunes marchés sur options et sur indices, les salariés refusaient de rejoindre le premier étage pour coter dans un local, jugé trop exigu, les soixante-quatorze valeurs étrangères du règlement mensuel. Finalement, tout devrait rentrer dans l'ordre dès lundi, le groupe sera divisé en deux, chaque partie aura alors plus de place dans ces nouveaux lieux.

Victime indirecte de ce conflit, la légendaire cloche qui sonne rituellement le début et la fin de ces séances à la criée. L'absence de son tintement à 12 h 30 et à 14 h 30 n'a pas tellement frappé les intervenants. Pas plus que la disparition, dès mardi prochain, des marchés de cotations de contrats conditionnels (primes, options simples et options doubles), à l'exception des stellages. La Bourse de grand-papa est définitivement morte.

DOMINIQUE GALLOIS.

Alimentation

	19-5-89	Diff.
Béghin-Say	698	+ 2
Bongrain	3 080	– 20
BSN	675	+ 2
Carrefour	2 881	+ 36
Casino	229,80	– 3,90
Euromarché	3 060	+ 71
Guyenne et Gasc.	909	+ 4
Moët-Hennessy	4 017	– 52
Occid. (Gle)	850	– 12
Olida-Caby	423,50	+ 6,50
Pernod-Ricard	1 250	– 16
Promodès	3 015	+ 15
St-Louis-Bouchon	1 315	inch.
Source Perrier	1 708	– 62

Métallurgie

	19-5-89	Diff.
Alspi	368,90	– 6,10
Avions Dassault-B.	625	+ 3
De Dietrich	1 470	– 15
FACOM	1 174	– 66
Fives Li	405	+ 34,90
Marine Wendel	440	– 10,50
Penhoët	454	– 6,50
Peugeot SA	1 633	– 40
Sagem	1 473	– 67
Saulnes-Châtillon	291,80	– 11,20
Strafor	1 070	+ 58
Valeo	733	– 2
Vallourec	373,50	– 6

Mines, caoutchouc,

	19-5-89	Diff.
Géophysique	861	+ 101
Imétal	365	– 11,50
Michelin	200,70	+ 1,30
Métaleurop	175	– 3

Bâtiment, travaux publics

	19-5-89	Diff.
Auxil. d'entr.	1 070	– 9
Bouygues	620	+ 25
Ciments Français	1 440	+ 24
Dumez	940	+ 12
GTM	1 316	– 14
J. Lefebvre	1 290	– 50
Lafarge	1 475	– 8
Maisons Phénix	97,25	– 1,15
Poliet et Chausson	666	– 14
SCREG	835	+ 4
SGE-SB	231,20	+ 2,20

Banques, assurances sociétés d'investissement

	19-5-89	Diff.
Bail Équipement	351,50	+ 6,50
Bancaire (Cie)	482	– 3,10
Cetelem	587	– 14
CFF	898	– 67
CFI	495	+ 15
Chargeurs SA	1 315	– 15
Eurafrance	1 705	+ 3
Hénin (La)	564	– 8
Locafrance	492	– 28
Locindus	864	inch.
Midi	1 410	– 50
Midland Bank	207	+ 2
OFP	1 420	inch.
Paribas	484,50	+ 2,50
Paris. de réesc	446	– 14
Prétabail	1 124	– 1
Schneider	756	+ 3
Société générale	474	– 12,50
Suez (Cie Fin.)	312,50	– 2
UCB	233	– 1

Matériel électrique

	19-5-89	Diff.
Alcatel	2 840	+ 30
Alsthom	567	+ 2
CGE	417	+ 6
Crouzet	550	– 2
CSEE (ex-Signaux)	549	– 14
Générale des Eaux	1 785	+ 90
Intertechnique	1 465	– 15
Legrand	3 655	– 135
Leroy-Somer	1 395	– 39
Lyonnaise des Eaux	1 578	+ 8
Matra	315,80	– 1,20
Merlin-Gérin	4 344	+ 43
Moulinex	128,50	– 2,30
PM Labinal	1 090	+ 53
Radiotechnique	685	– 17
SEB	1 035	+ 58
Thomson-CSF	220	– 3,90

Valeurs diverses

	19-5-89	Diff.
Accor	638	+ 6
Arjomari	2 695	+ 97
Bic	742	+ 13
Bis	489	– 9
CGIP	1 520	– 8
Club Méditerranée	623	+ 8
Essilor	3 338	+ 133
Europe 1	700	inch.
Groupe Cité	3 495	+ 15
Hachette	335,90	– 3,90
HAVAS	890	+ 14
L'Air liquide	596	+ 12
L'Oréal	4 131	– 68
Navigation Mixte	1 030	– 28
Nord-Est	162,80	– 1,70
Saint-Gobain	584	– 8
Sanofi	834	+ 10
Skis Rossignol	1 335	+ 90

Produits chimiques

	19-5-89	Diff.
Inst. Mérieux	5 990	– 140
Labo. Bell.	2 070	– 40
Roussel Uc	1 773	+ 123

Pétroles

	19-5-89	Diff.
BP - France	117,10	– 0,90
Elf-Aquitaine	498,50	+ 12
Esso	430	+ 17
Primagaz	709	– 10
Raffinage	122,50	+ 13,30
Sogerap	452	+ 27
Total	476	+ 24

Filatures, textiles, magasins

	19-5-89	Diff.
Agache (Fin.)	1 490	– 11
BHV	631	– 8
CFAO	2 140	– 40
Damart	3 276	– 34
DMC	563	– 23
Galeries Lafayette	1 510	– 40
La Redoute	3 430	+ 120
Nouvelles Galeries	609	– 9
Printemps	636	– 22
SCOA	79,80	+ 0,80

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Géophysique	+ 15	Ingenico	– 9,5
Eurotunnel	+ 13	Cetelem	– 8,5
Raffinage Dist.	+ 12,2	Facom	– 5,6
Sogerap	+ 12,2	Elect. Financ.	– 5,3
BP France	+ 10,6	CFF	– 5,2
Skis Rossignol	+ 8,8	Silgos	– 4,9
Fives Lille	+ 8,4	Salvepar	– 4,6
Rous.-Uclaf Ord.	+ 7,9	Legrand	– 4,2
Bouygues	+ 6,7	SAT	– 4,1
Eurocom SA	+ 6,4	Midi (Cie du)	– 3,8
Seb	+ 5,8	Jean Lefebvre entr.	– 3,7
Strafor	+ 5,7	Dév. Rég. Sud-Est	– 3,7
Elect. S. Dassault	+ 5,6	Saupiquet	– 3,5
Total (FSE pétr.)	+ 5,5	DMC	– 3,4

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Elf-Aquitaine	933 102	450 476 913
Eurot. SA-PLC	4 420 115	437 736 849
CERUS	740 112	333 038 562
Midi (Cie du)	212 332	306 504 114
Peugeot SA	172 510	284 034 696
BSN	349 464	234 834 383
LVMH Moët-Hen.	43 647	176 239 461
Eaux (Gén. des)	95 657	160 473 826
Total (Fr. Pét.)	352 027	160 286 694
Strafor	144 713	150 256 067
Bouygues	235 834	145 441 143
CGE	338 451	138 830 383
Gascogne	46 400	136 808 311
Paribas	266 463	127 739 213

(*) Du vendredi 12 au jeudi 18 mai inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 12-5-89	Cours 19-5-89
Or fin (kilo en barre)	78 950	79 750
– (kilo en lingot)	78 950	78 950
Pièce française (20 fr.)	462	446
● Pièce française (10 fr.)	399	398
Pièce suisse (20 fr.)	467	488
Pièce latine (20 fr.)	455	447
● Pièce tunisienne (20 fr.)	449	458
Souverain	583	585
● Souverain Elizabeth II	572	576
● Demi-souverain	451	485
Pièce de 20 dollars	2 785	2 805
– 10 dollars	1 440	1 410
● – 5 dollars	790	825
– 50 pesos	2 950	2 925
● – 20 marks	599	586
– 10 florins	472	485
● – 5 roubles	320	320

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

Cap Gemini Sogeti : toujours plus

Cap Gemini Sogeti, première société de services informatiques en France et en Europe, est en liesse : son chiffre d'affaires a progressé de 39 % en 1988. A 5,8 milliards de francs, il a doublé en deux ans. Côté bénéfice net, c'est l'euphorie : en hausse de 43,6 %, il s'élève à 402 millions de francs et représente 6,9 % du chiffre d'affaires, soit la meilleure rentabilité dans l'histoire du groupe et le double de celle de 1986...

M. Serge Kampf, le patron de CGS, est serein. A court terme, il prévoit de garder au moins la cadence du marché et de réaliser un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs, tout en conservant une rentabilité aussi bonne que celle de l'an passé. L'avenir de ses métiers (les prestations intellectuelles et l'intégration de systèmes) ne l'inquiète pas. L'organisation de sa société ? La structure du groupe peut supporter un quadruplement des effectifs.

L'arrivée en Europe du numéro un mondial des services informatiques, EDS (Electronic Data Systems), filiale de General Motors ? Si vous retirez le chiffre d'affaires dépendant du constructeur automobile, la croissance d'EDS a été moins forte que celle de Cap depuis 1983, et *« il n'est pas impossible qu'un jour nous rattrapions EDS »*, assure M. Kampf. La concurrence des grands cabinets d'audit américains, connus sous le nom des *« Big Eight »* ?

Il est très difficile de savoir ce qu'ils pèsent réellement dans l'informatique, explique en substance le patron de CGS, mais le plus gros d'entre eux (Arthur Andersen) est de toute façon plus petit que lui. La compétition des grands constructeurs de matériel ? *« Ni les EDS, ni les Arthur Andersen, ni les Big Eight, ni Bull, ni IBM, ne sont à négliger dans les services. Leur intervention servira peut-être à réaménager le marché, atomisé. Ce sont des gens dont il faut tenir compte mais vis-à-vis desquels nous ne faisons aucun complexe »*, a-t-il assuré.

En fait, toutes les projections dont dispose M. Kampf le poussent à l'optimisme : dans le pire des cas, le bénéfice net de son groupe sera, en 1993, de 940 millions de francs environ pour un chiffre d'affaires en hausse de 18,5 %... Bien des industriels aimeraient réaliser de telles performances... D'où vient alors cette nervosité qui l'amène à épingler si vertement *« ce que racontent les gazettes »*, tout en soulignant l'analyse des *« gens qui sont reconnus comme compétents »*, à souligner à quel point toutes les questions des journalistes ont été anticipées, et à railler les comparaisons qu'ils font entre les entreprises en prenant CGS comme *« unité de mesure »* ? Certes, M. Kampf n'a pas besoin de la presse pour briller. Il le fait très bien tout seul.

FRANÇOISE VAYSSE.

EN BREF

● **Deville victime de clémence hivernale.** — Le fabricant de matériel de chauffage Deville a enregistré une baisse de 20,2 % de son chiffre d'affaires, tombé de 328,4 millions de F à 261 millions, et de 28,6 % de son bénéfice net consolidé (part du groupe). Cette société de Charleville-Mézières (Ardennes) a souffert, comme tous les fabricants de matériel de chauffage de la clémence des deux derniers hivers. En 1988, Deville a dû réduire sa production afin d'écouler les stocks importants de fin 1987, ce qui explique la baisse plus importante des résultats financiers. En 1989, tout dépendra des trois derniers mois de l'année, où se font les trois quarts des ventes.

● **Trente-deux Boeing pour United Airlines.** — La compagnie américaine United Airlines a passé une quatrième commande à Boeing, d'un montant de 3 milliards de dollars (près de 22 milliards de francs) pour trente-deux B-767/300 ER, dont seize ferme et seize options. M. Stephen Wolf, président d'United Airlines, a précisé que ces appareils seraient exploités sur des lignes transatlantiques nouvelles, où la compagnie n'assure pas encore de service.

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 19 mai 1989

Nombre de contrats : 63 684 estimés.

COURS	ÉCHÉANCES			
		Juin 89	Sept. 89	Déc. 89
Premier	–	–	–	–
+ haut	–	106,76	106,70	106,24
+ bas	–	106,44	106,44	106,10
Dernier	–	106,70	106,68	106,22
Compensation	–	106,70	106,68	106,26

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	15 mai	16 mai	17 mai	18 mai	19 mai
RM	–	1 564 602	1 784 631	1 608 907	–
Comptant					
R. et obl.	–	5 456 837	5 360 480	5 845 589	–
Actions	–	182 852	187 655	190 780	–
Total	–	7 204 291	7 332 766	7 645 276	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 30 décembre 1988)					
Françaises	–	109,8	109,1	108,9	–
Étrangères	–	NC	NC	NC	NC
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 30 décembre 1988)					
Tendance	–	109,1	108,4	108,4	109,4
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	–	465,9	461,1	458,4	460,3
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	–	1 666,79	1 655,90	1 658,02	1 674,77
OMF (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice OMF 50	–	477,85	475,21	476,08	481,20

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Forte hausse

Wall Street, qui marquait le pas depuis mardi, est reparti sur sa lancée vendredi, dopé à nouveau par l'envolée du dollar et par une nette détente des taux d'intérêts obligataires, tandis que l'activité était gonflée par la rentrée sur le marché des investisseurs étrangers.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a franchi la barre des 2 500 points pour la première fois depuis le 13 octobre 1987, et a terminé la semaine avec des gains de 61,40 points (+ 2,5 %) par rapport à la clôture du vendredi précédent. La contraction de la balance commerciale américaine de mars annoncée mercredi a confirmé le ralentissement de l'activité économique. La hausse de 0,7 % des prix de détail en avril n'a pas véritablement alarmé le marché, car cette progression est due en partie à la forte augmentation des coûts de l'énergie.

Indices Dow Jones du 19 mai : 2501,10 (contre 2439,70).

	Cours 12 mai	Cours 19 mai
Alcoa	64 1/2	67 1/4
ATT	34 1/8	35 3/8
Boeing	80	80 3/4
Chase Man. Bank	33 7/8	35 1/4
Du Pont de Nemours	110 3/8	112 7/8
Eastman Kodak	42 3/4	44 1/2
Exxon	43 1/4	43 7/8
Ford	47 3/4	50
General Electric	51	54
General Motors	39 7/8	42 1/8
Goodyear	53 3/8	54 1/8
IBM	110 3/4	111 3/4
ITT	56 7/8	57 3/4
Mobil Oil	49 3/4	51 3/8
Pfizer	64	62 3/4
Schlumberger	39 5/8	39 1/2
Texaco	54	54 1/2
UAL Corp. (ex-Allegis)	125 3/4	127 7/8
Union Carbide	29 3/8	27 7/8
USX	34	34 3/4
Westinghouse	59 7/8	62 7/8
Xerox Corp	67 1/2	65 3/8

LONDRES

Au-delà des 2 200

Les valeurs se sont envolées après l'annonce en milieu de semaine d'une importante réduction du déficit commercial américain en mars. L'indice Footsie a dépassé le seuil des 2 200 points, terminant la semaine en hausse de 69 points (+ 3,2 %) et atteignant ainsi son plus haut niveau depuis la crise boursière. La fermeté du dollar n'a pas trop pesé sur les cours pas plus que l'annonce vendredi d'un taux d'inflation britannique extrêmement élevé (8 % sur un an). Les titres du secteur de la construction étaient recherchés après l'annonce d'un programme d'investissements publics de 6 milliards de livres (60 milliards de francs) supplémentaires pour le réseau routier.

Indice « FT » du 19 mai : Footsie, 100 valeurs, 2 204,7 (contre 2 135,7) ; 30 valeurs, 1 837,5 (contre 1 779,1) ; Fonds d'Etat, 86,70 (contre 86,76) et mines d'or 168,8 (contre 176,3).

	Cours 12 mai	Cours 19 mai
Beecham	615	647
Bowater	515	506
BP	282 1/2	287 1/2
Charter	509	529
Courtaulds	321	343 1/2
De Beers (*)	14 3/8	14 3/8
Free Gold (*)	7 3/8	6 13/16
Glaxo	13 9/16	14 5/16
GUS	16 3/8	16 3/8
ICI	12 13/64	12 11/16
Reuters	762	821
Shell	400 1/2	405
Unilever	559	599
Vickers	195	214
War Loan	38 11/16	38 13/16

(*) En dollars.

FRANCFORT

Stabilité

L'envolée du dollar et lesinquiétudes sur l'évolution des taux d'intérêt ont pesé sur les valeurs du marché boursier de Francfort. En fin de semaine la tendance s'est améliorée après la décision, jeudi, de la Bunsbank de maintenir inchangés ses taux directeurs.

Indices du 19 mai : DAX : 1 350,41 (contre 1 347,84) ; Commerzbank 1 687 (contre 1 684,7).

	Cours 12 mai	Cours 19 mai
AEG	215	212,50
BASF	301	301,50
Bayer	299,60	295,20
Commerzbank	245,20	242,50
Deutschebank	527,40	519,50
Hoechst	301,30	302
Karstadt	495	538
Mannesman	229,10	236
Siemens	518	519
Volkswagen	341,50	349,50

TOKYO

Hésitation

Après un repli récent, le marché nippon s'est redressé vendredi, et l'indice Nikkeï a passé la barre des 34 000. Toutefois des incertitudes demeurent, peu propices à encourager les investisseurs, qu'elles soient dues aux craintes d'un relèvement du taux d'escompte ou encore au climat politique.

Indices du 19 mai : Nikkeï : 34000,98 (contre 33866,33) ; Topix ou général : 2 518,15 (contre 2 518,64).

	Cours 12 mai	Cours 19 mai
Akaï	785	839
Bridgestone	1 560	1 590
Canon	1 640	1 750
Fuji Bank	3 450	3 400
Honda Motors	1 960	1 970
Matsushita Electric	2 400	2 480
Mitsubishi Heavy	1 110	1 120
Sony Corp.	6 980	7 370
Toyota Motors	2 610	2 670

هكذا من الأصل

Crédits, changes, grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Un scrupule bien coûteux pour l'Italie

Les efforts d'intégration financière déployés dans l'Europe des Douze *suscitent un vif mouvement* de libéralisation dans les pays voisins. La Norvège vient d'autoriser les investisseurs étrangers à acquérir des titres en couronnes, et le marché obligatoire d'Oslo s'apprête à accueillir des débiteurs étrangers.

En Suisse, de l'avis même du président de la banque centrale, M. Markus Lusser, la libéralisation des mouvements de capitaux dans la Communauté va conduire à un changement technique important ; il ne sera plus longtemps possible d'exiger que toutes les banques qui s'occupent d'un emprunt libellé en francs suisses soient implantées dans le pays.

A Vienne, le marché des capitaux devrait ouvrir prochainement ces portes aux emprunteurs étrangers, comme vient de le laisser entendre M. Helmut Haschek, président de la Kontrollbank, un des établissements publics les plus puissants d'Autriche.

Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur la nature des transactions qui vont naître de ces changements. S'agira-t-il d'euro-émissions ? La question est loin d'être académique alors que, dans les grands pays de la Communauté, les autorités s'attachent à la résoudre pour ce qui est de l'utilisation de leur propre monnaie. Les pouvoirs publics entendent visiblement contrôler de près les grands marchés obligataires européens. Cela les conduit à adopter une définition restrictive de l'euromarché.

En France, par exemple, l'intention officielle d'éviter toute confusion entre l'euromarché, qui s'adresse au premier chef a des investisseurs internationaux, et le marché national paraît évidente. Il s'agit d'empêcher que certains débiteurs français cherchant à lever des fonds en francs ne retiennent la solution d'un euro-emprunt uniquement pour des raisons fiscales. En Allemagne, où ces derniers mois des considérations de cet ordre ont provoqué un gonflement artificiel du compartiment des euro-obligations en marks, le ministère des finances et la Bundesbank se montrent soucieux de ramener les emprunteurs allemands vers le marché domestique des capitaux.

Le cas transalpin

Dans aucun autre pays toutefois la distinction entre ce qui est « euro » et ce qui ne l'est pas n'est observée avec autant de minutie et de scrupule qu'en Italie. On vient d'en avoir une nouvelle preuve avec le lancement dans la péninsule d'une importante transaction de certificats du Trésor (CTE) de 1 milliard d'ECU. Emis sur le marché natio*nal, ces certificats sont soumis à un* impôt à la source qui amputera leur rendement de 12,5 %. Ce respect des formes coûte en réalité fort cher au Trésor romain.

L'Italie en effet, pour attirer les souscripteurs, doit compenser le prélèvement fiscal à la source en *offrant un rendement brut plus élevé* qu'elle n'aurait à le faire en sollicitant l'euromarché (qui par définition est exempt de tout précompte mobilier). Pour la plupart des investisseurs, ce qui importe, c'est le rendement net de leurs certificats, après déduction de la retenue à la source.

La tendance des autorités italiennes à surpayer leurs emprunts en ECU continue d'intriguer de nombreux spécialistes étrangers. On sait qu'un des arguments majeurs avancés par Rome pour expliquer sa politique est d'ordre éducatif : il s'agit d'acclimater localement de la monnaie européenne.

Paris qui poursuit un objectif semblable a pu l'atteindre de façon beaucoup moins dispendieuse grâce à un *régime fiscal plus souple qu'en* Italie. Le récent emprunt de 1 milliard d'ECU lancé sur le marché national français pour le compte de l'Etat a remporté un vif succès sur la base de conditions très proches de celles qui auraient été arrêtées si l'opération avait vu le jour sur l'euromarché.

C'est ainsi que les fonds d'Etat français en ECU d'une durée de huit ans rapportaient, vendredi matin, 8,71 %, alors que, sur ses nouveaux *certificats d'une durée de six ans* seulement, l'Italie doit servir un intérêt de 9,90 %. Après déduction du précompte italien, le rendement des CTE qui sont émis au pair passe à 8,66 %.

Un tel décalage ne manque pas d'être mis à profit par le marché international. Il n'y a certes plus, comme ce fut le cas l'an passé, de transactions euro-obligataires nouvelles directement adossées à des CTE italiens (lire *le Monde* daté 3-4 juillet 1988). Mais les opérations d'arbitrage sont inévitables et elles se traduisent sur le marché des swaps, permettant le lancement d'emprunts nouveaux à des conditions avantageuses pour les débiteurs.

Le Crédit local de France a, assurément, bénéficié de cette situation. Son emprunt de 100 millions d'ECU à taux fixe (9 %), lancé jeudi, est swapé contre des fonds en ECU, mais à taux variable, à un niveau inférieur de plus de 40 centimes au Libor. L'opération est placée sous la direction du Crédit commercial de France, qui fait état d'une importante demande en France, en Suisse et au Japon.

Fort sollicité ces derniers jours, le marché de l'ECU a vu deux autres *eurotransactions, pour le compte* de l'Autriche (100 millions d'ECU de titres en quatre ans émis à 101,625 % et rémunérés à 8,875 % l'an) et d'Hydro Québec (125 millions d'ECU d'obligations à dix ans, émises à 102 % et rémunérées à 9,25 %). L'émission autrichienne est dirigée par CSFB et la canadienne par Merrill Lynch International.

CHRISTOPHE VETTER.

DEVISES ET OR

L'ascension du dollar

En dépit des interventions des banques centrales, qui jeudi et vendredi ont fait donner la grosse artillerie, le dollar a poursuivi son ascension sur les marchés, montant jusqu'à 1,9850 deutschemark, 139,30 yens et 6,73 F, au plus haut depuis deux ans et demi, avant de céder un peu de terrain à la veille du week-end, sous le poids des ventes bénéficiaires et de celles des banques centrales en question.

Les motifs sont toujours les mêmes : les taux d'intérêt sont plus élevés aux Etats-Unis qu'en Allemagne et au Japon, d'où la forte attirance exercée par les marchés américains sur les capitaux du monde entier. Au surplus, la masse de ces capitaux est telle (les échanges *atteignent 400 milliards de dollars,* soit 2 700 milliards de francs par jour) que la dynamique du flux devient irrésistible.

Autre raison pour le dollar de monter : le maintien des taux directeurs de la Bundesbank jeudi *(voir notre rubrique « Marché monétaire et obligataire »)*, qui conservent tout leur attrait dans les rendements offerts par les placements aux Etats-Unis. Enfin à la motivation suscitée par les taux d'intérêt, il faut ajouter le sentiment, peu répandu chez les opérateurs, que les marchés américains redeviennent porteurs. Ainsi le dollar a fait, mercredi, un véritable bond avec l'annonce d'un déficit commercial des Etats-Unis ramené de 9,82 milliards de dollars en février à 8,86 milliards en mars, la moyenne mensuelle du premier trimestre 1989 retombant au-dessous de 10 milliards pour la première fois depuis le printemps 1988.

A bien des égards, la situation actuelle ressemble furieusement à celle des années 1984 et 1985 (au début seulement). A cette époque, le monde entier se ruait aux Etats-*Unis pour y profiter, déjà, du taux* très élevé que M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale américaine, avait instauré pour combattre l'inflation. Plus le dollar montait, et plus le déficit de la balance commerciale se creusait, jusqu'au jour où les Américains s'aperçurent que des pans entiers de leurs industries s'effondraient, et ils mirent fin à la « douce négligence » dont ils faisaient preuve face à l'ascension de leur monnaie.

Discrétion de la RFA

Ce fut le renversement de tendance de 1985 et l'amorce d'une retombée des cours du dollar de 3,47 DM à 1,70 DM et de 10,61 F à 5,30 F l'an dernier. Contrairement aux pronostics, il fallut attendre deux ans (le milieu de 1987) pour voir redémarrer les exportations américaines. Cette fois, il faudra probablement patienter aussi longtemps pour observer un freinage sur les exportations des Etats-Unis, en raison du renchérissement du dollar.

On a beaucoup remarqué, cette semaine, l'absence de la Bundes*bank dans le bataillon de la dizaine* de banques centrales qui intervenaient. Mauvaise humeur à Francfort, sentiment que les interventions étant inutiles face à la marée des capitaux, volonté de ne pas brusquer les choses, sentiment que l'économie allemande pouvait *« étaler »* le choc d'une baisse du deutschemark, comme l'a indiqué M. Poehl, président de la banque centrale allemande ?

Un peu de tout cela sans doute. Il est certain que le désaccord règne parmi les Sept sur la politique à suivre en matière de parités. Les Etats-Unis ne sont pas trop inquiets de la hausse du dollar, qui combat l'inflation en abaissant le coût des produits importés, et le Japon s'est réveillé très tard. D'où l'irritation de la RFA, dont le véritable objectif serait d'obtenir une baisse des taux américains. Reste à convaincre la Réserve fédérale des Etats-Unis. C'est une autre affaire.

FRANÇOIS RENARD.

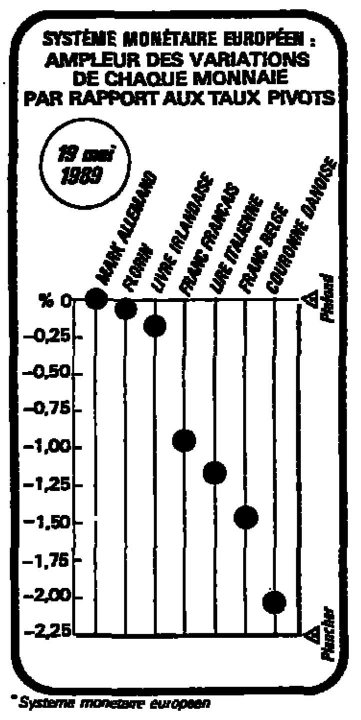

*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 16 AU 19 MAI

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6180	–	15,0015	56,9152	50,7872	2,4290	45,0755	0,0697
	1,6750	–	15,5472	58,7890	52,5624	2,5125	46,6418	0,0721
Paris	10,7856	6,6660	–	379,40	338,55	16,1914	300,47	4,6485
	10,7736	6,4320	–	378,13	338,08	16,1608	300	4,6373
Zurich	2,8428	1,7570	26,3576	–	89,2331	4,2677	79,1977	1,2252
	2,8491	1,7010	26,4459	–	89,4086	4,2738	79,3376	1,2264
Francfort	3,1858	1,9690	29,5380	112,07	–	4,7826	88,7537	1,3731
	3,1866	1,9025	29,5788	111,85	–	4,7801	88,7369	1,3716
Bruxelles	66,6131	41,17	6,1761	23,4320	209,09	–	18,5576	2,8710
	66,6650	39,80	6,1878	23,3980	209,28	–	18,5634	2,8695
Amsterdam	3,5895	2,2185	33,2808	126,27	112,67	5,3886	–	1,5471
	3,5912	2,1440	33,3333	126,04	112,69	5,3869	–	1,5458
Milan	2320,21	1434	215,12	816,16	728,29	34,8312	646,38	–
	2323,22	1387	215,64	815,40	729,04	34,8492	646,92	–
Tokyo	224,42	138,70	208,07	78,9414	70,4418	3,3690	62,5197	0,0967
	226,46	135,20	210,20	79,4826	71,0644	3,3970	63,0597	0,0975

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 19 mai, 4,8060 F contre 4,7574 F le vendredi 12 mai.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le platine en demi-teinte

Les métaux précieux ont connu ces jours derniers une baisse générale de leurs prix, celui de l'once d'or tombant jeudi à son plus bas niveau depuis août 1986 (à 373,75 dollars), tandis qu'une once d'argent ne valait plus que 5,5 dollars, un cours inconnu depuis mars 1987. Quant au platine, qui se traitait encore à 650 dollars l'once en juin 1988, lors de sa période la plus faste, il s'échangeait la semaine passée à 499 dollars l'once. *« Tant que l'inflation est basse et les taux d'intérêt élevés, les métaux précieux ne sont pas intéressants à des fins d'investissements »*, estimait un courtier britannique. La hausse continue du dollar décourage les acheteurs potentiels de métaux, et les fermetures à répétition de plusieurs places de cotation européennes, en raison de fêtes diverses, ont quelque peu démobilisé les investisseurs.

C'est ce moment que le négociant londonien, Johnson Matthey, leader mondial pour le commerce du platine, a choisi pour publier un *rapport très optimiste* sur le métal blanc, à la lumière de son parcours international en 1988 et de ses perspectives pour l'année 1989 déjà bien entamée.

La fin d'année dernière avait pourtant été obscurcie par les déclarations du président de Ford, M. Donald Peterson, suivant lesquelles son groupe venait de mettre au point un pot d'échappement antipolution sans recours au platine. A la mi-décembre, les prix du métal étaient tombés, en réaction, à 531 dollars l'once, avant de se raffermir de nouveau : Ford laissait entendre que les nouvelles substances *destinées à remplacer le* platine dans les pots catalytiques n'étaient autre que le palladium et le rhodium, des métaux associés à l'état naturel au métal blanc. Il n'y avait donc pas péril en la demeure, d'autant que les applications industrielles de cette *« découverte »* ont tardé à se concrétiser.

Pour le reste, Johnson Matthey publie des chiffres rassurants. La consommation mondiale de platine a progressé l'an dernier de 10 % dans le monde occidental, atteignant le volume record de 3,66 millions d'onces contre *3,2 millions d'onces en 1987.*

Le Japon en pointe

Un engouement particulier s'est une nouvelle fois manifesté au Japon, qui a absorbé 2,17 millions d'onces, 30 % de plus que l'année précédente. A lui seul, l'empire du Soleil-Levant s'est arrogé les deux tiers du marché mondial du platine (pays de l'Est exclus). Si la joaillerie nippone confirme son dynamisme en multipliant ses gammes de bijoux à base de métal blanc, ce dernier est aussi devenu au Japon un véritable placement populaire, car bon marché. En 1988, cette matière première a vu son prix en monnaie locale rester stable et peu élevé, autour de 2 000-2 200 (1) yens par gramme.

En 1980 les cours s'établissaient à 6 000 yens pour la même quantité de platine. *En février 1988,* lorsque les prix sont tombés à leur plus bas niveau des dix dernières années (sous la barre des 2 000 yens le gramme), les *« petits investisseurs »* se sont précipités sur les barres de platine de 500 grammes et d'un kilo.

Le Tocom (Tokyo Commodity Echange for Industry) a ainsi traité en 1987 plus de 4,4 millions de contrats sur les barres de platine de 500 grammes, en progression de 56 % sur les volumes de 1987. Du côté des débouchés, le secteur automobile (fabrication de pots catalytiques) est resté le premier, avec 36,6 % des usages du métal, soit 1,325 million d'onces.

En Europe, la consommation de platine à fins écologiques – et pour se conformer aux normes antipollution de la CEE – a progressé de 20 000 onces en 1987.

Au chapitre des fournisseurs, l'Afrique du Sud a confirmé en 1988 qu'elle restait l'élément incontournable du marché, avec 80 % de l'offre mondiale. Ses livraisons ont augmenté de 40 000 onces, atteignant 2,56 millions d'onces.

Globalement, le déficit de l'offre de platine sur la demande a cependant, plus que doublé en 1988, à 460 000 onces, contre 220 000 onces l'année précédente. Comme le relève Johnson Matthey, l'année écoulée s'est soldée par la quatrième pénurie consécutive, le déficit de 1988 s'avérant plus important que ceux de 1985 à 1987 réunis. Ce simple constat laisse espérer au négociant londonien un cru 1989 brillant. Les cotations à New-York contrarient pour l'instant ces ambitions et donnent au platine un reflet en demi-teinte.

ERIC FOTTORINO.

(1) 100 yens = 4,80 F.

PRODUITS	COURS DU 19-5
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 637 (– 58) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	2 105 (– 120) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	12 700 (– 150) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	2 325 (+ 65) Francs/tonne
Café (Londres) Juillet	1 229 (– 106) Livres/tonne
Cacao (New-York) Juillet	1 244 (+ 72) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	400 (+ 22) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	274 (– 4) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	213,20 (– 6,9) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

• **Ferruzzi Agricola Finanziaria : + 118 % des bénéfices.** – Ferruzzi Agricola Finanziaria, holding industriel du groupe italien Ferruzzi, a réalisé en 1988 un *bénéfice* net de 301 milliards de lires (1,385 milliards de francs) en progression de 118 % par rapport à 1987 (138 milliards de lires, soit environ 635 millions de francs). Le holding contrôle toutes les activités agro-industrielles et chimiques du groupe. Pour la première fois, les groupes Montedison, Cerestar, Central Soya et Lesieur-Koipe ont été entièrement consolidés.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

L'hypothèque allemande

Non, *la* Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) n'a pas relevé ses taux directeurs à l'issue de son conseil d'administration, comme beaucoup l'escomptaient en voyant le dollar monter et le deutschemark baisser.

Oui, elle est encore susceptible de le faire dans un délai raisonnable, une *quinzaine de jours, comme* le pensent les Suisses. Car à Francfort on n'aime pas agir sous la pression des événements et surtout on adore prendre les marchés à contre-pied.

Ces données font peser une lourde hypothèque sur le marché, en France notamment, où le soulagement a été manifeste mais où la prudence continue à régner. A Paris on ne manque pas de souligner que la Bundesbank a effectué sa dernière adjudication à des taux compris entre 6,20 % et 6,80 %, en nette augmentation sur la précédente, 6,20 % à 6,50 %, et que le loyer de l'argent au jour le jour risque de buter bientôt sur le seuil de 6,50 %, qui correspond au taux Lombard, relevé d'un demi-point le mois dernier et qui, traditionnellement, constitue une limite haute.

Si les taux directeurs allemands étaient relevés il n'est pas sûr que la Banque de France suive, comme l'a laissé entendre M. François Mitterrand lors de sa conférence de presse de jeudi. Mais, tout de *même, un tel relèvement serait mal* accueilli. A Paris, en tout cas, un certain optimisme régnait : le cours de l'échéance juin sur le MATIF, qui était retombé à 106 à la veille du conseil de la Bundesbank, remontait à 106,70 à la veille du week-end. Aux Etats-Unis, toujours à la veille du week-end, c'était plus que de l'optimisme. Déjà, le fait que l'annonce d'un taux d'inflation de 0,7 % en avril plus élevé que prévu (de 0,4 % à 0,5 %) ait été accueilli avec calme et équanimité par les opérateurs avait favorablement impressionné. A New-York, on mettait en avant le fait que cette pointe à 0,7 % était, en grande partie, due à la flambée des prix (+ 5 % pour le pétrole et + 11 % pour l'essence), la plus forte depuis trente ans, et même depuis cinquante. Une telle flambée, à en croire certains analystes, ne peut être que temporaire : sans l'énergie et l'alimentation, le taux d'inflation n'est que de 0,2 %.

Fort bien, répondent les pessimistes, mais rien ne dit que le prix du pétrole s'abaissera substantiellement après une hausse de 50 % depuis l'automne. Par ailleurs, il est trop commode d'évacuer de l'indice les composants gênants, d'autant qu'en 1986 la baisse des prix du brut avait, dans tous les pays du monde, favorisé la désinflation. Les pessimistes font remarquer, en outre, que ce « mauvais » indice sera pris en compte par les syndicats pour réclamer une hausse des salaires qui, en avril, ont augmenté de 1,2 % hors inflation et devraient poursuivre leur progression.

En tout cas, l'euphorie régnait aux Etats-Unis en fin de semaine, les rumeurs d'un abaissement du taux de l'escompte fédéral, actuellement de 7 %, se mettant à courir. Motif ? La hausse du dollar et les opinions optimistes sur l'indice des prix. La conséquence en a été que les cours de l'inflation ont flambé, le rendement de l'emprunt du Trésor à trente ans chutant à 8,70 % contre 8,90 % huit jours auparavant. Sur le front des obligations, la physionomie des combats a reflété les fluctuations des marchés et des sentiments : méfiance initiale avant le conseil de la Bundesbank, vif optimisme après, le marché de Paris redevenant subitement optimiste, avec toutefois un fond de méfiance comme nous l'avons relevé auparavant.

Prudence

Ce fond de méfiance entraîne que le placement des émissions se fait doucement, prudemment. Ainsi l'emprunt SNCF de 2,5 milliards de francs, malgré l'excellence de la signature, a bénéficié d'un accueil correct, sans plus, la tranche d'un milliard de francs à taux variable soulevant davantage l'intérêt que celle à taux fixe de 8,80 % (8,95 % de rendement réel) : toujours la prudence.

La Banque européenne d'investissement (BEI) a réussi à « caser » 1,5 milliard de francs à 8,90 %, taux assez « tiré », en profitant du « bon créneau », c'est-à-dire après le résultat des courses en Allemagne. L'émission était prévue pour mercredi, jour peu faste chargé d'inquiétude, mais fort sagement M. Philippe Marchat, directeur financier de la BEI, se rangea à l'avis de la banque Paribas, chef de file peu soucieuse de rééditer la « colle » magistrale *dont le Crédit lyonnais fut victime* à l'automne dernier et qui proposa de décaler d'un jour le lancement de l'emprunt. Résultat, ce dernier s'est placé assez correctement, sans trop souffrir des séquelles des erreurs antérieures.

A la critique émise par les opérateurs sur le manque de liquidités sur le marché secondaire des emprunts de la BEI, Paribas a répondu par la constitution d'un fonds de rachat annuel (150 mil*lions de francs pour la première* année). A l'autre critique, suivant laquelle le lancement d'une tranche assimilable aux précédentes était préférable et correspondait mieux aux vœux des opérateurs, il est répondu qu'il vaut mieux ne pas *« polluer »* la nouvelle émission avec les précédentes, dont les montants non négligeables traînent ici ou là. En tout cas, la BEI a assoupli ses positions, ce qui est tout à son honneur.

Les SICAV court terme

Sur le front des SICAV à court terme, dites de trésorerie, l'encours total atteignait 661,5 milliards de francs fin avril 1989, en augmentation de 2,7 milliards de francs seulement, après un bond de 23,3 milliards de francs en mars, selon les statistiques de TGF. Les SICAV monétaires, c'est-à-dire celles qui détiennent en permanence plus de 75 % de leurs actifs en valeurs à court terme, sans risque de cours, ont vu leurs émissions fléchir de 0,5 milliard de francs à 472,2 milliards et une augmentation de 27,2 milliards de francs en mars, ce fléchissement traduisant peut-être l'incertitude qui règne sur les marchés.

La part du marché du numéro un des émetteurs de SICAV court terme, la Caisse nationale de crédit agricole, s'est établie à 15,5 % en *avril*, avec 102,4 milliards de francs, contre 16,3 % en mars, celle de la BNP atteignant 13,1 % (86,5 milliards de francs) contre 8,3 % pour le Crédit lyonnais (54,9 milliards de francs), 7,1 % (47,1 milliards de francs) pour le groupe Caisse des dépôts (avec les Caisses d'épargne de l'Ecureuil et de la poste), 6,7 % (44,6 milliards de francs) pour la Société générale, 5,3 % (35,1 milliards de francs) pour la Banque populaire, 5 % (33,3 milliards de francs) pour le groupe CIC, 3,3 % (22 milliards de francs) pour le CCF, 2,5 % (16,7 milliards de francs) pour le groupe Indosuez et 2,4 % (16,2 milliards de francs) pour la Banque Paribas.

F. R.

Le Monde

ÉTRANGER
3 L'aggravation de la situation en Chine.
4 Ethiopie : le putsch avorté contre le président Menguistu.
– Proche-Orient : neuf morts dans les territoires occupés.
5 Italie : la chute du gouvernement de M. De Mita.

POLITIQUE
6 La préparation des élections européennes : Mme Simone Veil à Lyon ; la liste UDF-RPR est complète.
7 L'enquête sur le double assassinat d'Ouvéa.
– « Livres politiques », par André Laurens.
– COMMUNICATION.

SOCIÉTÉ
8 André Olivier et Maxime Frérot se racontent au procès de la branche lyonnaise d'Action directe.
– L'état de la forêt française.
– Deux colloques sur l'Europe et la formation.

CULTURE
9 CANNES 89.
– Au Salon du livre : Gutenberg recherche Mac Luhan désespérément.
– Arts : peintures du dix-septième siècle à Charenton.

ÉCONOMIE
13 La stratégie de réduction de la dette du tiers-monde.
– La réforme des cotisations sociales agricoles conduirait à une augmentation moyenne de 10 %.
14 Revue des valeurs.
15 Crédits, changes et grands marchés.

SERVICES
Abonnements 2
Carnet 11
Météorologie 11
Mots croisés 11
Télévision 11
Spectacles 10

TÉLÉMATIQUE
● *Après Pékin, Shanghai : les manifestations en Chine, heure par heure* .... ETR
● *Abonnez-vous au Monde* .... ABO
● *La Bourse en direct* .... BOURSE
3615 tapez LEMONDE
● *Le Mini-Journal* ... JOUR
3615 tapez LM

LIBAN

La Grande-Bretagne et les États-Unis conseillent à leurs ressortissants de quitter le pays

BEYROUTH
de notre correspondant

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont conseillé, vendredi 19 mai, de façon très pressante à leurs ressortissants de quitter « *immédiatement* » le Liban. Le communiqué, rendu public par l'ambassade britannique, est des plus explicites : « *Vu les aléas de la conjoncture présente, nous conseillons vivement aux citoyens britanniques se trouvant au Liban d'organiser leur départ tant que les canaux commerciaux d'évacuation sont encore assurés.* » La navette maritime (Jounieh-Larcana) est irrégulière et peut être suspendue à tout moment.

L'ambassade américaine, pour sa part, a précisé que ces mesures sont liées à la situation globale dans le pays et non à des menaces d'enlèvement. Elles ne concernent cependant pas le personnel diplomatique réduit à sa plus simple expression depuis que l'ambassadeur des Etats-Unis, M. John McCarthy, pris en grippe par le général Aoun, premier ministre en secteur chrétien où se trouve repliée l'ambassade, a regagné Washington.

La formulation des communiqués des deux ambassades, leur simultanéité, à la veille du sommet arabe de Casablanca, ont suscité les plus vives inquiétudes à Beyrouth. Si l'on pense maintenant qu'il ne se produira plus d'escalade militaire durant les trois jours précédant l'ouverture de ces assises arabes, on est de plus en plus inquiet concernant l'après-sommet, car les perspectives d'une action arabe décisive en faveur du Liban paraissent, vues de Beyrouth, s'estomper.

Pénuries

C'est donc dans un climat de vive tension qui va en s'alourdissant que les Libanais vivent ces journées, malgré la persistance du cessez-le-feu « *terrestre* », les « *obus de blocus* » destinés à maintenir la fermeture des ports du littoral du réduit chrétien continuent tout autant. Les pénuries y sont à leur maximum.

Dans ce contexte, l'appel inattendu du pape au président israélien, M. Haim Hersog, a alimenté l'inquiétude à Beyrouth. Tout en estimant que le pape a sûrement demandé à Israël autre chose que ce qui a été divulgué à Tel-Aviv – sans doute, pense-t-on, a-t-il parlé du retrait israélien du Liban, – on relève qu'il n'a pu agir de la sorte sans motif grave.

LUCIEN GEORGE.

La Ligue arabe se félicite des propos de M. Mitterrand sur le Proche-Orient

Les propos de M. Mitterrand concernant le Proche-Orient lors de sa conférence de presse jeudi à Paris ont été qualifiés, vendredi 19 mai, de « *globalement positifs* » par le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, qui, dans une déclaration à la presse, a ajouté que les pays arabes souhaitent que la France « *poursuive son rôle actif, avec la lucidité et le courage qui caractérisent son président, pour que les peuples du Proche et du Moyen-Orient vivent dans la paix, la sécurité et le respect du droit international* ».

De son côté, l'Association France-Israël a estimé, dans un communiqué, que le président de la République a « *commis deux erreurs* » à propos de la visite de M. Arafat. L'association s'est référée « *à tous ceux qui, avant lui, ont reçu Arafat qui sont tous, notoirement, de parti pris pour l'OLP et contre Israël, c'est dire ce qui, précisément, appelait plus de retenue de la part de la France* ». La deuxième erreur, ajoute le communiqué, « *est de laisser croire que seule la communauté juive a condamné l'invitation d'Arafat à Paris. C'est, en outre, un argument qui introduit d'inquiétantes marginalisations* ».

L'Assemblée mondiale de l'OMS a été dominée par la candidature de l'OLP

GENÈVE
de notre correspondante

« *Nous sommes responsables de la santé de l'humanité et, pour assumer cette tâche, il nous faut une OMS saine, où règne la paix.* », a déclaré le docteur Hiroshi Nakajima, directeur général de l'OMS, en concluant son rapport d'activité devant la 42e Assemblée mondiale de la santé.

Ce rappel n'était pas inutile, alors que cette assemblée générale, présidée par le professeur Chen Minzhang (Chine), venait d'être secouée par une grave crise, provoquée par la demande de l'OLP d'accéder à l'OMS en qualité de « *Palestine* », Etat membre de plein droit.

Les Etats-Unis, qui assurent le quart du budget de l'OMS et financent des programmes de santé vitaux dans le tiers-monde, ayant clairement fait savoir que, si la requête de l'OLP était satisfaite, ils quitteraient l'organisation, le docteur Nakajima tenta vainement de convaincre M. Yasser Arafat de patienter. Finalement, une résolution repoussant à l'an prochain l'examen de l'affaire fut adoptée par 83 pays, contre 47 et 20 abstentions (*le Monde* daté 14-15 mai).

Comme on pouvait s'y attendre, le sida fut l'une des principales préoccupations de l'assemblée. Le docteur Jonathan Mann, directeur du programme mondial de l'OMS de lutte contre cette maladie, a rappelé que jusqu'à présent trois cent soixante-quinze mille cas de sida avaient été officiellement notifiés dans le monde. Ce nombre pourrait dépasser cinq millions entre 1990 et l'an 2000. Quant aux séropositifs, ils risquent d'être, à la fin du siècle, de trois à quatre fois plus nombreux qu'aujourd'hui (l'OMS estime qu'on pourrait en compter déjà plus de cinq millions).

Deux millions de morts dues au tabac

Autre constatation peu rassurante : si la consommation de tabac est en diminution dans les pays industrialisés, principalement grâce à l'information du public et à quelques législations nationales, elle augmente dans les pays du tiers-monde, où la publicité pour les cigarettes est omniprésente. L'OMS – qui a relevé que les femmes étaient davantage portées à fumer que les hommes – estime à deux millions les morts prématurées dues, chaque année, au tabac dans le monde.

Consciente que la suppression de la culture du tabac entraînerait un chômage considérable, l'assemblée générale a invité l'OMS à collaborer avec la FAO et d'autres institutions des Nations unies pour que soient mises en place des cultures de substitution.

Un plan d'éradication de la poliomyélite (maladie qui, avec la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la rougeole et la tuberculose, fait partie du programme élargi de vaccination de l'OMS créé en 1974) a été adopté. Cette maladie, qui tue et rend infirmes chaque année six millions d'enfants, devrait être mieux combattue grâce à un accroissement rapide de la couverture vaccinale. Les enfants du tiers-monde sont vaccinés pour 60 % d'entre eux, contre 5 % il y a une quinzaine d'années. Mais l'OMS estime qu'en l'an 2000 la proportion devrait dépasser 90 %.

L'assemblée a également évoqué le cas de la dracunculose, contre laquelle il n'existe pas de traitement et qui risque d'affecter plus de cent millions de personnes en Afrique et en Asie. Elle se manifeste par la présence, dans le corps humain, de vers atteignant jusqu'à 1 mètre de long, qui épuisent le malade. Les efforts de prévention, amorcés notamment par l'assainissement du milieu, l'éducation et la fourniture d'eau potable, sont suffisamment encourageants pour être poursuivis à une plus grande échelle et pour permettre d'entrevoir une élimination possible de la maladie.

Un autre problème, particulièrement préoccupant, a été soulevé : celui de l'interdiction (jusqu'à présent peu efficace) du trafic d'organes huamains.

Les délégués de cette 42e Assemblée ont également étudié un certain nombre de problèmes de société et de développement. On a appris ainsi que, dans de nombreux États africains, le personnel infirmier travaillait jusqu'à quatre-vingt-deux heures par semaine pour un salaire mensuel correspondant à six dollars... ce qui explique aisément l'exode des infirmiers et infirmières de ces pays. C'est pourquoi l'OMS souhaite parvenir à une meilleure répartition des ressources consacrées dans chaque pays au secteur de la santé.

L'assemblée a voté un budget de 653,740 millions de dollars pour 1990-1991. Une somme supérieure, soit 700 millions de dollars pour la même période, devrait être assurée par des contributions volontaires.

ISABELLE VICHNIAC.

Le numéro un mondial du luxe au prétoire

M. Racamier obtient de M. Arnault la liste des actionnaires de LVMH

Le tribunal de commerce de Paris a ordonné à M. Bernard Arnault de fournir à M. Henri Racamier la liste des actionnaires de Moët-Hennessy - Louis Vuitton (LVMH). Vendredi 19 mai, à 16 h 30, devant le président Orth, les avocats des deux dirigeants ennemis du numéro un mondial du luxe ont donc échangé le document tellement convoité.

Le conflit remontait au 20 mars dernier. Depuis cette date, M. Racamier avait réclamé à plusieurs reprises l'état actuel du capital de la société. D'argutie en argutie, M. Arnault esquivait. Au cours du directoire qui s'est réuni dans l'après-midi du 18 mai et à la veille de l'action en référé de M. Racamier, M. Arnault a feint de céder... à condition que la liste reste confidentielle (c'est-à-dire qu'elle ne soit pas utilisée par la partie adverse). Du coup, M. Racamier a exigé la même condition... et M. Arnault n'a pas plus voulu donner le précieux listing. Le tribunal a donc dû trancher.

L'anecdote mérite d'être contée car elle est révélatrice de la tension qui règne au sommet du groupe. Chacun, en effet, continue de fourbir ses armes dans la perspective de l'assemblée générale du 9 juin. Et le jeu de cache-tampon, avec la liste des actionnaires, qui de toute façon doit être publique à partir du 24 mai, camoufle une sourde *bataille d'influence et de recherche* des pouvoirs. D'ailleurs, en même temps qu'il refusait de communiquer la liste des actionnaires à M. Racamier, M. Arnault, envoyait, lui, les convocations et les pouvoirs aux... actionnaires, alors que l'avis de convocation de l'assemblée générale du 9 juin n'a toujours pas été publié !

Du coup, les avocats de M. Racamier se sont empressés de demander la nomination d'un mandataire de justice « *afin de récolter les enveloppes, les ouvrir et conserver les pouvoirs jusqu'à l'assemblée générale* ». Le juge leur a donné gain de cause.

Le tribunal de commerce n'en a pas pour autant fini avec LVMH. C'est en effet le mardi 23 mai que se tiendra l'audience sur la demande de mise sous séquestre des (OBSA), obligations de bons de souscriptions d'actions émises par Moët-Hennessy en 1987. A la suite des réserves émises par la Commission des opérations de Bourse (COB), l'Association des actionnaires de France (ANAF) a en effet demandé la mise sous séquestre de cette partie du capital (*le Monde* du 18 mai).

FRANÇOISE CHIROT.

Accord Thomson-Motorola dans les microprocesseurs militaires

Nouvel épisode dans les relations – parfois compliquées – entre Thomson et le fabricant américain Motorola (numéro quatre mondial) : Thomson va fabriquer et commercialiser les versions militaires et spatiales de certains microprocesseurs de Motorola. Ces produits sont à architecture dite RISC (à jeu d'instruction réduite). Ils seront fabriqués dans le centre de fabrication de Saint-Egrève (Isère). Cet accord ne concerne pas la filiale réunissant Thomson à l'italien SGS, qui ne travaille que dans les composants civils, mais porte uniquement sur l'activité qui était restée dans le giron de Thomson-CSF pour des raisons stratégiques.

Les premiers liens entre Thomson et Motorola remontent à 1977. Ils ont parfois été heurtés : en janvier 1987, Thomson avait traîné Motorola devant les tribunaux, l'accusant de ne pas lui avoir livré comme prévu des éléments permettant de fabriquer certains composants. Mais un accord à l'amiable avait permis de régler le différend qui semble aujourd'hui oublié.

Le 15 juin

SNCF : hausse de 2,7 % des tarifs grandes lignes

Les tarifs grandes lignes de la SNCF augmenteront de 2,7 %, en moyenne, le 15 juin. La société nationale communiquera le détail des nouveaux tarifs ultérieurement, notamment les abonnements, les cartes kiwis, les suppléments couchettes, etc., dont le tarif peut évoluer différemment.

En 1988, la SNCF avait augmenté ses tarifs grandes lignes de 2,8 % en moyenne le 1er juin. Elle est en droit d'obtenir de l'Etat une indemnité de retard de fixation des prix, le contrat de plan stipulant que ceux-ci doivent être réévalués chaque année avant le 30 avril. Depuis 1985, le tarif kilométrique est modulé en fonction des distances parcourues. Il est actuellement de 0,451 F/km au-delà de 350 kilomètres, avec une valeur intermédiaire entre 300 et 349 kilomètres.

Les tarifs banlieue, commun à ceux de la RATP, évoluent de manière distincte des grandes lignes. Ils ont augmenté pour la dernière fois le 1er août de 5 % en moyenne.

Les suites du viol et du meurtre d'une jeune Jurassienne

Fureur à Lons-le-Saunier après un arrêt des assises

Jugeant des auteurs du viol et du meurtre de Nathalie Tisserand, vingt ans, la cour d'assises du Jura a condamné, vendredi 19 mai, Sylvain Jacquot, à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une peine incompressible de vingt-deux ans et Philippe Deloule à neuf ans de réclusion criminelle. La cour a accordé à ce dernier le bénéfice des circonstances atténuantes et a considéré que la complicité de meurtre n'était pas établie.

Dans son réquisitoire, l'avocat général avait demandé la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une peine incompressible de trente ans pour Jacquot, et vingt ans de *réclusion criminelle pour Deloule*.

Le verdict, et notamment la condamnation de Deloule, ont provoqué la fureur du public massé à l'intérieur et à l'extérieur du palais de justice. « *A mort !* », « *C'est une injustice* », « *C'est honteux* », ont hurlé les manifestants au nombre de cinq cents environ qui brandissaient des pancartes avec le portrait de Nathalie Tisserand. Comme à l'ouverture du procès, les habitants des villages proches de Charézier, où la jeune fille avait été violée et tuée le 27 août 1988, étaient venus témoigner de leur solidarité avec la famille de la victime.

Pendant plusieurs dizaines de minutes, les cris des manifestants contre les accusés et leurs avocats ont retenti dans les rues de Lons-le-Saunier, siège de la cour d'assises, en écho aux invectives du père de Nathalie.

EN BREF

● **Accord sur les conventions de conversion.** – Les partenaires sociaux et le ministre du travail, M. Jean-Pierre Soisson, se sont mis d'accord vendredi 19 mai sur le financement de l'amélioration des conventions de conversion (coût global : 240 millions de francs). L'État versera dans tous les cas 5 000 francs par salarié et les entreprises 4 500 francs, qu'il y ait ou non formation. L'allongement d'un mois de la durée de la convention et la généralisation du délai de réflexion du salarié seront financés par les économies de l'UNEDIC (assurance-chômage) et le préavis des salariés. Le plan d'amélioration des conventions (*le Monde* du 12 mai) a été approuvé par quatre organisations syndicales, la CFDT et la CFTC ayant fait connaître leur approbation après FO et la CGC.

● **Levée de préavis à l'Opéra de Paris.** – Le préavis de grève déposé par les personnels techniques de l'Opéra de Paris pour le samedi 20 mai (*le Monde* du 19 mai) a été levé vendredi, ce qui devait permettre à la création mondiale du *Maître et Marguerite*, de York Holler, d'après l'œuvre de Boulgakov, *d'avoir lieu*.

● **TAIWAN : un opposant s'immole par le feu.** – Un membre du principal parti d'opposition, le Parti progressiste démocrate (DPP), s'est immolé par le feu vendredi 19 mai devant les bureaux de la présidence à Taïpeh, alors qu'une dizaine de milliers de personnes assistaient au service funèbre en hommage à un dissident qui s'était suicidé pour éviter son arrestation.

● **TENNIS : Internationaux d'Italie.** – Le Suédois Mats Wilander, troisième joueur mondial, s'est fait éliminer, vendredi 19 mai à Rome, par l'Américain Jay Berger (6-3, 6-4), trente-quatrième au classement ATP, au terme d'un huitième de finale des *Internationaux d'Italie* entamé et interrompu la veille. Jay Berger s'est ensuite incliné, en quart de finale, face à l'Espagnol Jordi Arrese : 6-1, 6-1. L'Américain André Agassi, dernière tête de série en liste dans ce tournoi, s'est facilement qualifié pour les demi-finales, en battant l'Argentin Guillermo Perez-Roldan : 6-3, 6-1.

● **Alerte à la dioxine et aux furanes en Colombie britannique.** – Le gouvernement canadien a mis en garde, vendredi 19 mai, les habitants de plusieurs communautés indiennes de la Colombie britannique, contre la consommation de certaines espèces de poissons contaminées par de la dioxine et des furanes.

Samedi 20, dimanche 21 : 10h - 19h
Vendredi 19, mardi 23, mercredi 24 : 11h - 22h
Lundi 22 : 17h - 22h - Jeudi 25 : 11h - 19h
Journée professionnelle : lundi 22 : 9h30 - 17h

Victime du sida et des lenteurs de la justice

La 20e chambre de la cour d'appel de Paris, qui devait examiner, vendredi 19 mai, le dossier de Mme Emilienne Courtellemont, soixante-deux ans, contaminée en janvier 1985 par le sida à la suite d'une transfusion sanguine, a reporté l'audience au 29 septembre. Le président de la chambre, M. Michel Aldebert, n'avait, a-t-il précisé, pas eu le temps de prendre connaissance du dossier.

« *Je suis en danger de mort* », s'est alors exclamée Mme Courtellemont, qui était présente à l'audience avec son mari. « *La cour en a bien conscience* », lui a répondu le président avant de lever la séance. « *Moralement, c'est dur* », a ajouté Mme Courtellemont.

En première instance, celle-ci avait obtenu 2 353 000 F de dommage-intérêts. Mais, malgré cette décision de justice et une ordonnance de référé rendue en sa faveur, Mme Courtellemont n'a toujours rien touché de la compagnie d'assurances qui devait la *dédommager, celle-ci ayant fait* appel. « *Même si cela représente beaucoup d'argent,* a déclaré Mme Courtellemont, *personne ne saura ce que j'ai vécu et ce que je vis.* »

Le numéro du « Monde » daté 20 mai 1989 a été tiré à 333 503 exemplaires

URSS

Création d'un comité de soutien aux juges Gdlian et Ivanov

Plus de trois mille Moscovites ont manifesté vendredi 19 mai leur soutien aux juges d'instruction Telman Gdlian et Nikolaï Ivanov, et exigé la levée des obstacles mis à leur lutte contre la « *mafia au pouvoir* ». Mais, dans la soirée, la télévision soviétique a vivement critiqué les deux hommes, qui avaient mis en cause M. Egor Ligatchev dans des affaires de corruption (*le Monde* du 16 mai). Le présentateur a annoncé que la commission d'investigation créée contre eux par le présidium du Soviet suprême avait achevé ses travaux et avait chargé le parquet de l'URSS d'examiner les plaintes « *sérieusement fondées* » concernant les abus commis au cours de leurs enquêtes.

Les manifestants s'étaient rassemblés dans un stade situé au nord de Moscou. Ils arboraient des pancartes à l'adresse de M. Gorbatchev, lui demandant « *de quel côté* » il était. La création d'un comité de soutien aux deux juges, animé par des collaborateurs de M. Boris Eltsine, a été annoncée lors du meeting, qui avait été autorisé par la municipalité. Ce comité exige notamment que les magistrats puissent s'exprimer à la télévision ou dans la presse, et qu'une commission d'enquête indépendante soit mise en place. Il dénonce « *les vétérans de l'époque brejnévienne, masqués en défenseurs de la perestroïka, qui ont orchestré l'affaire Gdlian après avoir tenté de s'attaquer à Sakharov et à Eltsine* ». (AFP.)

A B C D E F G

هكذا من الأصل